



# **États financiers consolidés du Groupe Fedon et états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2014**

## **RAISON SOCIALE - SIÈGE SOCIAL**

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Via dell'Occhiale, n° 11 - Vallesella

32040 Domegge di Cadore (BL)

Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255

Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno sous le n° 00193820255

Capital social 4 902 000 euros, entièrement libéré

## **SIÈGE ADMINISTRATIF ET OPERATIONNEL**

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

Direction commerciale et site de production

Via dell'Industria, n° 5/9

32010 Pieve d'Alpago (BL)

## SOMMAIRE GROUPE FEDON

Informations sur la société .....	4
Structure du Groupe au 31/12/2014 .....	5
Rapport de Gestion du Groupe Fedon.....	6
Bilan consolidé.....	27
Compte de résultat consolidé .....	28
État du résultat global consolidé .....	28
État des variations des capitaux propres consolidés.....	29
État des Flux de Trésorerie consolidé .....	30
Normes comptables et notes explicatives.....	31
01. <i>Informations sur la Société</i> .....	31
02. <i>Normes comptables et critères de rédaction</i> .....	31
03. <i>Périmètre de consolidation</i> .....	37
04. <i>Estimations comptables significatives</i> .....	37
05. <i>Synthèse des principaux critères comptables</i> .....	38
06. <i>Informations sectorielles</i> .....	47
07. <i>Immeubles, installations et machines</i> .....	51
08. <i>Immeubles de placements</i> .....	52
09. <i>Actifs incorporels</i> .....	53
10. <i>Test de dépréciation d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée</i> .....	54
11. <i>Autres actifs non courants</i> .....	54
12. <i>Stocks</i> .....	55
13. <i>Créances commerciales et autres créances</i> .....	55
14. <i>Créances fiscales</i> .....	56
15. <i>Actifs financiers à la juste valeur</i> .....	56
16. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> .....	57
17. <i>Capital social et réserves</i> .....	57
18. <i>Financements à court et moyen-long terme</i> .....	58
19. <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	60
20. <i>Avantages du personnel</i> .....	61
21. <i>Dettes commerciales et autres dettes (courantes)</i> .....	62
22. <i>Dettes fiscales courantes</i> .....	63
23. <i>Autres actifs et passifs courants</i> .....	63
24. <i>Bénéfice (perte) par action</i> .....	63
25. <i>Engagements</i> .....	64
26. <i>Information sur les parties liées</i> .....	65
27. <i>Gestion du risque financier : objectifs et critères</i> .....	66
28. <i>Instruments financiers</i> .....	69
29. <i>Autres charges et produits</i> .....	69
30. <i>Impôts</i> .....	73
31. <i>Opérations atypiques et/ou inhabituelles</i> .....	75
32. <i>Événements postérieurs à la date des états financiers</i> .....	76
33. <i>Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti</i> .....	76
Attestation relative aux états financiers consolidés en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998.....	77
Rapport du cabinet d'audit sur les états financiers de la Société .....	78

## SOMMAIRE GIORGIO FEDON & FIGLI S.P.A.

Rapport de gestion de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ....	80
Bilan .....	101
Compte de résultat.....	102
État du résultat global.....	102
État des variations des capitaux propres.....	103
État des flux de trésorerie.....	104
Normes comptables et notes explicatives des états financiers de l'exercice de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ....	105
1. <i>Informations sur la Société</i> .....	105
2. <i>Normes comptables et critères de rédaction</i> .....	105
3. <i>Estimations comptables significatives</i> .....	110
4. <i>Synthèse des principaux critères comptables</i> .....	111
5. <i>Immeubles, installations et machines</i> .....	121
6. <i>Immeubles de placements</i> .....	122
7. <i>Actifs incorporels</i> .....	123
8. <i>Participations dans des sociétés contrôlées et participations dans d'autres sociétés</i> .....	125
9. <i>Créances financières sur les sociétés contrôlées</i> .....	126
10. <i>Autres actifs non courants</i> .....	126
11. <i>Stocks</i> .....	126
12. <i>Créances commerciales et autres créances</i> .....	127
13. <i>Créances sur les sociétés contrôlées et associées</i> .....	128
14. <i>Avoir fiscal</i> .....	128
15. <i>Autres actifs courants</i> .....	129
16. <i>Actifs financiers à la juste valeur</i> .....	129
17. <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i> .....	129
18. <i>Capital social et réserves</i> .....	130
19. <i>Financements à court et moyen-long terme</i> .....	131
20. <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	133
21. <i>Avantages du personnel</i> .....	134
22. <i>Dettes commerciales</i> .....	135
23. <i>Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées</i> .....	135
24. <i>Autres passifs courants</i> .....	135
25. <i>Engagements</i> .....	136
26. <i>Information sur les parties liées</i> .....	137
27. <i>Gestion du risque financier : objectifs et critères</i> .....	139
28. <i>Instruments financiers</i> .....	141
29. <i>Produits des ventes et des services</i> .....	142
30. <i>Autres produits et autres charges</i> .....	143
31. <i>Impôts</i> .....	147
32. <i>Dividendes</i> .....	149
33. <i>Opérations atypiques et/ou inhabituelles</i> .....	149
34. <i>Événements postérieurs à la date des états financiers</i> .....	149
35. <i>Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti</i> .....	149
Attestation relative aux états financiers de l'exercice en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998.....	150
Rapport du cabinet d'audit sur les états consolidés du Groupe Fedon .....	151
Rapport du collège des commissaires aux comptes à l'assemblée des actionnaires du Groupe Fedon ..	153
Rapport du collège des commissaires aux comptes relatif à l'exercice clos au 31 décembre 2013.....	155

## Informations sur la société

### CONSEIL D'ADMINISTRATION\* :

Callisto Fedon	(Président et administrateur délégué)
Italo Fedon	(administrateur)
Piergiorgio Fedon	(administrateur)
Angelo Da Col	(administrateur)
Franco Andreetta	(administrateur)
Fedon Flora	(administratrice)
Fullin Stefania	(administratrice)

\* En exercice jusqu'à l'approbation des états financiers de l'exercice 2015

### COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES (COLLEGIO SINDACALE) \*\* :

Pio Paolo Benvegnù	(président)
Maurizio Paniz	(commissaire aux comptes titulaire)
Lacedelli Monica	(commissaire aux comptes titulaire)
Bampo Alessandro	(commissaire aux comptes suppléant)
Monti Federica	(commissaire aux comptes suppléante)

\*\* En exercice jusqu'à l'approbation des états financiers de l'exercice 2015

### DIRIGEANTE CHARGÉE DE LA RÉDACTION DES DOCUMENTS COMPTABLES :

Caterina De Bernardo Directrice financière

### RAISON SOCIALE ET SIÈGE SOCIAL :

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.  
Via dell'Occhiale, n° 11 - Vallesella  
32040 Domegge di Cadore (BL)  
Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255  
Inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno sous le n° 00193820255  
Capital social 4 902 000 euros, entièrement libéré

### ÉTABLISSEMENTS :

#### Siège administratif et opérationnel

Giorgio Fedon & Figli S.p.A.  
Direction commerciale et site de production  
Via dell'Industria, n° 5/9  
32010 Pieve d'Alpago (BL)

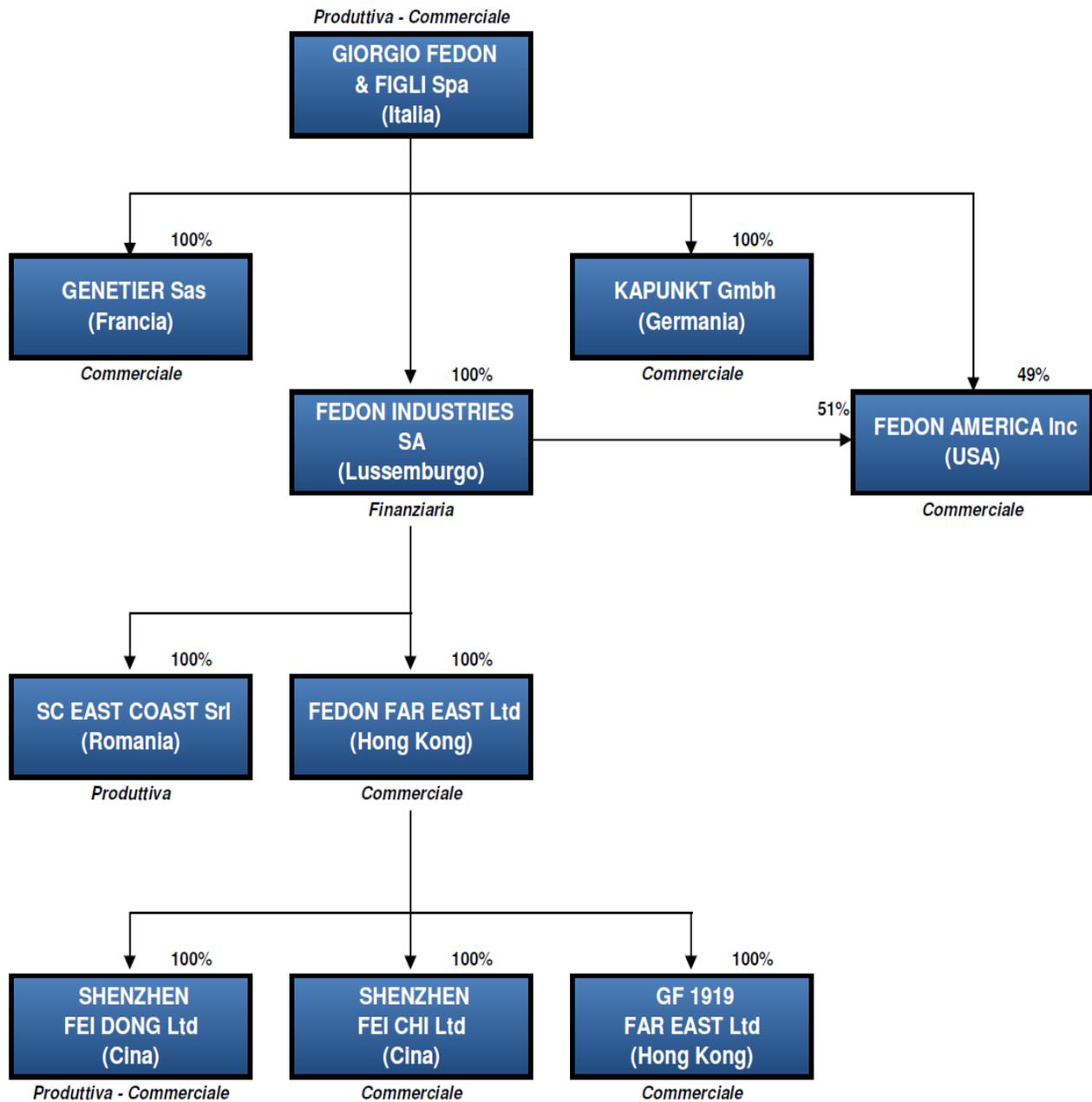
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.  
Outlet Giorgio Fedon 1919  
Via dell'Occhiale, n° 9  
32040 Domegge di Cadore (BL)

### CABINET D'AUDIT\*\*\* :

Mazars S.p.A.

\*\*\* Mandat conféré jusqu'à l'approbation des états financiers de l'exercice 2016

**Structure du Groupe au 31/12/2014**



## Rapport de Gestion du Groupe Fedon

### Avant-propos

Les actions ordinaires de la société mère du Groupe Fedon, Giorgio Fedon & Figli S.p.A., sont cotées sur le Marché NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le mois d'avril 1998.

Au mois de décembre 2014, la Société a obtenu de Borsa Italiana S.p.A. l'admission à la négociation de ses actions ordinaires sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A.

Cette opération consistait en une intercotation (*cross listing*) et l'admission s'est déroulée sans placement.

À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement européen n° 1606 de juillet 2002, le Groupe Fedon a adopté les Normes Comptables Internationales (IAS/FRS), édictées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 décembre 2014 ont été rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/FRS approuvées par l'Union européenne.

### Données de synthèse

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Produits des ventes et des services	62.621	60.433
<b>Total produits des ventes et des services</b>	<b>62.621</b>	<b>60.433</b>
<b>Marge brute</b>	<b>2.352</b>	<b>3.480</b>
Marge brute en pourcentage sur les produits	3,76%	5,76%
<b>Résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) (*)</b>	<b>4.076</b>	<b>5.226</b>
EBITDA en pourcentage sur les produits	6,51%	8,65%
<b>Résultat du Groupe</b>	<b>1.272</b>	<b>1.909</b>
Marge nette en pourcentage sur les produits	2,03%	3,16%
Capitaux propres des actionnaires de la société mère	17.416	16.781
Intérêts minoritaires	-	(76)
Effectif (en unités : moyennes mensuelles)	1.604	1.550
Bénéfice par action		
- base, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	€ 0,68	€ 1,03
- dilué, pour le bénéfice de l'exercice distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	€ 0,68	€ 1,03
Endettement / total capital utilisé	68,7%	62,9%
Ratio d'endettement (gearing ratio)	2,19	1,70

(\*) Le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) en diminuant le résultat d'exploitation de la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations. L'EBITDA ainsi obtenu est une mesure utilisée par la direction de la Société afin de contrôler et d'évaluer l'évolution opérationnelle de celle-ci. Il ne s'agit pas d'une mesure comptable dans le cadre des IFRS et, par conséquent, elle ne doit pas être considérée comme une mesure alternative pour l'évaluation de l'évolution du résultat du Groupe. Puisque la composition de l'EBITDA n'est pas réglementée par les normes

comptables de référence, le critère de détermination appliqué par le Groupe pourrait ne pas être homogène par rapport à celui adopté par d'autres et pourrait donc ne pas être comparable.

## Informations sur l'évolution de la gestion

Le Groupe Fedon est depuis de nombreuses années le leader international de la production et de la commercialisation d'étuis à lunettes et d'accessoires pour le secteur optique. De plus, le Groupe opère avec succès dans les secteurs de la maroquinerie, des articles de bureau et des articles cadeaux avec un large éventail de produits sous la marque Fedon 1919. Ceux-ci sont distribués dans le monde entier, grâce à un réseau de vente au détail constitué de boutiques monomarkes à la fois en gestion directe (à Vallesella di Cadore, Pieve d'Alpago, Paris, l'aéroport Marco Polo de Venise, les terminaux 1 et 2 de l'aéroport de Rome Fiumicino, l'aéroport de Milan Malpensa, Desenzano del Garda, la Ville de Venise à Calle Larga, Hong Kong et Shanghai) et en gestion indirecte (à Milan Rinascente, à l'aéroport d'Oblia, à Belgrade et en Chine dans deux grands magasins, respectivement à Nankin et à Xi'an).

Le cœur de métier du Groupe reste cependant la production et la commercialisation d'étuis à lunettes destinés aux grands fabricants italiens et étrangers du secteur optique.

Le Groupe Fedon possède trois usines de production, respectivement en Italie, en Roumanie et en Chine, ainsi que quatre filiales commerciales aux États-Unis, à Hong Kong, en Allemagne et en France.



Boutique Fedon 1919 à l'aéroport de Rome Fiumicino

Au cours de l'exercice 2014, l'activité du Groupe a enregistré des résultats positifs. En particulier, l'analyse des données de synthèse révèle :

- un chiffre d'affaires équivalant à 62 621 milliers d'euros, en hausse de 3,62 % par rapport à l'exercice précédent ;
- un résultat d'exploitation avant amortissements, frais financiers et impôts (EBITDA) équivalant à 4 076 milliers d'euros, soit 6,51 % du chiffre d'affaires ;
- un résultat net du Groupe équivalant à 1 272 milliers d'euros, soit 2,03 % du chiffre d'affaires ;
- des capitaux propres équivalant à 17 416 milliers d'euros ;
- un bénéfice par action de 0,68 euros

Le tableau suivant reprend les données du compte de résultat respectivement au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013.

## Compte de résultat

(montants en milliers d'euros)

	2014	% sur produits	2013	% sur produits
Produits des ventes et des services	62.621		60.433	
Autres produits	665		1.667	
<b>Total produits</b>	<b>63.285</b>		<b>62.100</b>	
Achats matières premières et fournitures	(26.344)	-42,07%	(26.161)	-43,29%
Achat de prestation de services	(11.476)	-18,33%	(11.247)	-18,61%
Redevances de crédit-bail	(2.532)	-4,04%	(2.145)	-3,55%
Charges de personnel	(18.731)	-29,91%	(17.104)	-28,30%
Autres provisions et autres charges	(534)	-0,85%	(552)	-0,91%
Correction des frais	409	0,65%	336	0,56%
<b>EBITDA</b>	<b>4.076</b>	<b>6,51%</b>	<b>5.226</b>	<b>8,65%</b>
Amortissements	(1.698)	-2,71%	(1.706)	-2,82%
Dépréciation des immobilisations	(26)	-0,04%	(40)	-0,07%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.352</b>	<b>3,76%</b>	<b>3.480</b>	<b>5,76%</b>
Charges financières	(2.208)	-3,53%	(1.768)	-2,93%
Produits financiers	1.328	2,12%	912	1,51%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1.472</b>	<b>2,35%</b>	<b>2.624</b>	<b>4,34%</b>
Impôts sur les bénéfices	(201)	-0,32%	(716)	-1,18%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1.272</b>	<b>2,03%</b>	<b>1.909</b>	<b>3,16%</b>
Résultat (part des minoritaires)	-		-	
<b>Résultat du Groupe</b>	<b>1.272</b>	<b>2,03%</b>	<b>1.909</b>	<b>3,16%</b>

Aux fins d'une comparaisons homogène entre les données économiques au 31 décembre 2014 et celle enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent, il convient de tenir compte du fait que le compte de résultat au 31 décembre 2013 est influencé de façon significative par le montant de la plus-value réalisée par la société mère en raison de la cession de l'immeuble sis à Vallesella di Cadore, dénommé « Palazzo di Vetro », plus-value qui s'élève à 967 milliers d'euros (desquels il faut déduire 93 milliers d'euros d'impôts supplémentaires). Cette circonstance est indiquée dans le tableau ci-après qui présente les données relatives à l'exercice 2013, nettes de ladite plus-value. Sur la base des données ainsi reclassées, les principaux indicateurs de l'évolution économique de 2014 sont les suivants :

- Le **chiffre d'affaires** s'élève à **62 621 milliers d'euros** par rapport à 60 433 milliers d'euros en 2013, en hausse de **3,62 %** ;

- **EBITDA** : Le résultat d'exploitation avant amortissements s'élève à **4 076 milliers d'euros** par rapport à 4 259 milliers d'euros lors de l'exercice précédent ;
- Le **résultat d'exploitation** est équivalent à **2 352 milliers d'euros**, par rapport à sa valeur de décembre 2013 s'élevant à 2 513 milliers d'euros ;
- Le **résultat avant impôt** s'élève à **1 472 milliers d'euros** par rapport à celui de l'exercice précédent, équivalant à 1 657 milliers d'euros, laissant apparaître une **diminution de 185 milliers d'euros** ;
- Enfin, le **résultat net** du Groupe s'élève à **1 272 milliers d'euros** par rapport à 1 035 milliers d'euros réalisés l'année dernière ;

(montants en milliers d'euros)

	2014	% sur produits	2013 sans la plus-value exceptionnelle	% sur produits
Produits des ventes et des services	62.621		60.433	
Autres produits	665		700	
<b>Total produits</b>	<b>63.285</b>		<b>61.133</b>	
Achats matières premières et fournitures	(26.344)	-42,07%	(26.161)	-43,29%
Achat de prestation de services	(11.476)	-18,33%	(11.247)	-18,61%
Redevances de crédit-bail	(2.532)	-4,04%	(2.145)	-3,55%
Charges de personnel	(18.731)	-29,91%	(17.104)	-28,30%
Autres provisions et autres charges	(534)	-0,85%	(552)	-0,91%
Correction des frais	409	0,65%	336	0,56%
<b>EBITDA</b>	<b>4.076</b>	<b>6,51%</b>	<b>4.259</b>	<b>7,05%</b>
Amortissements	(1.698)	-2,71%	(1.706)	-2,82%
Dépréciation des immobilisations	(26)	-0,04%	(40)	-0,07%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2.352</b>	<b>3,76%</b>	<b>2.513</b>	<b>4,16%</b>
Charges financières	(2.208)	-3,53%	(1.768)	-2,93%
Produits financiers	1.328	2,12%	912	1,51%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1.472</b>	<b>2,35%</b>	<b>1.657</b>	<b>2,74%</b>
Impôts sur les bénéfices	(201)	-0,73%	(623)	-1,03%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1.272</b>	<b>2,03%</b>	<b>1.035</b>	<b>1,71%</b>
Résultat (part des minoritaires)	-		-	
<b>Résultat du Groupe</b>	<b>1.272</b>	<b>2,03%</b>	<b>1.035</b>	<b>1,71%</b>

L'année 2014 a été une année importante pour le Groupe Fedon. Elle s'est terminée par la cotation du titre sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, géré par Borsa Italiana, en date du 18 décembre 2014. La cotation, réalisée sans placement, répond à la nécessité pour le Groupe de développer ses propres activités au cours des prochaines années, en suivant différentes stratégies de développement. Parmi celles-ci, le programme d'expansion de son réseau de boutiques monomarkets, au sein des aéroports et des grands centres commerciaux, revêt une importance particulière. Ce processus, qui durera plusieurs années, a pour objectif principal de consolider la marque Fedon en Europe et, plus particulièrement, en Italie. De là, la cotation sur le marché italien en tant qu'instrument d'accroissement de sa visibilité en Italie et de renforcement de la solidité du Groupe. Naturellement, le Groupe évaluera, dans un futur proche, l'opportunité d'effectuer des opérations sur capital appropriées qui permettront de financer ses projets de développement.

**Du point de vue de la gestion, la comparaison avec l'exercice 2013, bien que rectifié des effets économiques de nature exceptionnelle, laisse apparaître que le Groupe a investi de façon significative dans son développement futur, mais que ces investissements ne porteront leurs fruits qu'au cours des prochaines années. Cela apparaît clairement dans l'augmentation des redevances de crédit-bail et des charges de personnel qui reflètent à la fois une hausse des loyers en raison de l'ouverture de magasins monomarques en cours d'exercice et, notamment, d'investissements en personnel chargé de la gestion de ce réseau de magasins, personnel qualifié et spécialisé dans ce type de gestion. De plus, le Groupe a beaucoup investi afin d'adapter l'infrastructure des technologies de l'information (IT) et dans différentes applications logicielles dédiées à la gestion des processus d'entreprise complexes, tels que la planification commerciale, la gestion du stock, des instruments sophistiqués de veille économique (*Business Intelligence*) et des instruments de gestion et de contrôle.**

## Chiffre d'affaires

Comme déjà indiqué, le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 a augmenté de 3,6 % par rapport aux chiffres réalisés en 2013, pour atteindre 62 621 milliers d'euros.

En particulier, en ce qui concerne le cœur de métier du Groupe, l'on enregistre une hausse de 1,4 % de la division fabricants, équivalant à 688 milliers d'euros, alors que la division des ventes au détail du secteur optique a enregistré une hausse de 9,2 % par rapport à l'exercice précédent, soit une augmentation des produits de 694 milliers d'euros. Ces variations ne semblent donc pas significatives en valeur absolue, mais une lecture plus attentive laisse apparaître que :

- l'augmentation des produits avec les fabricants de lunettes est directement due à une excellente gestion des activités de développement de nouveaux produits qui a permis, en cours d'exercice, d'acquérir de nouvelles lignes qui ont compensé, en partie, la tendance, déjà constatée en 2013, à transférer en Chine une grande partie de la production des étuis entraînant ainsi une diminution généralisée des prix moyens ;
- la croissance du chiffre d'affaires des ventes au détail du secteur optique représente, au contraire, un pas en avant pour deux raisons : tout d'abord, parce que les produits ont dépassé le seuil psychologique des 8 millions d'euros et, ensuite, parce que cette croissance est due à l'enrichissement de l'offre qui compte désormais de nouveaux accessoires à plus grande valeur ajoutée et des instruments de vente innovants qui ont rencontré un bon succès auprès des clients.

Dans le secteur de la maroquinerie, le chiffre d'affaires des produits de la marque Fedon 1919 a enregistré une croissance de 15,2 %, due en grande partie aux ventes réalisées par les magasins monomarques (ventes au détail 1919) dont le nombre a augmenté avec les nouvelles ouvertures de Malpensa, à Milan, du terminal 2 de l'aéroport de Fiumicino, à Rome, de Desenzano del Garda au sein du centre de commercial Il Leone et du point de vente à Calle Larga, dans la ville de Venise, qui ont consolidé leurs propres recettes en cours d'exercice. Dans l'ensemble, les ventes au détail 1919 ont augmenté en 2014 de plus de 77 %, pour atteindre 2,3 millions d'euros. Par contre, les ventes en gros de la maroquinerie de marque 1919 ont enregistré une diminution en Italie à la suite de la baisse générale de la consommation, alors que la consommation est restée constante à l'étranger. D'une part, le marché russe ne s'est pas développé comme prévu pour des raisons liées à l'instabilité de la région et à la dévaluation du rouble, alors que, d'autre part, le marché américain a enregistré une croissance significative, venant ainsi couronner de succès les efforts faits par le Groupe au cours des années précédentes.

## EBITDA

L'**EBITDA**, principal indicateur de la gestion caractéristique, s'élève à 6,5 % des produits nets, en baisse par rapport au pourcentage enregistré lors de l'année précédente, équivalent à 7,05 % des produits. Cette diminution est due à plusieurs causes concomitantes qui sont résumées ci-après.

- Au cours de l'année 2014, le poste Achats de matières premières s'élève à 26 344 milliers d'euros, soit 42,07 % des produits, alors qu'en 2013, son incidence sur les produits s'élevait à 43,29 %. Le pourcentage de 2014 est donc inférieur de plus de 1 % par rapport à l'exercice 2013 et confirme que le Groupe, grâce à une nouvelle structure organisationnelle de gestion des achats au sein de la société contrôlée chinoise est parvenu à contrôler d'avantage les coûts des matières premières et des composants pour la production.
- En 2014, les Charges de personnel s'élèvent à 18 731 milliers d'euros par rapport à 17 104 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en augmentation de 1 627 milliers d'euros. Cette augmentation, qui équivaut approximativement à 1,6 % de produits en plus qu'en 2013 (incidence 2014 : 29,9 % ; incidence 2013 : 28,3 %), est due principalement (pour 1 522 milliers d'euros) à l'effet combiné de l'augmentation de l'effectif moyen et des charges de personnel dans la société contrôlée Shenzhen Feidong, en Chine. Par contre, la société mère a enregistré une réduction significative des charges de personnel direct en raison de l'accord conclu en avril 2013 avec les représentants syndicaux, accord qui a permis de mettre en place un contrat de solidarité effectif à partir du 2 mai 2013 et qui concernait en moyenne 30 travailleurs par mois. Cet accord, selon les prévisions d'origine, a conduit à la demande de prorogation du contrat de solidarité précité pour 12 mois supplémentaires, soit jusqu'au 2 mai 2015. Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilité) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Par ailleurs, cet accord préfigure la possibilité de recourir, au cours de 2015 et de 2016, à d'autres instruments de flexibilité, incluant la « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria - CIGS » (chômage partiel extraordinaire) et la « Mobilità » (départs sur base volontaire), en indiquant les modalités opérationnelles de la mise en place de ces procédures, y compris le montant des primes d'incitation au départ à verser aux travailleurs concernés. Sur la base de l'analyse des variables économiques découlant de l'accord en question, la société mère avait constitué une provision pour risques de personnel à hauteur de 115 milliers d'euros. Vu la baisse du nombre de salariés qui a déjà eu lieu au cours de l'année 2014, déjà mentionnée précédemment, cette affectation apparaît appropriée et ne nécessite aucun ajustement. En raison de ce qui a été précédemment exposé, la réduction globale des charges de personnel direct s'élève en 2014 à 592 milliers d'euros. Par ailleurs, comme déjà signalé au début de ce rapport, les charges de personnel indirect de la société mère, englobant entre autres les charges de personnel des magasins, ont augmenté de 550 milliers d'euros en raison de la finalisation du groupe de gestion des ventes au détail 1919.
- En matière de coûts, il convient de signaler que les achats de prestation de services ont augmenté en cours d'exercice et sont passés de 11 247 milliers d'euros en 2013 à 11 476 milliers d'euros en 2014 (hausse de 229 milliers d'euros), notamment en raison de la hausse des charges de transport liées à l'accroissement des volumes produits par l'usine en Chine.
- Enfin, les redevances de crédit-bail ont augmenté en 2014 de 387 milliers d'euros par rapport à l'année précédente en raison d'une hausse des loyers due à l'ouverture de nouveaux magasins monomarkets à la fin de 2013 ou dans le courant de l'année 2014.

Le **Résultat d'exploitation** s'élève en 2014 à 2 352 milliers d'euros, en baisse de 161 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent, chiffres qui reflètent la réduction de l'EBITDA. Le **résultat avant impôt** est équivalent à 1 472 milliers d'euros.

Enfin, le **Résultat net** s'élève à 1 272 milliers d'euros, soit 2,03 % des produits, par rapport à 1 035 milliers d'euros en 2013, nets de la plus-value extraordinaire déjà mentionnée au début de ce rapport.

## Évolution sectorielle

Le tableau qui suit présente la répartition des produits, du résultat d'exploitation avant amortissements et du résultat d'exploitation sans les ajustements nécessaires liés à la plus-value exceptionnelle réalisée au cours de l'exercice 2013 mentionnée précédemment dans ce rapport. Dans le but d'homogénéiser la comparaison des variables économiques qui sont affectées par cette plus-value exceptionnelle, un tableau supplémentaire où elle est reprise a été ajouté, lié à celui du compte de résultat précédemment présenté.

Les produits des ventes du secteur Optique, équivalent à 57 731 milliers d'euros, ont enregistré une hausse de 2,74% par rapport à l'année précédente (56 190 milliers d'euros). En particulier, comme déjà mentionné dans le paragraphe consacré au chiffre d'affaires, la division fabricant a enregistré une hausse de 1,4 %, équivalent à 688 milliers d'euros, alors que la division des ventes au détail du secteur optique a enregistré une hausse de 9,2 % par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 694 milliers d'euros.



Boutique Fedon 1919 à l'aéroport de Milan Malpensa

	Secteur optique			Secteur maroquinerie			Total		
	2014	2013	Delta en %	2014	2013	Delta en %	2014	2013	Delta en %
Produits des ventes	57.731	56.190	2,74%	4.889	4.243	15,23%	62.621	60.433	3,62%
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements</b>	<b>5.364</b>	<b>6.385</b>	-15,99%	<b>-1.288</b>	<b>-1.159</b>	-11,13%	<b>4.076</b>	<b>5.226</b>	-22,01%
<b>% sur les produits</b>	<b>9,29%</b>	<b>11,36%</b>	-2,07%	<b>-26,34%</b>	<b>-27,32%</b>	0,97%	<b>6,51%</b>	<b>8,65%</b>	-2,14%
Résultat d'exploitation	4.334	5.233	-17,18%	-1.982	-1.753	-13,06%	2.352	3.480	-32,41%
<b>% sur les produits</b>	<b>7,51%</b>	<b>9,31%</b>	-1,81%	<b>-40,54%</b>	<b>-41,32%</b>	0,78%	<b>3,76%</b>	<b>5,76%</b>	-2,00%

Ainsi, en référence au tableau suivant, L'EBIDTA du secteur optique est en baisse et est passé de 5 486 milliers d'euros en 2013 à 5 364 milliers d'euros en 2014, équivalant à 9,3 % des produits. Ce pourcentage, comparé à celui de l'exercice précédent, laisse apparaître une légère diminution de l'EBITDA sur les produits du secteur, soit 0,47 %. Le résultat d'exploitation du secteur est resté inchangé en valeur absolue et a subi une légère baisse en pourcentage.

Chiffres 2013, nets de la plus-value exceptionnelle :

	Secteur optique			Secteur maroquinerie			Total		
	2014	2013	Delta en %	2014	2013	Delta en %	2014	2013	Delta en %
Produits des ventes	57.731	56.190	2,74%	4.889	4.243	15,23%	62.621	60.433	3,62%
<b>Résultat d'exploitation avant amortissements</b>	<b>5.364</b>	<b>5.486</b>	-2,22%	<b>-1.288</b>	<b>-1.227</b>	-4,98%	<b>4.076</b>	<b>4.259</b>	-4,30%
<b>% sur les produits</b>	<b>9,29%</b>	<b>9,76%</b>	-0,47%	<b>-26,34%</b>	<b>-28,92%</b>	2,57%	<b>6,51%</b>	<b>7,05%</b>	-0,54%
Résultat d'exploitation	4.334	4.334	0,00%	-1.982	-1.821	-8,85%	2.352	2.513	-6,41%
<b>% sur les produits</b>	<b>7,51%</b>	<b>7,71%</b>	-0,21%	<b>-40,54%</b>	<b>-42,92%</b>	2,38%	<b>3,80%</b>	<b>4,16%</b>	-0,36%



Boutique Fedon 1919 à Hong Kong, centre commercial IFC

Le secteur maroquinerie a enregistré un chiffre d'affaires de 4 889 milliers d'euros. Comme déjà signalé au début de ce rapport, le chiffre d'affaires de la division maroquinerie est en hausse de 15,2 % par rapport à l'exercice précédent. En particulier, les produits des points de vente monomarkes Fedon ont globalement enregistré une croissance de 77 %, alors que les produits des ventes en gros sont restés constants par rapport à l'exercice précédent. L'EBITDA et le résultat d'exploitation enregistrent tout de même une légère amélioration par rapport à l'exercice précédent.

## Effectif

Le tableau suivant mentionne l'effectif du groupe au 31 décembre 2014 et 2013 :

	31/12/2014	31/12/2013
Dirigeants	7	7
Employés	232	205
Ouvriers	1.421	1.355
<b>Total Effectif</b>	<b>1.660</b>	<b>1.567</b>
<b>Nombre moyen dans l'année</b>	<b>1.604</b>	<b>1.550</b>

L'effectif moyen annuel du Groupe a augmenté de 54 unités par rapport à l'exercice précédent.

Le Groupe a maintenu des rapports continus avec les syndicats et les représentants des travailleurs. Ces rapports ont toujours été très cordiaux et caractérisés par un climat de collaboration. Ce climat a

permis la signature, en avril 2013, d'un accord important qui prévoit le recours à l'instrument des contrats de solidarité sur le site de production de la société mère en Italie. Cet accord, selon les prévisions d'origine, a conduit à la demande de prorogation de 12 mois supplémentaires du contrat de solidarité effectif au 2 mai 2013 et avec une date d'échéance au 2 mai 2014, soit jusqu'au 2 mai 2015. Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilità) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Sur la base de l'analyse des variables économiques découlant de l'accord en question, la société mère avait constitué une provision pour risques de personnel à hauteur de 115 milliers d'euros. Vu la baisse du nombre de salariés qui a déjà eu lieu au cours de l'année 2014, déjà mentionnée précédemment, cette affectation apparaît appropriée et ne nécessite aucun ajustement.

La Société s'engage à maintenir constamment à jour le système de contrôle et de garantie de la sécurité du travail.

## Situation patrimoniale et financière

### Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations corporelles	9.416	9.450
Immeubles de placements	1.067	1.102
Immobilisations incorporelles	1.418	1.133
Actifs financiers non courants	2.939	2.460
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>14.840</b>	<b>14.146</b>

Le poste « Actifs immobilisés », mentionné dans le tableau ci-dessus, passe de 14 146 milliers d'euros au cours de l'exercice 2013 à 14 840 milliers d'euros pour l'exercice 2014. Cette augmentation, équivalant à 695 milliers d'euros, est due d'une part à la hausse des immobilisations incorporelles pour 285 milliers d'euros et à celle des actifs financiers non courants pour 479 milliers d'euros, cette dernière étant due à une hausse des actifs pour impôts constatés d'avance (pour 224 milliers d'euros) et pour une hausse des dépôts de garantie liés aux contrats de location des magasins monomarkets Fedon (pour 253 milliers d'euros).

### Fonds de roulement net

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Stocks	15.254	13.048
Créances commerciales	9.236	10.426
Avoir fiscal, autres créances et autres actifs courants	5.562	4.055
Dettes commerciales	(12.911)	(11.476)
Dettes fiscales	(452)	(102)
Autres passifs courants	(2.956)	(2.843)
<b>Fonds de roulement net</b>	<b>13.734</b>	<b>13.109</b>

En référence aux postes qui composent le fonds de roulement net, l'augmentation survenue au cours de l'exercice 2014 et équivalente à 625 milliers d'euros se compose de la façon suivante :

- La hausse des stocks, équivalant à 2 206 milliers d'euros, est due à une demande supplémentaire de volumes lors de la dernière partie de l'exercice 2014, avec livraison début

2015, de la part de certains clients du secteur optique. Cette demande naît de la nécessité de compenser, par un stock approprié, la baisse de la capacité de production de l'établissement chinois en raison des congés prévus pour les festivités du Nouvel An chinois.

- La diminution des créances commerciales, à hauteur de 1 190 milliers d'euros, est due en partie à la cession pro-soluto d'une part conséquente de celles-ci à deux sociétés d'affacturage renommées et, en partie, à une meilleure gestion des créances non cédées.
- L'avoir fiscal a augmenté en raison d'une hausse du crédit TVA dont bénéficie la société mère à la fin de l'exercice.
- L'augmentation des dettes commerciales, équivalant à 1 435 milliers d'euros, est due à de meilleures conditions de paiement des fournisseurs de matières premières et composants pour la production.

## Endettement Financier Net

Le tableau suivant met en lumière les éléments constitutifs de l'endettement financier net à la clôture de chaque exercice :

(montants en milliers d'euros)

		31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>A</b>	5.880	3.107
Actifs financiers à la juste valeur	<b>B</b>	4.848	468
<b>Liquidités</b>	<b>C=A+B</b>	<b>10.728</b>	<b>3.575</b>
Financements des actionnaires	<b>E</b>	-	-
Dettes financières courantes bancaires et autres	<b>F</b>	7.005	5.439
Financements à long terme - part courante	<b>G</b>	637	728
<b>Endettement financier courant</b>	<b>H=E+F+G</b>	<b>7.642</b>	<b>6.167</b>
<b>Endettement financier courant net</b>	<b>I=H-C</b>	<b>(3.086)</b>	<b>2.591</b>
Financements à long terme - part non courante	<b>J</b>	9.578	3.504
<b>Endettement financier non courant</b>	<b>M=J</b>	<b>9.578</b>	<b>3.504</b>
<b>Endettement Financier Net</b>	<b>N=I+M</b>	<b>6.491</b>	<b>6.095</b>

L'endettement financier net passe de 6 095 milliers d'euros au 31 décembre 2013 à 6 491 milliers d'euros au 31 décembre 2014. L'augmentation est équivalente à 396 milliers d'euros et est répartie comme suit :

- une augmentation de l'endettement à court terme de 1 475 milliers d'euros ;
- une augmentation de l'endettement à moyen-long terme de 6 074 milliers d'euros due à une série de financements octroyés par les banques à la société mère et dont le détail est reporté dans la note explicative au chapitre 19 ;
- une augmentation significative des liquidités pour 7 153 milliers d'euros en raison des financements mentionnés au point précédent.

Au cours de l'exercice précédent, la société mère a obtenu un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation.



Collection Luxury Packaging Fedon, set de pochettes en python véritable

Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza, a été versé. Au cours de l'exercice 2014, un second acompte de 525 milliers d'euros a été versé.

## Liquidités et ressources financières

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation	2.429	2.388
Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement	(6.511)	2
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	6.252	(1.899)
Variation dans la différence de traduction et différence de change	603	(144)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2.773	347
Trésorerie en début de période	3.107	2.760
Trésorerie en fin de période	5.880	3.107

## Actions propres et actions/participations de sociétés dominantes

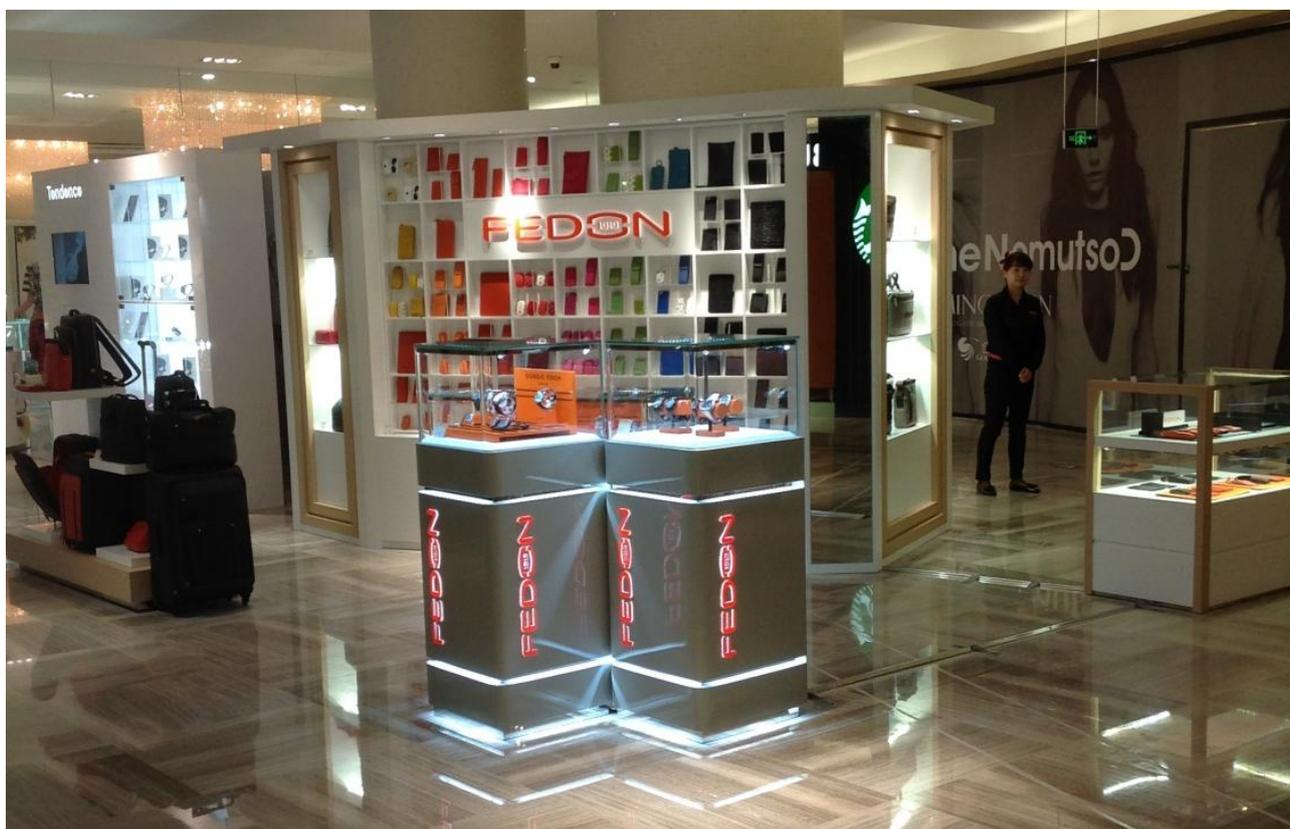
La Société détient des actions propres acquises à la suite de la délibération de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002. En date du 9 décembre 2014, l'assemblée des actionnaires a délibéré l'autorisation au conseil d'administration d'acquérir et de disposer d'actions propres, en ratifiant également les achats effectués depuis 2002 et, toujours en date du 9

décembre 2014, le conseil d'administration a délibéré de mettre à exécution les autorisations de l'assemblée.

Au 31 décembre 2014, la Société détient 29 943 actions ordinaires (équivalent à 1,58 % du total des actions et à 7,16 % du flottant) pour un montant nominal total de 77 milliers d'euros et pour une valeur de marché d'environ 238 milliers d'euros.

Le tableau suivant indique les mouvements des actions propres au cours de l'année 2014 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	40.528	105	<b>2,480%</b>
Achats	4.895	13	0,258%
Ventes	(15.480)	(40)	-0,815%
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>29.943</b>	<b>77</b>	<b>1,576%</b>



Boutique Fedon 1919 à Nankin, Golden Eagle Department Store

## Lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la société mère avec les soldes des états financiers consolidés.

Le tableau suivant indique le lien entre le résultat de l'exercice et les capitaux propres de la société mère avec les soldes des états financiers consolidés au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

(montants en milliers d'euros)

	année 2014		année 2013	
	Résultat de l'exercice	Capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>États financiers de la société mère IAS/IFRS</b>	11	12.588	1.368	13.873
Différence entre valeurs d'entrée des participations dans les états financiers de la société mère et fonds propres des sociétés contrôlées	729	5.256	287	3.862
Écart d'acquisition	-	118	-	118
Élimination des opérations intragroupe	532	(546)	255	(1.078)
Autres postes mineurs	-	-	-	6
<b>Total résultat et capitaux propres consolidés</b>	<b>1.271</b>	<b>17.415</b>	<b>1.909</b>	<b>16.781</b>
Total résultat et capitaux propres des tiers	-	-	-	-
<b>Total résultat et capitaux propres</b>	<b>1.271</b>	<b>17.415</b>	<b>1.909</b>	<b>16.781</b>

## Investissements

En cours d'exercice, le Groupe a effectué des investissements principalement en machines, installations et outillage ainsi qu'en ameublement et structures destinés aux points de vente monomarkes Fedon 1919 pour un montant total de 1 344 milliers d'euros et en biens incorporels pour 874 milliers d'euros, dont les postes les plus importants sont représentés par la capitalisation des frais internes de recherche et de développement pour un montant de 409 milliers d'euros.

## Recherche et développement

Au cours de l'année 2014, le Groupe a également poursuivi son activité de recherche et développement, désormais consolidée, en vue, d'une part, de compléter une gamme toujours plus riche de produits innovants par le design et par l'utilisation de nouvelles matières et, d'autre part, de dégager des avantages compétitifs grâce à la réduction des coûts de production et à l'optimisation des procédés de production. Le Groupe a réalisé environ 900 projets de nouveaux produits uniquement dans le cadre de son cœur de métier.

Au cours de l'exercice 2014, les activités de recherche et développement ont engendré, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, des coûts qui ont été capitalisés, en tant qu'immobilisations incorporelles, pour un montant total de 409 milliers d'euros. Ces chiffres sont supérieurs à ceux de 2013, équivalant à 336 milliers d'euros, venant ainsi confirmer le grand nombre de projets en mesure de générer des produits pluriannuels.

Au cours de l'année 2010, l'on a assisté au lancement du projet de recherche et innovation dénommé « Industria 2015 » Nouvelles technologies pour le « Made in Italy » De District à Filière : Lunetterie et innovation industrielle - Zone Objectif B portant le Numéro de projet MI00153.

Le projet a pour objectif la réalisation d'une plateforme pour l'intégration de la filière qui opère sur le front technique et de la gestion des sociétés et qui favorise un développement compétitif et

technologique du système des entreprises de la lunetterie italienne. La plateforme devra permettre aux événements qui se manifestent sur le front commercial et tout au long de la filière d'être reçus rapidement par tout le processus de production et à toute difficulté qui entraînerait des modifications de planification tout au long de la filière d'être immédiatement « visible » par tous les sujets concernés. La plateforme devra également permettre aux sujets de la filière de pouvoir communiquer de façon interactive.

Par décret d'attribution du Ministère du développement économique n° 00098MI01 du 21 décembre 2012, des coûts totaux ont été admis pour un montant de 13 747 949 euros ainsi que des subventions d'un montant total de 4 247 627 euros. La part des frais relevant de Giorgio Fedon e Figli s'élève à 1 001 317,78 pour une subvention totale de 353 415,03 euros. Au cours de l'année, des frais ont été supportés tels que prévus par le plan de financement.

Les coûts correspondants n'ont pas été capitalisés dans l'exercice concerné.

## **Opérations avec des parties liées**

Les rapports avec des entreprises contrôlées sont majoritairement de nature commerciale et financière, et s'effectuent aux conditions de marché.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la note explicative du bilan n° 26.

En ce qui concerne les rapports avec des parties liées autres que les sociétés contrôlées, rappelons que le Conseil d'administration de la société mère a adopté une « Procédure en matière d'opérations avec les parties liées » conformément aux prescriptions du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec les parties liées approuvé par la Consob, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, et aux indications et orientations pour l'application du Règlement sur les opérations avec les parties liées fournies par la Consob dans sa Communication n° DEM/10078683 du 24 septembre 2010.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A., émetteur dont les actions ordinaires sont négociées sur le marché électronique des actions NYSE d'Euronext Paris, compartiment C, est tenue d'appliquer ladite réglementation en matière d'opérations avec des parties liées en vertu de l'article 2, alinéa 1, du Règlement susmentionné qui comprend dans son champ d'application les sociétés italiennes avec des actions cotées sur des marchés réglementés d'autres pays de l'Union européenne.

En vertu de l'art. 2391-bis du Code civil, conformément aux principes indiqués dans le Règlement, la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » détermine les règles et les principes visant à garantir la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées réalisées directement par Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées.

La société mère remplit actuellement les conditions prévues pour se prévaloir de la dérogation accordée par l'article 10, alinéa 1, du Règlement qui, sans préjudice des dispositions de l'art. 5 en matière d'information du public, prévoit pour les sociétés cotées de petite dimension la possibilité d'appliquer aux opérations d'importance majeure les modalités d'instruction et d'approbation prévues pour les opérations d'importance mineure. De plus, l'article 13 du Règlement Émetteurs AIM Italia / Second marché des investissements, adopté par Borsa Italiana S.p.A., stipule que l'art. 10 du Règlement s'applique aux émetteurs AIM. Ces prévisions s'appliqueront lorsque les actions ordinaires de la société mère ne seront pas négociées sur le marché électronique des actions d'Euronext Paris, mais le seront sur le système multilatéral de négociation AIM Italia / Second marché des investissements, organisé et géré par Borsa Italiana.



Collection Eyewear Fedon, lunettes de soleil homme avec finitions en cuir

La Procédure est publiée sur le site internet du Groupe [www.fedongroup.com](http://www.fedongroup.com).

## Risques et incertitudes

Le contexte macro-économique actuel est caractérisé par une série de facteurs d'incertitude liés principalement à la volatilité des marchés financiers, à l'évolution des taux d'intérêt, au coût des matières premières, au taux de chômage et aux difficultés croissantes d'accès au crédit. Ce contexte nécessite l'adoption de modèles de gestion des affaires rigoureux qui permettent d'apaiser les incertitudes découlant de la prévisibilité limitée des événements futurs, influencés par des facteurs exogènes souvent incontrôlables. L'évolution des marchés à laquelle le Groupe doit faire face l'a poussé à revoir sa stratégie et à préparer un plan d'action incisif destiné à assurer la limitation des coûts et à maximiser son efficacité et sa compétitivité.

- Risques liés aux conditions générales de l'économie

La situation économique, patrimoniale et financière du Groupe est influencée par différents facteurs qui conditionnent le cadre macro-économique présent dans les différents pays où il opère, y compris le degré de confiance des consommateurs et des entreprises.

L'année 2014 a enregistré une hausse du chiffre d'affaires à la fois du secteur optique, secteur dans lequel le Groupe opère traditionnellement et concentre la partie la plus significative de son activité, et du secteur de la maroquinerie, notamment en raison de la croissance du nombre de points de vente monomarkets et de leur performance individuelle. En vérité, ce facteur représente un signal encourageant de reprise de l'activité commerciale et donc une mutation des conditions macro-économiques dans les marchés de référence du Groupe. Par contre, l'EBITDA résulte de peu inférieur à celui enregistré l'année dernière, témoignant du fait que les investissements faits par le Groupe au cours de l'année 2014 n'ont pas encore pleinement porté leurs fruits, mais ont influencé l'évolution à la hausse des charges d'exploitation.

L'année 2014 est donc une année de transition qui voit se confirmer la solidité économico-financière du Groupe et qui annonce une croissance plus marquée dans les prochaines années, croissance qui sera cependant conditionnée à l'évolution des variables macroéconomiques des zones géographiques, en premier lieu l'Italie et l'Europe, où se déroulent ses activités opérationnelles.

En ce qui concerne les informations requises par l'art. 2428 du Code civil sur les états financiers de l'exercice et par l'art. 40 du décret-loi n° 127/1991 sur les états financiers consolidés en ce qui concerne les objectifs et les politiques en matière de gestion du risque financier, il convient de souligner ce qui suit.

- Facteurs de risque financier

La Société s'expose à des risques financiers liés à son activité, qui se réfèrent plus particulièrement aux cas d'espèce suivants :

- Risque de crédit découlant des opérations commerciales ou des activités de financement. Le Groupe tend à limiter le plus possible son propre risque de crédit en évaluant les informations disponibles en matière de solvabilité des clients et l'analyse des données historiques, en appliquant aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonnées liées à des ouvertures de crédit et en contrôlant constamment que le montant des encours ne dépasse pas celui des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dues au poids (en pourcentage) de certains clients importants du secteur de l'optique sur le chiffre d'affaires. Le Groupe estime cependant que, s'agissant d'entreprises leaders du monde de la production et de la commercialisation de produits optiques, ce risque est limité. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal du détail, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, le Groupe contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers. Le Groupe a recours à l'affacturage pro-soluto pour une partie importante de son chiffre d'affaires.
- Risque de liquidité lié à la disponibilité des ressources financières et à l'accès au marché du crédit. Le risque de liquidité doit être considéré comme moyen/faible, vu le niveau d'endettement du Groupe par rapport aux volumes d'activité et aux capitaux propres.
- Risque de change lié aux activités dans des zones de devises différentes des devises de

dénomination. Le Groupe opère au niveau international et est donc exposé au risque de change.

- Risque de taux d'intérêt lié à l'exposition du Groupe à des instruments financiers qui génèrent des intérêts à taux variable, liés à la zone euro. Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir l'exposition au risque de taux liée à l'endettement bancaire et ne détient pas d'instruments financiers à caractère spéculatif.

Pour tous les détails techniques et pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux notes explicatives du bilan n<sup>os</sup> 27 et 28.

## Informations sur le capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social de la Société est constitué de 1 900 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,58 euros chacune.

La composition du capital au 31.12.2014 présente un flottant d'environ 22 % et un contrôle par la famille Fedon équivalant à environ 78 %, au travers de personnes physiques et de différentes sociétés.

À la même date, Monsieur Callisto Fedon, Président du Conseil d'administration de Fedon S.p.A., contrôlait directement et indirectement 27,08 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'art. 123-bis alinéa 2 du Testo Unico della Finanza (Texte unique de la Finance), veuillez vous reporter aux explications détaillées contenues dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise annexé aux présents états financiers.



Boutique Fedon 1919 dans la ville de Venise, Calle Larga

**Participations détenues par les membres du conseil d’administration**

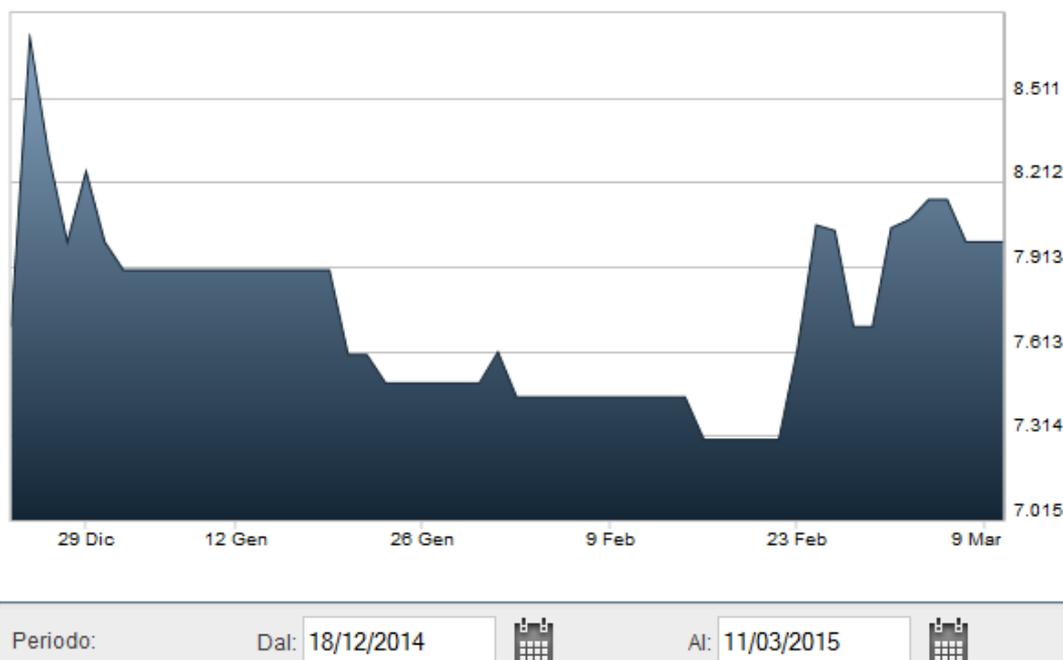
En vertu de la norme comptable IAS 24 et de l’art. 79 du Regolamento Emittenti 11971/1999, selon les critères établis dans l’annexe 3C, la note n° 27 mentionne les participations détenues à titre personnel par les membres des organes d’administration et de contrôle de la Société.

**Évolution du titre**

Le graphique ci-après indique l’évolution du titre sur Euronext au cours des 12 derniers mois :



Le graphique ci-après indique l’évolution du titre sur Borsa Italiana au cours des derniers mois :



## Direction et coordination

La Société n'est soumise à aucune activité de direction et de coordination de la part de sociétés ou de groupes.

## Sociétés contrôlées sises en dehors du territoire de l'Union européenne

L'organe administratif de Giorgio Fedon & Figli S.p.A., société qui contrôle les sociétés constituées et régies par des lois émanant d'États n'appartenant pas à l'Union européenne, a attesté de l'existence des conditions mentionnées à l'article 36 du règlement Consob n° 16191/2007, lettres a), b) et c). En particulier, il s'est assuré que les sociétés contrôlées sises en dehors du territoire de l'Union européenne :

- aient fourni au réviseur de la société mère les informations dont il a besoin pour réaliser son activité de contrôle des comptes annuels et infra-annuels ;
- disposent d'un système administratif et comptable en mesure de faire parvenir régulièrement à la direction, à l'organe de contrôle et au réviseur de la société mère les données économiques, patrimoniales et financières nécessaires à la rédaction des états financiers consolidés.



Accessoires de nettoyage pour le secteur optique

## Informations en vertu de l'art. 123 bis du T.U. n° 58/1998 (T.U.F.)

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise, englobant l'exercice 2014 et approuvé par le Conseil d'administration le 13 mars 2015, est un document rédigé séparément et non inclus dans le rapport de gestion. Le modèle adopté s'inspire substantiellement du Codice di Autodisciplina (Code de conduite) préparé par le Comité pour la gouvernance d'entreprise des sociétés cotées et édicté par

Borsa Italiana S.p.A.

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise est mis à la disposition des actionnaires auprès du siège social du Groupe et est publié sur le site [www.fedongroup.com](http://www.fedongroup.com).

## **Protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre des activités prévues par le décret-loi n° 196/03, dénommé « Code en matière de protection des données à caractère personnel », des activités utiles à l'évaluation du système de protection des informations qui relève de cette réglementation ont été mises en œuvre. Ces activités ont mis en lumière une adéquation substantielle aux formalités requises par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel gérées par la société mère, y compris la rédaction du Document relatif à la Sécurité qui a été opportunément mis à jour au cours de l'exercice 2014.

## **Protection de l'environnement**

Au vu du type d'activités de la société mère, celle-ci ne possède pas d'installations et/ou de processus industriels en mesure de constituer un risque potentiel pour l'environnement. Toutefois, celle-ci a mis en place une politique de collecte sélective des déchets ordinaires, d'élimination des déchets spéciaux dans le respect strict des normes en vigueur en la matière et de contrôle rigoureux du niveau des émissions acoustiques et des émissions atmosphériques, par ailleurs dûment autorisées par les autorités compétentes.

## **Perspectives futures**

Lors des trois premiers mois de 2015, le Groupe a entamé un processus de révision de sa structure organisationnelle en vue de l'optimisation de ses ressources dans le but de mettre en œuvre les directives générales du développement futur. En particulier, la structure en charge de parachever le programme de nouvelles ouvertures de magasins monomarkes Fedon au sein des aéroports italiens et étrangers a été agrandie et consolidée. En ce sens, les ouvertures de Bergamo, Orio al Serio, Rome Ciampino et du terminal 3 de Rome Fiumicino ont déjà été programmées entre mai et juin 2015. De plus, le Groupe poursuit l'enrichissement de sa gamme de produits, notamment dans le segment des étuis de luxe, destinés non seulement au secteur optique, mais également au secteur de la joaillerie, de l'horlogerie et des vins de prestige. Enfin, à l'occasion du MIDO, le salon international de l'optique qui s'est tenu à Milan au début du mois de mars, la première collection de lunettes de soleil Fedon a été présentée au public. Ces lunettes, exclusivement fabriquées en Italie, reflètent la tradition du Groupe dans le secteur de la maroquinerie grâce à des ornements et des pièces réalisés en cuir. La collection sera en vente exclusivement dans les magasins monomarkes Fedon à partir d'avril 2015.

## **Événements postérieurs à la date des états financiers**

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2014, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

Pieve d'Alpago, le 13 mars 2015

Le Président du Conseil d'administration  
Fedon Callisto

## Bilan consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIFS</b>			
Immobilisations corporelles	07	9.416	9.450
Immeubles de placements	08	1.067	1.102
Immobilisations incorporelles	09	1.418	1.133
Actifs pour impôts constatés d'avance	30	2.313	2.088
Autres actifs non courants	11	626	373
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>14.840</b>	<b>14.146</b>
Stocks	12	15.254	13.048
Créances commerciales et autres créances	13	12.114	13.104
Avoir fiscal	14	2.257	1.146
Autres actifs courants	23	426	231
Actifs financiers à la juste valeur	15	4.848	468
Liquidités	16	5.880	3.107
<b>Total actifs courants</b>		<b>40.780</b>	<b>31.103</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>55.620</b>	<b>45.249</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	17	4.902	4.902
Réserve légale	17	980	980
Autres réserves	17	7.159	6.696
Report à nouveau des bénéficiaires	17	3.103	2.293
Résultat de l'exercice		1.272	1.909
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		<b>17.416</b>	<b>16.781</b>
Capital et réserves (part des intérêts minoritaires)		-	-
Résultat (part des minoritaires)		-	-
<b>Capitaux propres (part des minoritaires)</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>17.416</b>	<b>16.781</b>
Financements à moyen-long terme	18	9.578	3.504
Provisions pour risques et charges	19	317	282
Avantages du personnel	20	3.924	3.523
Provisions pour impôts différés	30	427	573
<b>Total passifs non courants</b>		<b>14.245</b>	<b>7.882</b>
Dettes commerciales et autres dettes	21	15.469	13.831
Financements à court terme	18	7.642	6.167
Dettes fiscales courantes	22	452	102
Autres passifs courants	23	398	487
<b>Total passifs courants</b>		<b>23.960</b>	<b>20.587</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>55.620</b>	<b>45.249</b>

## Compte de résultat consolidé

(montants en milliers d'euros)

	Notes	2014	% sur produits	2013	% sur produits
Produits des ventes et des services	06	62.621		60.433	
Autres produits	29	665		1.667	
<b>Total produits</b>		<b>63.285</b>		<b>62.100</b>	
Achats matières premières et fournitures	29	(26.344)	-42,07%	(26.161)	-43,29%
Achat de prestation de services	29	(11.476)	-18,33%	(11.247)	-18,61%
Redevances de crédit-bail	29	(2.532)	-4,04%	(2.145)	-3,55%
Charges de personnel	29	(18.731)	-29,91%	(17.104)	-28,30%
Autres provisions et autres charges	29	(534)	-0,85%	(552)	-0,91%
Correction des frais	29	409	0,65%	336	0,56%
<b>EBITDA</b>		<b>4.076</b>	<b>6,51%</b>	<b>5.226</b>	<b>8,65%</b>
Amortissements	29	(1.698)	-2,71%	(1.706)	-2,82%
Dépréciation des immobilisations	29	(26)	-0,04%	(40)	-0,07%
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2.352</b>	<b>3,76%</b>	<b>3.480</b>	<b>5,76%</b>
Charges financières	29	(2.208)	-3,53%	(1.768)	-2,93%
Produits financiers	29	1.328	2,12%	912	1,51%
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>1.472</b>	<b>2,35%</b>	<b>2.624</b>	<b>4,34%</b>
Impôts sur les bénéfices	29	(201)	-0,73%	(716)	-1,18%
<b>Résultat net</b>		<b>1.272</b>	<b>2,03%</b>	<b>1.909</b>	<b>3,16%</b>
Résultat (part des minoritaires)		-		-	
<b>Résultat du Groupe</b>		<b>1.272</b>	<b>2,03%</b>	<b>1.909</b>	<b>3,16%</b>

## État du résultat global consolidé

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1.272</b>	<b>1.909</b>
<i>Autres bénéfices (pertes) globaux qui seront ensuite reclassés au compte de résultat :</i>		
- Variation de la réserve de couverture des flux de trésorerie	-	134
- Variation de la réserve de conversion	659	(143)
<i>Autres bénéfices (pertes) globaux qui ne seront pas ensuite reclassés au compte de résultat :</i>		
- Réévaluation des régimes à prestations définies	(210)	(154)
- Conversion passifs financiers	(376)	-
- Autres composantes de l'état du résultat global	(228)	-
<b>Total autres bénéfices (pertes)</b>	<b>(156)</b>	<b>(163)</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>1.116</b>	<b>1.746</b>

## État des variations des capitaux propres consolidés

(montants en milliers d'euros)

	Cap. social	Rés. légale	Rés. conversion	Actions propres	Rés. transit. IAS	Rés. éval. instr. fin.	Rés. actualis. indemn. fin de contrat	Autres rés. (*)	Report résultats à nouveau	Résultat de l'exercice (*)	Capitaux propres du Groupe	Cap. et rés. tiers	Capitaux propres consolidés
<b>Solde au 01/01/2014</b>	4.902	980	281	(105)	1.598	-	170	4.753	2.293	1.909	16.781	-	16.781
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	541	810	(1.351)	-	-	-
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(558)	(558)	-	(558)
Diff. de conversion	-	-	659	-	-	-	-	-	-	-	659	-	659
Autres mouvements	-	-	-	27	50	-	(210)	(604)	-	-	(738)	-	(738)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.272	1.272	-	1.272
<b>Solde au 31/12/2014</b>	4.902	980	940	(78)	1.648	-	(40)	4.690	3.103	1.272	17.416	-	17.416

	Capital social	Rés. légale	Rés. de conversion	Actions propres	Rés. transit. IAS	Rés. éval. instr. fin.	Rés. actualis. indemn. fin de contrat	Autres rés. (*)	Report résultats à nouveau	Résultat de l'exercice (*)	Capitaux propres du Groupe	Cap. et rés. tiers	Capitaux propres consolidés
<b>Solde au 01/01/2013</b>	4.902	980	425	(122)	1.456	(134)	324	3.913	1.489	2.413	15.646	(76)	15.570
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	1.160	697	(1.857)	-	-	-
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(556)	(556)	-	(556)
Diff. de conversion	-	-	(144)	-	-	-	-	-	-	-	(144)	-	(144)
Autres mouvements	-	-	-	17	142	134	(154)	(320)	107	-	(74)	76	2
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.909	1.909	-	1.909
<b>Solde au 31/12/2013</b>	4.902	980	281	(105)	1.598	-	170	4.753	2.293	1.909	16.781	-	16.781

## État des Flux de Trésorerie consolidé

(montants en milliers d'euros)

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	2014	2013
<b>Résultat net du Groupe</b>	1.272	1.909
<b>Flux non monétaires :</b>		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations	1.724	1.746
Provision pour dépréciation des créances	66	107
Moins-values (plus-values) nettes	(6)	(969)
Provision (utilisation) pour indemnités de fin de contrat	401	464
Dotation (utilisation) provisions pour risques et charges	35	(178)
Provision (utilisation) impôts différés et constatés d'avance	(371)	261
<b>Variations des actifs et passifs courants :</b>		
(Augmentation) Diminution Créances commerciales et autres créances	924	(1.702)
(Augmentation) Diminution autres actifs courants	(1.307)	1.145
(Augmentation) Diminution des Stocks	(2.206)	(471)
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales	1.638	532
Augmentation (Diminution) Autres passifs	260	(456)
<b>Total ajustements et variations</b>	<b>1.158</b>	<b>480</b>
<b>Flux net de Trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2.429</b>	<b>2.388</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	341	1.419
Intérêts perçus	54	52
Investissements en immobilisations incorporelles	(874)	(673)
Investissements en immobilisations corporelles	(1.344)	(657)
(Augmentation) Diminution autres actifs courants	(253)	11
Actifs financiers à la juste valeur	(4.434)	(150)
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(6.511)</b>	<b>2</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Distribution des dividendes	(558)	(556)
Actions propres	27	17
Autres mouvements capitaux propres	(765)	(16)
Emprunts de financements à moyen/long terme envers les banques	8.025	-
Remboursements de financements à moyen/long terme envers les banques	(1.951)	(854)
Emprunts (remboursements) nets de financements à court terme envers les banques	1.475	(491)
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>6.252</b>	<b>(1.900)</b>
Différences de change sur immobilisations	(56)	-
Variation de la réserve de change	659	(143)
<b>Effet des variations des cours de change sur les flux de trésorerie</b>	<b>603</b>	<b>(143)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>2.773</b>	<b>347</b>
<b>Trésorerie en début de période</b>	<b>3.107</b>	<b>2.760</b>
<b>Trésorerie en fin de période</b>	<b>5.880</b>	<b>3.107</b>

## **Normes comptables et notes explicatives**

### ***01. Informations sur la Société***

La publication des présents états financiers consolidés du Groupe Fedon pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 a été autorisée par délibération du Conseil d'administration en date du 13 mars 2015. La société mère, Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (ci-après, « la Société »), est une société anonyme de droit italien, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno, dont les actions ordinaires sont cotées sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le 8 avril 1998. Depuis le 18 décembre 2014, celles-ci sont cotées sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A..

Les principales activités de la Société sont décrites à la note n° 06.

### ***02. Normes comptables et critères de rédaction***

#### **Normes de base**

Les états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 décembre 2014 ont été rédigés sur la base des International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS » ou « normes comptables internationales ») édictées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et adoptées par la Commission européenne conformément à la procédure explicitée à l'art. 6 du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002 lors de la rédaction des présents états financiers, ainsi qu'en vertu des dispositions du décret-loi n° 38/2005. Les IFRS désignent également toutes les normes comptables internationales révisées (IAS) et toutes les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), précédemment dénommées Standing Interpretations Committee (SIC).

Les normes comptables adoptées sont conformes à celles utilisées lors de l'exercice précédent à l'exception des indications reportées au paragraphe « Normes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ».

Les présents états financiers sont rédigés dans la perspective de la continuité d'exploitation de la Société, selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les états financiers ont été rédigés sur la base du critère du coût historique, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (fair value).

Les états financiers consolidés se composent du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres, de l'état des flux de trésorerie et des notes explicatives suivantes.

Pour une meilleure lisibilité, le bilan, le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie, les notes explicatives et le rapport de gestion sont présentés avec des montants exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

## Choix de présentation des états financiers

Lors de la préparation des documents qui composent les états financiers, le Groupe a adopté les critères suivants :

### - Bilan

Les actifs et les passifs présentés au bilan ont été classés distinctement entre courants et non courants conformément aux dispositions de la norme comptable IAS 1.

En particulier, l'entité doit classer un actif en tant qu'actif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à réaliser l'actif, entend le vendre ou le consommer, dans son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) elle s'attend à réaliser cet actif dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs ont été classés en tant qu'actifs non courants.

L'entité doit classer un passif en tant que passif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) le passif doit être réglé dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres passifs ont été classés en tant que passifs non courants.

De plus, sur la base des dispositions de la norme IFRS 5, les actifs (et les passifs liés) dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés, lorsqu'ils existent, en tant qu' « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés à des actifs destinés à être cédés ».

### - Compte de résultat

Les coûts sont classés sur la base du critère de leur nature.

### - État des variations des capitaux propres

L'état a été rédigé en présentant les postes par colonne, avec rapprochement des soldes de début et de fin de période de chacun des postes qui composent les capitaux propres.

### - État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés en utilisant la méthode indirecte autorisée par l'IAS 7, car ce critère est le plus conforme au secteur d'activités dans lequel l'entreprise opère. En appliquant ce critère, le résultat de l'exercice a été ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

## Normes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014

Les nouvelles IFRS ou amendements applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et applicables au Groupe sont les suivants :

*IFRS 10 – « États financiers consolidés ».* Cette norme se fonde sur des principes déjà existants, en identifiant le contrôle comme étant la base pour la consolidation de toutes sortes d'entités. Cette norme fournit des indications supplémentaires afin d'évaluer la présence du contrôle. Cette norme, publiée par l'IASB en mai 2011, a été homologuée par la Communauté européenne en décembre 2012 et est applicable au plus tard aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

De plus, en date du 28 juin 2013, l'IASB a publié certaines modifications aux normes *IFRS 10, 11 et 12 (Amendements aux IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12)* qui fournissent les principes d'application relatifs à la présentation des données comparatives. Cette norme et les amendements s'appliquent de façon rétrospective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'effet sur le périmètre de consolidation.

*IAS 27 (révisée en 2011) « États financiers individuels ».* Cette norme contient les dispositions relatives aux états financiers individuels conservées à la suite de l'inclusion dans l'IFRS 10 des dispositions relatives au contrôle. Cette norme, publiée par l'IASB en mai 2011, a été homologuée par la Communauté européenne et s'applique de façon rétroactive. Cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

*Amendements à la norme IAS 32 « Instruments financiers : Présentation ».* Ces modifications apportent des éclaircissements sur certaines conditions requises nécessaires à la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. Cette norme, publiée par l'IASB en décembre 2011, a été homologuée par l'Union européenne en décembre. Les amendements appliqués de façon rétrospective n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

*Amendements à la norme IAS 36 – « Dépréciation d'actifs ».* Ces modifications indiquent les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs qui ont subi une perte de valeur, dans le cas où celle-ci a été déterminée sur la base de la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente. Ces modifications s'appliquent de façon rétroactive pour les périodes qui commencent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces modifications n'ont eu aucun effet sur les états financiers consolidés du Groupe.

En date du 12 novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 – Instruments financiers portant sur la classification et l'évaluation des actifs financiers, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette publication représente la première partie d'un processus en plusieurs phases qui vise à remplacer intégralement la norme IAS 39. Cette nouvelle norme utilise une seule approche basée sur les modalités de gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers afin d'en déterminer le critère d'évaluation, en remplaçant les différentes règles prévues par la norme IAS 39. De plus, cette nouvelle norme prévoit une seule méthode de dépréciation des actifs financiers. Ces amendements sont applicables de façon rétroactive pour les exercices qui débutent le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'adoption de ces amendements n'a eu aucun effet sur les états financiers.

Les normes IFRS 11 « Partenariats », remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et l'interprétation SIC-13 « Entités contrôlées en commun - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette nouvelle norme requiert un classement des participations dans des entités contrôlées en commun basé sur les droits et obligations du partenariat, plutôt que sur sa forme légale. Une distinction est faite entre les participations dans des coentreprises (au cas où le Groupe a des droits sur les actifs nets de l'accord) et une entité contrôlée en commun (au cas où le

Groupe a des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'accord). L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'effet sur le périmètre de consolidation.

La norme IFRS 12 et ses amendements mentionnent les informations supplémentaires à fournir sur chaque type de participation, y compris les participations dans des filiales, les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et d'autres véhicules non consolidés. De nombreuses informations requises par l'IFRS 12 étaient précédemment incluses dans les normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, tandis que d'autres sont nouvelles.

Les amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – Entités d'investissement s'appliquent aux entités définies en tant qu'entités d'investissement (par exemple sociétés de financement par capitaux propres, sociétés de capital-risque, fonds de pension), dont l'objet social est l'investissement dans des fonds pour obtenir un gain en capital ou un produit financier ou les deux à la fois. Sur la base desdits amendements, les filiales d'entités d'investissement ne doivent pas être intégralement consolidées, mais bien évaluées à la juste valeur comptabilisée au compte de résultat.

L'adoption de toutes les autres normes et interprétations susmentionnées n'a et n'aura aucun impact matériel futur sur l'évaluation des actifs, des passifs, des charges et des produits du Groupe ainsi que sur les informations correspondantes dans les états financiers.

En ce qui concerne la présentation des états financiers, il est précisé ce qui suit :

- Situation patrimoniale et financière : le Groupe fait la distinction entre actifs et passifs non courants et actifs et passifs courants ;
- Compte de résultat : le Groupe présente une classification des coûts selon leur nature, que l'on estime plus représentative des activités principalement commerciales et de distribution du Groupe ;
- État du résultat global : englobe, non seulement le résultat net de l'exercice, mais également les effets des variations de changes, de la réserve de couverture des flux de trésorerie et des gains et des pertes actuariels qui ont directement été comptabilisés en variation des capitaux propres ; ces postes sont subdivisés selon la possibilité ou non qu'ils puissent être reclassés ensuite au compte de résultat ;
- État des variations des capitaux propres : le Groupe englobe toutes les variations des capitaux propres, y compris celles découlant des transactions avec les actionnaires (distributions de dividendes et augmentations de capital social) ;
- État des flux de trésorerie : il a été rédigé en utilisant la méthode indirecte pour déterminer les flux trésorerie provenant des activités de l'exercice.

### **Normes IFRS/Interprétations approuvées non encore applicables**

Les IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et homologuées par leur adoption en Europe, dont la date d'entrée en vigueur obligatoire est postérieure au 31 décembre 2014, sont reportées ci-après.

L'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » est une interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » et régit la comptabilisation des passifs pour le paiement de taxes, autres que l'impôt sur le résultat, et établit en particulier l'événement duquel découle l'obligation et le moment de reconnaissance du passif.

L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » concerne la comptabilisation des régimes à prestations définies qui prévoient la contribution de tiers ou de salariés.

Les améliorations annuelles englobent des amendements mineurs à divers normes, en référence à des sections de certaines normes qui n'étaient pas claires.

### **Normes IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et non homologuées en Europe**

Les normes comptables internationales, les amendements à des normes comptables et interprétations existantes, ou à des prévisions spécifiques contenues dans les normes et les interprétations approuvées par l'IASB qui n'ont pas encore été homologuées par leur adoption en Europe à la date du présent rapport financier sont reportées ci-après.

Le projet de révision de la norme comptable en matière d'instruments financiers a été finalisé par l'émission de la version complète de l'IFRS 9 « Instruments financiers ». Les nouvelles dispositions de la norme sont les suivantes : (i) elles modifient le modèle de classification et d'évaluation des actifs financiers ; (ii) elles introduisent le concept de prévision des pertes attendues (Expected credit losses) entre les variables à considérer pour l'évaluation et la dépréciation des actifs financiers (iii) elles modifient les dispositions en matière de comptabilité de couverture. Ces dispositions entreront en vigueur à partir des exercices qui débiteront le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » demande aux sociétés de comptabiliser le produit au moment du transfert du contrôle des biens ou des services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme introduit une méthodologie articulée autour de cinq « étapes » visant à analyser les transactions et définir la comptabilisation des produits en référence autant à leur échéance qu'à leur montant. Parmi les impacts prévisibles, l'application de cette nouvelle norme pourra comporter un timing différent (anticipé ou différé par rapport aux normes actuellement en vigueur) de reconnaissance des produits, ainsi que l'application de différentes méthodes (par exemple, la reconnaissance des produits au fur et à mesure au lieu d'une reconnaissance ponctuelle ou vice versa). Cette nouvelle norme requiert également des informations supplémentaires sur la nature, le montant, l'échéance et l'incertitude liés aux produits et aux flux de trésorerie découlant des contrats avec les clients. Elle doit être appliquée pour les périodes annuelles qui débiteront le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et son application anticipée est autorisée.

La norme IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » concerne les activités à tarifs réglementés ou les secteurs soumis à la réglementation des tarifs.

La norme IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » a pour objectif de préciser le traitement comptable pour les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (« business »).

En amendant la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », l'IASB a précisé qu'un processus d'amortissement fondé sur les produits ne peut être appliqué en référence aux éléments corporels, car cette méthode se fonde sur des facteurs, tels que les volumes et les prix de vente, qui ne représentent pas la consommation effective des avantages économiques associés à cet élément.

Les amendements à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 41 « Agriculture » concernent les règles de comptabilisation des arbres fruitiers.

Avec l'amendement à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées », l'IASB a résolu un conflit entre ces deux normes en référence au traitement comptable à appliquer lorsqu'une entité vend ou transfère une filiale à une autre entité sur laquelle elle exerce un contrôle conjoint (« joint venture ») ou une influence notable (« entités associées »).

Les « Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014) » modifient certaines normes comptables, en référence à certains aspects peu clairs.

L'amendement à la norme IAS 27 « États financiers individuels » a introduit la faculté d'évaluer les participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées, dans les états financiers individuels, en utilisant la méthode de la mise en équivalence.

Le document « Entités d'investissement : application de l'exception à la consolidation (Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28) » précise certains aspects liés aux entités d'investissement.

Le document « Initiative informations à fournir (Amendements à la norme IAS 1) » précise certains aspects liés à la présentation des états financiers en mettant l'accent sur le caractère significatif des informations supplémentaires (« disclosures ») des états financiers, en précisant qu'un ordre spécifique n'est plus prévu pour la présentation des notes des états financiers et en prévoyant la possibilité de regrouper/décomposer des postes des états financiers tout comme les postes prévus comme contenu minimum dans la norme IAS 1 peuvent être regroupés s'ils ne sont pas significatifs.

Le Groupe est en train d'évaluer les critères de mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 15 décrites ci-dessus et leurs impacts sur ses états financiers consolidés. En ce qui concerne les autres normes et interprétations détaillées ci-dessus, il n'est pas prévu que leur adoption ait des impacts matériels lors de l'évaluation des actifs, des passifs, des charges et des produits du Groupe.

### **Principes de consolidation**

Les comptes consolidés comprennent les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et de ses sociétés contrôlées, établis au 31 décembre de chaque exercice. Les chiffres utilisés pour la consolidation des sociétés contrôlées proviennent des états financiers préparés par les administrateurs de chacune des sociétés contrôlées. Ces données ont été modifiées et reclassées de façon appropriée, lorsque cela s'est avéré nécessaire, afin de les homogénéiser pour qu'elles répondent aux normes comptables internationales ainsi qu'aux critères de classification du Groupe.

Les soldes et transactions intragroupe, y compris les bénéfices et les pertes éventuels non réalisés provenant de transactions intragroupe comptabilisées à l'actif, sont totalement éliminés.

Les sociétés contrôlées sont intégralement consolidées à partir de la date d'acquisition, c'est-à-dire la date à laquelle le Groupe en prend le contrôle, et elles cessent d'être consolidées à la date où leur contrôle est transféré en dehors du Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profits ou de pertes et d'actifs nets non détenue par le Groupe et font l'objet d'un poste distinct dans le compte de résultat, et dans le bilan parmi les composants des capitaux propres, séparément des capitaux propres du Groupe. Les acquisitions d'intérêts minoritaires sont comptabilisées selon la méthode de la « parent entity extension », sur la base de laquelle l'écart entre le prix payé et la valeur comptable de la quote-part des actifs nets achetés est comptabilisé comme écart d'acquisition.

### 03. Périimètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère Giorgio Fedon & Figli S.p.A. et des sociétés italiennes et étrangères sur lesquelles Fedon a le droit d'exercer le contrôle, directement ou indirectement (par le biais de ses sociétés contrôlées), de déterminer les choix financiers et de gestion et d'obtenir les bénéfices correspondants.

Les sociétés contrôlées sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été effectivement transféré au Groupe et cessent d'être consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré en dehors du Groupe.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2014 et consolidées à l'aide de la méthode de l'intégration globale sont les suivantes :

Dénomination sociale	Siège social :	Part du Groupe
<b>Société mère</b>		
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	Italie	-
<i>Sociétés contrôlées intégralement consolidées :</i>		
Genetier S.a.s.	France	100%
Kapunkt GmbH	Allemagne	100%
Fedon America Inc.	États-Unis	100%
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100%
East Coast S.r.l.	Roumanie	100%
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100%
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100%
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100%
GF 1919 Far East	Hong Kong	100%

### 04. Estimations comptables significatives

#### Incertitude des estimations

Les estimations effectuées à la date de clôture des états financiers sont revues périodiquement et pourraient entraîner des ajustements significatifs dans les valorisations des actifs et passifs avant la clôture du prochain exercice.

Ces estimations sont utilisées pour comptabiliser les provisions pour risques de crédit, pour dépréciation de stocks, dotations aux amortissements, provisions pour dépréciation d'actifs, pour avantages du personnel, pour impôts et pour risques et charges ainsi que pour fiscalité différée active. En particulier :

#### Perte de valeur de l'écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test, avec une périodicité annuelle, quant à d'éventuelles pertes de valeur. Ce test requiert une estimation de la valeur d'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle est attribué l'écart d'acquisition, basée à son tour sur l'estimation des flux financiers attendus par l'unité et sur leur actualisation, sur la base d'un taux d'escompte adéquat.

**Impôts différés actifs**

Les impôts différés actifs sont comptabilisés conformément à la norme IAS 12 et englobent ceux liés aux pertes fiscales reportées, dans la mesure où il est probable de dégager des bénéfices fiscaux adéquats au titre desquels lesdites pertes pourront être utilisées et les extournes des écarts temporaires absorbées. Une évaluation discrétionnaire est demandée aux membres du conseil d'administration en vue de déterminer le montant des impôts différés actifs pouvant être comptabilisés. Ils doivent estimer leur probabilité de survenance dans le temps et le montant des bénéfices futurs fiscalement imposables, ainsi qu'une stratégie de planification des impôts futurs.

**Frais de développement**

Les frais de développement sont capitalisés sur la base de la norme comptable explicitée ci-après. Pour déterminer les montants à capitaliser, les administrateurs doivent élaborer des hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations, les taux d'escompte à appliquer et les périodes de manifestation des bénéfices attendus.

**Provisions pour risques et charges**

La Société a utilisé des estimations pour l'évaluation des provisions pour risques de crédit, pour garanties données aux clients, pour restructuration, pour dépréciation de stocks et pour d'autres risques et charges. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux notes relatives à chaque poste de bilan.

**05. Synthèse des principaux critères comptables****Immeubles, installations et machines**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, comprenant les frais accessoires directement imputables et nécessaires à la mise en service du bien en vue de l'utilisation pour laquelle il a été acheté.

Les terrains, à la fois nus ou rattachés à des constructions industrielles, ont été généralement comptabilisés séparément et ne sont pas amortis car ils ont une durée d'utilité illimitée.

Certains biens ayant fait l'objet d'une réévaluation lors des périodes précédant la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2006) sont comptabilisés sur la base de leur valeur réévaluée à la date de réévaluation, considérée comme coût présumé (deemed cost).

Les frais d'entretien et de réparation, qui ne sont pas susceptibles de valoriser et/ou de prolonger la durée de vie résiduelle des biens, sont généralement enregistrés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont soutenus.

Les immobilisations corporelles sont présentées nettes des amortissements cumulés s'y rattachant ainsi que d'éventuelles pertes de valeur déterminées selon les modalités décrites ci-après. L'amortissement est calculé linéairement sur la base de la durée d'utilité estimée pour l'entreprise, celle-ci étant réexaminée tous les ans et, le cas échéant, modifiée suite à d'éventuels changements par application prospective.

Les principales quotes-parts technico-économiques utilisées sont les suivantes :

Terrains	Non applicable
Constructions industrielles	2%
Constructions civiles	3%
Constructions légères	10%
Installations génériques	17,5%
Installations et machines	6,67%
Matériel et outillage	25%
Autres biens :	
- Matériel informatique	20%
- Matériel et équipements de bureau	12%
- Véhicules de tourisme	20-25%

Lors de la vente d'un bien ou lorsqu'il ne reste aucun bénéfice financier futur attendu de son utilisation, celui-ci est sorti du bilan et l'éventuelle perte ou bénéfice (calculé(e) comme différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée) est indiqué(e) sur le compte de résultat de l'exercice.

Les biens acquis par des contrats de crédit-bail sont inscrits à la valeur normale du bien au début du contrat, avec comptabilisation simultanée au passif de la dette financière correspondante vis-à-vis des sociétés de location.

Les amortissements de ces biens sont calculés en fonction de la durée d'utilité économique d'une manière analogue à ce qui a été effectué pour les autres immobilisations corporelles.

### **Immeubles de placements**

Les terrains et les constructions détenus afin de percevoir un loyer ou à titre de placement sont inscrits au coût historique total comprenant les charges accessoires liées à l'acquisition et déduction faite des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation tel que : la cessation d'utilisation directe ou la prise d'effet d'un contrat de crédit-bail opérationnel avec des tiers.

### **Écart d'acquisition**

L'écart d'acquisition, à durée de vie indéterminée, représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables. Après l'inscription initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût, diminué des éventuelles pertes de valeurs cumulées. L'écart d'acquisition fait l'objet au moins annuellement d'un test de dépréciation (impairment test), destiné à déterminer les éventuelles réductions de valeur. Afin de réaliser correctement les analyses de valorisation, l'écart d'acquisition est alloué à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficieront des synergies de l'acquisition.

### **Actifs incorporels**

Un actif incorporel n'est comptabilisé que s'il est identifiable, contrôlable, si l'on prévoit qu'il génère des bénéfices économiques futurs et si son coût peut être déterminé de façon fiable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au prix d'acquisition ou de revient après amortissements et pertes de valeur accumulés.

L'amortissement est paramétré d'après la durée d'utilité prévue et commence dès que l'actif est prêt à être mis en service.

Chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée, l'on procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif, en imputant la dépréciation éventuelle au compte de résultat. Lorsque les conditions pour la dépréciation précédemment effectuée disparaissent, la valeur comptable de l'actif est rétablie avec imputation au compte de résultat, dans les limites de la valeur nette d'entrée que l'actif en objet aurait eu si la dépréciation n'avait pas été effectuée et si les amortissements avaient été effectués.

### **Frais de recherche et développement**

En vertu de la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges au compte de résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de développement d'une activité sont capitalisés si la faisabilité technique et commerciale ainsi que le rendement du capital investi de ladite activité sont certains et déterminés, et si la Société a l'intention et les ressources nécessaires pour réaliser son développement. Les frais capitalisés englobent le coût des matériaux, le coût salarial et une part correspondante de frais généraux. Ils sont inscrits au coût, après amortissements cumulés et pertes dues à l'impairment.

Les actifs incorporels, autres que les frais de développement, générés en interne ne sont pas capitalisés et sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

Les bénéfices ou les pertes découlant de la vente d'un actif incorporel sont déterminés par la différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée du bien et sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment de la vente.

### **Dépréciation des actifs (impairment)**

À chaque clôture de bilan, le Groupe évalue l'éventuelle existence d'indicateurs de dépréciation des actifs à durée de vie indéterminée. Dans ce cas, ou dans les cas où une vérification annuelle des dépréciations est requise, le Groupe effectue une estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (cash generating unit) nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif, sauf lorsque cet actif ne génère pas de flux de trésorerie qui soient suffisamment indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, cet actif a subi une perte de valeur et doit donc être déprécié pour atteindre sa valeur recouvrable. En déterminant la valeur d'utilité, le Groupe déduit de la valeur actuelle les flux de trésorerie futurs en utilisant un taux d'actualisation avant impôt comprenant un taux d'intérêt sans risque en y rajoutant les risques inhérents à l'actif. Les dépréciations enregistrées par l'actif d'exploitation sont comptabilisées dans le compte de résultat dans les catégories de coût correspondant à la fonction de l'actif qui a enregistré la dépréciation.

À chaque clôture, le Groupe évalue également l'éventuelle existence d'indicateurs de diminution (ou de réduction) des dépréciations précédemment comptabilisées et, si ces indicateurs existent, estime la valeur recouvrable. La valeur d'un actif précédemment déprécié peut être réajustée uniquement s'il y a eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif suite à la dernière comptabilisation d'une dépréciation. Dans ce cas, la valeur comptable de l'actif est portée à la valeur recouvrable, sans toutefois que la valeur ainsi augmentée puisse excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents.

Chaque reprise est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat. Si l'actif est comptabilisé pour un montant réévalué, la reprise devra être traitée comme une réévaluation. Après avoir comptabilisé une reprise suite à un test de valorisation, la part d'amortissement de l'actif est corrigée pour les périodes futures, afin de répartir la valeur comptable modifiée, nette d'éventuelles valeurs résiduelles, linéairement tout le long de la vie utile restante.

### **Participations dans d'autres entreprises**

Les participations dans d'autres entreprises sont classées, dans le cadre de leur évaluation, comme actifs financiers disponibles pour la vente et sont évaluées à la juste valeur avec affectation des effets dans les capitaux propres. Quand il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de façon fiable, les participations sont évaluées au coût rectifié pour pertes de valeur durables, dont l'effet est pris en compte dans le compte de résultat.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût moyen d'acquisition ou de revient et leur valeur de réalisation présumée découlant de l'évolution du marché. La valeur présumée de réalisation est déterminée sur la base du prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, net des coûts directs de vente.

Le coût d'acquisition a été utilisé pour les produits acquis destinés à la revente et pour les matériaux d'usage direct ou indirect, acquis et utilisés dans le cycle de production, alors que le coût de revient a été adopté pour les produits finis ou en cours de réalisation.

Pour déterminer le coût d'acquisition, l'on a pris en compte le coût effectivement supporté, incluant les frais accessoires à imputation directe, parmi lesquels les frais de transport et les charges douanières après déduction des remises commerciales.

Dans le coût de revient, l'on a pris en compte non seulement le coût des matériaux utilisés, tel que défini ci-dessus, mais aussi les coûts industriels à imputation directe et indirecte.

Pour la part des stocks que la Société pense ne plus pouvoir utiliser ou ayant une valeur de réalisation présumée inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision correspondante est constituée pour dépréciation des stocks.

### **Créances commerciales et autres créances**

Les créances commerciales sont incluses dans l'actif courant, à l'exception de celles ayant une échéance contractuelle supérieure à douze mois par rapport à la date du bilan, qui sont classées dans l'actif non courant. Ces actifs sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances ayant une échéance supérieure à un an, non rémunérées ou qui produisent des intérêts inférieurs au marché, sont actualisées en utilisant les taux du marché. Les créances commerciales sont actualisées en présence de délais de paiement supérieurs aux délais de paiement moyens octroyés. Pour les créances commerciales, l'ajustement à la valeur de réalisation se fait par l'inscription de provisions pour dépréciation constituées en présence d'une évidence objective que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser la créance à sa valeur d'origine, soit sur la base d'éléments précis et certains, soit sur la base d'informations et d'estimations à la date du bilan.

### **Actifs financiers à la juste valeur**

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent des titres de la dette publique détenus par le Groupe relatifs à des activités de négociation ou toutes activités dans le cadre

d'achats pour la vente à court terme. Les gains ou pertes enregistrés à la clôture sur ces actifs sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les liquidités et les dépôts à court terme dans le bilan comprennent les montants en caisses et les dépôts à vue et à court terme qui, dans ce dernier cas, ont une échéance prévue à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

### **Capitaux propres**

#### **Capital social**

Le capital social est représenté par le capital souscrit et libéré.

Les coûts strictement liés à l'émission de nouvelles actions sont classés en déduction directe des capitaux propres, nets de l'effet fiscal différé.

#### **Actions propres**

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Le coût d'acquisition des actions propres et les produits découlant des éventuelles ventes successives sont comptabilisés en tant que mouvements de capitaux propres. La réserve actions propres en portefeuille inscrite lors de précédents exercices est classée au sein de la réserve bénéfices non répartis.

#### **Financements**

Tous les financements sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des frais accessoires de mise en place du financement.

Après la comptabilisation initiale, les financements sont évalués sur la base du critère du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque bénéfice ou perte est comptabilisé au compte de résultat quand le passif s'éteint, en sus du processus d'amortissement.

#### **Dettes commerciales**

Les dettes commerciales, dont l'échéance correspond à des délais commerciaux normaux, ne sont pas actualisées et sont inscrites au coût (identifié par leur valeur nominale).

#### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées quand le Groupe doit faire face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, engendrant une sortie de ressources probable pour faire face à cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe estime qu'une provision pour risques et charges sera en partie ou entièrement remboursée, par exemple en cas de risques couverts par des polices d'assurance, l'indemnisation est comptabilisée de façon distincte et séparée dans l'actif si, et seulement si, elle apparaît pratiquement garantie.

Dans ce cas, le compte de résultat inclut le coût de l'éventuelle provision correspondante, net du montant comptabilisé pour l'indemnisation. Si l'actualisation sans risque est significative, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'intérêt avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques du passif. Lorsque l'actualisation est effectuée, l'accroissement de la provision due au cours du temps est comptabilisé comme charge financière.

### **Avantages du personnel**

Les avantages garantis au personnel et octroyés au moment de ou après la cessation du contrat de travail au travers de programmes à prestations définies (indemnités de fin de contrat échéant au 31 décembre 2014) sont reconnus à la date d'échéance du droit.

Le passif relatif aux régimes à prestations définies, net d'éventuels actifs du régime, est déterminé sur la base d'hypothèses actuarielles et comptabilisé de façon cohérente sur la base des prestations de travail nécessaires à l'obtention desdits avantages.

L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les pertes et profits découlant du calcul actuariel sont comptabilisés dans l'état du résultat global comme charge ou produit quelle que soit la valeur de ceux-ci, sans utiliser la méthode du corridor.

Le montant reflète non seulement les dettes échues à la date de clôture du bilan, mais également les futures augmentations salariales ainsi que les dynamiques statistiques y relatives.

Les avantages garantis au personnel au travers de régimes à cotisations définies (également en vertu des récents changements de la législation italienne en matière de prévoyance) sont comptabilisés et donnent lieu à la comptabilisation simultanée d'un passif évalué à la valeur nominale.

### **Crédit-bail**

La définition d'un accord contractuel comme opération de crédit-bail (ou comprenant une opération de crédit-bail) se base sur la substance de l'accord et nécessite d'évaluer si la réalisation dudit accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord transfère le droit à l'utilisation de cet actif.

### **Le Groupe en tant que locataire**

Les contrats de crédit-bail financier, qui transfèrent substantiellement au Groupe tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué, sont capitalisés à la date de commencement du crédit-bail à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des loyers. Les loyers sont répartis au prorata de la part de capital et de la part d'intérêts afin d'obtenir l'application d'un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel de la dette. Les charges financières sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Les biens en crédit-bail capitalisés sont amortis sur le laps de temps le plus court entre la durée d'utilité estimée du bien et la durée du contrat de location, s'il n'existe pas de certitude raisonnable que le Groupe obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat.

Les loyers du crédit-bail opérationnel sont comptabilisés comme des coûts dans le compte de résultat en annuités constantes réparties sur la durée du contrat.

### **Le Groupe en tant que bailleur**

Les contrats de crédit-bail qui laissent substantiellement dans le périmètre du Groupe tous les risques et les bénéfices de la propriété sont classés comme crédits-bails opérationnels. Les coûts

initiaux de transaction sont ajoutés à la valeur comptable du bien loué et comptabilisés sur la base de la durée du contrat au même titre que les produits de location.

### **Instruments financiers dérivés**

Le Groupe détient des instruments dérivés dans le but de couvrir son exposition au risque de change, due à des passifs spécifiques du bilan. Conformément à la stratégie choisie par le Groupe, celui-ci ne met pas en œuvre des opérations sur dérivés à des fins spéculatives. Quoiqu'il en soit, si ces opérations n'étaient pas qualifiables d'un point de vue comptable comme opérations de couverture sur la base des normes IAS 32 et 39, elles seraient enregistrées comme opérations autres que de couverture.

Les instruments dérivés sont classés comme instruments de couverture quand le rapport entre le dérivé et l'objet de la couverture est formellement documenté et l'efficacité de la couverture, vérifiée périodiquement, est élevée. Quand les instruments dérivés de couverture couvrent le risque de variation de la juste valeur des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de juste valeur ; par ex. couverture des variations de la juste valeur d'actifs/passifs à taux fixe), ils sont comptabilisés à la juste valeur avec imputation des effets sur le compte de résultat ; de façon cohérente, les instruments faisant l'objet d'une couverture sont adaptés afin de refléter les variations de la juste valeur associées au risque couvert. Quand les dérivés couvrent les risques de variations des flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de flux ; par ex. couverture des variations des flux de trésorerie d'actifs/passifs à taux variable dues aux variations des taux d'intérêt), les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les capitaux propres et ensuite imputées sur le compte de résultat en fonction des effets économiques engendrés par l'opération couverte. Les variations de la juste valeur des dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour être qualifiés comme instruments dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

### **Conversion des postes en devise**

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, qui est la devise fonctionnelle et la devise de présentation adoptée par le Groupe. Chaque entité du Groupe définit sa propre devise fonctionnelle, qui est utilisée afin d'évaluer les postes compris dans chaque bilan individuel. Les transactions en devise étrangère sont comptabilisées initialement au taux de change (par rapport à la devise fonctionnelle) en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère, sont convertis dans la devise fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Toutes les différences de change sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences résultant de financements en devise étrangère destinés à couvrir un investissement net dans une société étrangère, qui sont comptabilisées directement dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'investissement net soit terminé, date à laquelle elles sont enregistrées dans le compte de résultat. Les impôts et les créances fiscales attribuables à des différences de change sur ces financements sont eux aussi traités directement dans les capitaux propres. Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant les taux de change en vigueur à la date initiale de comptabilisation de la transaction.

Les devises fonctionnelles différentes de l'euro et utilisées par les sociétés contrôlées étrangères sont les suivantes :

Sociétés contrôlées	Devise locale	Décembre 2014	
		Change de fin de mois	Change moyen
Fedon America Inc.	Dollar américain	1,2141	1,3288
Fedon Far East Ltd.	Dollar de Hong Kong	9,4170	10,3052
GF 1919 Far East	Dollar de Hong Kong	9,4170	10,3052
East Coast S.r.l.	Nouveau Lei	4,4828	4,4443
Shenzhen Fei Dong Limited	Renminbi	7,5358	8,1882
Shenzhen Fei Chi Limited	Renminbi	7,5358	8,1882

À la date de clôture des états financiers, les actifs et les passifs de ces sociétés contrôlées sont convertis dans la devise de présentation du Groupe Fedon (l'euro) au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leur compte de résultat est converti en utilisant le taux de change moyen de l'exercice. Les différences de change découlant de la conversion sont comptabilisées directement dans les capitaux propres sous une rubrique distincte. Lors d'une cession ultérieure, les différences de change cumulées comptabilisées dans les capitaux propres relatifs à cette société étrangère particulière sont constatées en compte de résultat.

### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés si la probabilité existe que les avantages économiques associés à la vente vont bénéficier au Groupe et que le montant correspondant peut être déterminé de façon fiable. Les critères spécifiques de comptabilisation des produits doivent être respectés avant l'imputation au compte de résultat.

### Vente de biens

Le produit est reconnu lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien, qui a normalement lieu par la livraison du bien.

### Prestation de services

Le produit de la prestation de services est comptabilisé en référence au stade de réalisation de l'activité. Dans le cas où il est impossible de déterminer la valeur des produits de façon fiable, ces derniers sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts supportés que l'on estime pouvoir être récupérés.

### Charges financières et produits financiers

Les produits financiers et les charges financières englobent tous les postes de nature financière imputés au compte de résultat de l'exercice, y compris les intérêts à payer liés à des dettes financières, calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (notamment des découverts sur compte courant, des financements à moyen-long terme), les produits et les pertes de change, les produits et les pertes découlant d'instruments financiers dérivés (selon les critères de comptabilisation précédemment définis), les dividendes perçus, la part des intérêts passifs provenant du traitement comptable des biens en location-financement (IAS 17) et des fonds liés au personnel (IAS 19).

Les produits et les charges dus à des intérêts sont comptabilisés au compte de résultat de la période au cours de laquelle ils ont été réalisés / supportés, à l'exception des coûts capitalisés (IAS 23). Les produits des dividendes contribuent à la formation du résultat de la période au cours de laquelle le Groupe a le droit de recevoir le paiement.

### **Loyers à recevoir**

Les loyers découlant d'investissements immobiliers sont comptabilisés en annuités constantes sur la durée des contrats de location en vigueur à la date de clôture du bilan.

### **Bénéfice ou perte par action**

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la période distribuable aux actionnaires qui possèdent des actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) par l'ajustement de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation, pour tenir compte de toutes les actions ordinaires potentielles, ayant un effet dilutif.

### **Correction d'erreurs et changement de méthodes comptables**

La norme IAS 8 (Normes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs) régit, entre autres, les modalités de comptabilisation et de représentation des erreurs des exercices précédents et les changements de méthodes comptables.

Le retraitement rétrospectif des montants consiste à corriger la comptabilisation, l'évaluation et la fourniture d'informations sur le montant d'éléments des états financiers comme si une erreur d'une période antérieure n'était jamais survenue.

### **Impôts sur les bénéfices**

#### *Impôts courants*

Les impôts courants sur les bénéfices de la période sont déterminés sur la base de l'estimation des bénéfices imposables. Les taux utilisés et la législation fiscale de référence servant de base au calcul de l'impôt sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture du bilan.

#### *Impôts différés*

Les impôts différés sont calculés en utilisant la « méthode du report variable » sur les différences temporelles existant à la date du bilan entre les valeurs fiscales prises comme référence pour les actifs et les passifs et les valeurs reportées au bilan.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf :

- lorsque les impôts différés passifs découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition, d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- dans le cas de différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, lorsque l'inversion des différences temporelles peut être contrôlée et lorsqu'il est probable que cette inversion ne se produira pas dans le futur.

Les impôts différés actifs comptabilisés sont relatifs à toutes les différences temporelles déductibles et aux reports à nouveau d'actifs et passifs fiscaux, dans la mesure de l'existence probable de

bénéfices fiscaux futurs adaptés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles et les reports à nouveau d'actifs et de passifs fiscaux, sauf si :

- l'impôt différé actif lié aux différences temporelles déductibles découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan, ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- en ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les différences temporelles déductibles s'inverseront dans un futur proche et qu'il existe des bénéfices fiscaux adaptés vis-à-vis desquels les différences temporelles peuvent être utilisées.

Les bénéfices fiscaux découlant de pertes fiscales sont inscrits au bilan de la période au cours de laquelle ces mêmes bénéfices sont dus, s'il est probable que l'entité du Groupe qui a enregistré la perte fiscale réalisera un bénéfice fiscal imposable suffisant avant l'échéance du droit à son utilisation.

La valeur des impôts différés actifs à reporter au bilan est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne semble plus probable que des bénéfices fiscaux suffisants seront disponibles dans le futur pour permettre à tout ou partie de cette créance d'être utilisée. Les impôts différés actifs non reconnus sont réexaminés annuellement à la date de clôture du bilan et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que le bénéfice fiscal est suffisant pour permettre que ces impôts différés actifs puissent être récupérés.

Les impôts différés actifs et passifs sont mesurés sur la base des taux d'imposition que l'on s'attend à voir appliquer à l'exercice au cours duquel ces actifs se réalisent ou ces passifs s'éteignent, en prenant en considération les taux en vigueur et ceux déjà adoptés ou quasi-adoptés à la date du bilan.

Les impôts sur les bénéfices relatifs à des postes comptabilisés directement dans les capitaux propres sont imputés directement dans les capitaux propres et non au compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés, pour autant qu'il existe un droit légal à compenser les actifs pour impôts courants avec les passifs pour impôts courants et que les impôts différés se réfèrent à la même entité fiscale et à la même autorité fiscale.

## **06. Informations sectorielles**

Le premier niveau d'information sectorielle du Groupe est basé sur les secteurs d'activités, puisque les risques et le rendement du Groupe s'étudient en premier lieu via des différences entre les produits offerts. Le second niveau d'information sectorielle du Groupe repose sur les segments géographiques. Les activités opérationnelles du Groupe sont organisées et gérées séparément sur la base de la nature des produits, et chaque secteur représente une unité stratégique d'affaires qui offre des produits sur des marchés différents.

Le secteur optique fournit l'information des ventes et des résultats des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique qui est le cœur de métier de l'entreprise.

Le secteur Autres fournit les informations relatives à la vente et aux résultats de la branche maroquinerie qui comprend la production et les ventes des articles de bureau et professionnels, dans le cadre de la marque « Giorgio Fedon 1919 », dans le secteur de l'automation, comprenant la conception, la production et la vente d'équipements automatiques pour de nombreuses applications industrielles. Enfin, il comprend également les investissements immobiliers du Groupe et les produits réalisés correspondants.

Les prix de transfert entre les secteurs sont définis aux mêmes conditions que celles appliquées à des transactions avec des entités tierces. Les produits, les charges et les résultats par secteur comprennent les transferts entre secteurs qui sont en revanche neutralisés dans la consolidation.

Les informations par segment sont fournies en référence aux zones géographiques dans lesquelles opère le Groupe. Les zones géographiques ont été identifiées en tant que segments d'activité primaires. Les critères appliqués pour l'identification des segments d'activité secondaires ont été déterminés, entre autres, par les modalités au travers desquelles la direction gère le Groupe et attribue les responsabilités de gestion. En particulier, ces critères se basent sur le regroupement par zone géographique, défini en fonction de l'emplacement des activités du Groupe ; ainsi, les ventes identifiées suivant cette segmentation sont déterminées par origine de facturation et non par marché de destination.

Les tableaux suivants indiquent les données liées aux produits et aux résultats et présentent des informations sur certains actifs et passifs relatifs aux secteurs d'activité du Groupe pour les exercices clôturés au 31 décembre 2014 et 2013.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2014	Secteur optique	% sur produits	Secteur maroquinerie	% sur produits	TOTAL	% sur produits
<b>Produits</b>						
Total produits	57.731	100%	4.889	100%	62.621	100%
% sur total	92,19%		7,81%			
<b>Résultats</b>						
Ebit	4.334	7,51%	(1.982)	40,54%	2.352	3,76%
% sur total	184,28%		-84,28%			
Charges financières nettes					(879)	-1,40%
Bénéfice avant impôts et intérêts minoritaires					1.472	2,35%
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(201)	-0,73%
<b>Bénéfice net de la période</b>					1.272	1,62%
<b>Actifs et passifs</b>						
Actifs du secteur	44.806		5.192		49.998	
Actifs non répartis					5.622	
<b>Total actifs</b>	<b>44.806</b>		<b>5.192</b>		<b>55.620</b>	
Passifs du secteur	35.295		1.317		36.612	
Passifs non répartis					1.593	
<b>Total passifs</b>	<b>35.295</b>		<b>1.317</b>		<b>38.205</b>	
<b>Autres informations sectorielles</b>						
Investissements en immobilisations incorporelles	588		286		874	
Investissements en immobilisations corporelles	979		365		1.344	
Amortissements	1.566		133		1.698	

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2013	Secteur optique	% sur produits	Secteur maroquinerie	% sur produits	TOTAL	% sur produits
<b>Produits</b>						
Total produits	56.190	100%	4.243	100%	60.433	100%
% sur total	92,98%		7,02%			
<b>Résultats</b>						
Ebit	5.233	9,31%	(1.753)	41,31%	3.480	5,76%
% sur total	150,38%		-50,38%			
Charges financières nettes					(855)	-1,42%
Bénéfice avant impôts et intérêts minoritaires					2.624	4,34%
Impôts sur les bénéfices et intérêts minoritaires					(716)	-1,18%
<b>Bénéfice net de la période</b>					<b>1.909</b>	<b>3,16%</b>
<b>Actifs et passifs</b>						
Actifs du secteur	36.666		4.746		41.412	
Actifs non répartis					3.837	
<b>Total actifs</b>	<b>36.666</b>		<b>4.746</b>		<b>45.249</b>	
Passifs du secteur	25.213		1.812		27.025	
Passifs non répartis					1.443	
<b>Total passifs</b>	<b>25.213</b>		<b>1.812</b>		<b>28.468</b>	
<b>Autres informations sectorielles</b>						
Investissements en immobilisations incorporelles	539		134		673	
Investissements en immobilisations corporelles	335		322		657	
Amortissements	1.587		120		1.706	

**Zones géographiques**

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits, suivant les zones géographiques du Groupe, pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2013.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2014	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
<b>Produits du secteur</b>	<b>32.069</b>	<b>4.323</b>	<b>9.667</b>	<b>16.562</b>	<b>62.621</b>
<i>% sur total</i>	<i>51,21%</i>	<i>6,90%</i>	<i>15,44%</i>	<i>26,45%</i>	<i>100,00%</i>
<b>Autres informations sectorielles</b>					
Actifs du secteur	37.427	800	3.014	14.379	55.620
Actifs non répartis	-	-	-	-	-
<b>Total actifs</b>	<b>37.427</b>	<b>800</b>	<b>3.014</b>	<b>14.379</b>	<b>55.620</b>
Investissements en immobilisations incorporelles	834	-	-	40	874
Investissements en immobilisations corporelles	599	-	-	745	1.344

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2013	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
<b>Produits du secteur</b>	<b>31.437</b>	<b>4.725</b>	<b>6.946</b>	<b>17.325</b>	<b>60.433</b>
<i>% sur total</i>	<i>52,02%</i>	<i>7,82%</i>	<i>11,49%</i>	<i>28,67%</i>	<i>100%</i>
<b>Autres informations sectorielles</b>					
Actifs du secteur	30.303	951	2.152	11.843	45.249
Actifs non répartis	-	-	-	-	-
<b>Total actifs</b>	<b>30.303</b>	<b>951</b>	<b>2.152</b>	<b>11.843</b>	<b>45.249</b>
Investissements en immobilisations incorporelles	673	-	-	-	673
Investissements en immobilisations corporelles	246	-	-	410	657

## 07. Immeubles, installations et machines

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2014	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Imm. corp. en cours + autres biens corporels	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.361</b>	<b>1.902</b>	<b>1.151</b>	<b>36</b>	<b>9.450</b>
Augmentations	113	327	686	218	1.344
Cessions	-	(194)	(153)	-	(347)
Autres mouvements (utilisations)	-	73	(23)	5	55
Part d'amortissement de l'année	(182)	(487)	(397)	(28)	(1.094)
Différence de change - Coût historique	-	25	22	31	77
Différence de change -Provision	-	(29)	16)	(25)	(69)
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.291</b>	<b>1.617</b>	<b>1.271</b>	<b>237</b>	<b>9.416</b>

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Coût ou juste valeur	10.263	12.825	14.003	1.037	38.128
Dotations aux amort. et dépréc.	(3.902)	(10.923)	(12.852)	(1.002)	(28.679)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.361</b>	<b>1.902</b>	<b>1.151</b>	<b>36</b>	<b>9.450</b>

### au 31 décembre 2014

Coût ou juste valeur	10.376	12.983	14.558	1.286	39.202
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.084)	(11.366)	(13.287)	1.049	(29.786)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.291</b>	<b>1.617</b>	<b>1.271</b>	<b>237</b>	<b>9.416</b>

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2013	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Imm. corp. en cours + autres biens corporels	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.931</b>	<b>2.533</b>	<b>877</b>	<b>37</b>	<b>10.378</b>
Augmentations	34	245	372	5	657
Cessions	(1.020)	(424)	(16)	(8)	(1.467)
Autres mouvements (utilisations)	595	399	15	8	1.016
Part d'amortissement de l'année	(178)	(503)	(437)	(13)	(1.131)
Reclassements Coût	-	(840)	808	32	-
Reclassements Fonds	-	500	(473)	(27)	-
Différence de change - Coût historique	-	(40)	(22)	(14)	(77)
Différence de change -Provision	-	31	28	16	75
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.361</b>	<b>1.902</b>	<b>1.151</b>	<b>36</b>	<b>9.450</b>

### Au 1<sup>er</sup> janvier

Coût ou juste valeur	11.249	13.884	12.862	1.022	39.016
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.318)	(11.350)	(11.985)	(986)	(28.639)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.931</b>	<b>2.533</b>	<b>877</b>	<b>37</b>	<b>10.378</b>

### Au 31 décembre

Coût ou juste valeur	10.263	12.825	14.003	1.037	38.129
Dotations aux amort. et dépréc.	(3.902)	(10.923)	(12.852)	(1.002)	(28.679)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.361</b>	<b>1.902</b>	<b>1.151</b>	<b>36</b>	<b>9.450</b>

Dans l'ensemble, le poste est passé de 9 450 milliers d'euros en 2013 à 9 416 milliers d'euros en 2014, en hausse de 34 milliers d'euros.

Les principaux investissements de 2014 ont été effectués en installations et machines pour 327 milliers d'euros ainsi qu'en outillage et mobilier pour 686 milliers d'euros, somme principalement représentée par l'achat de mobilier et d'ameublement destinés à l'aménagement de nouveaux points de vente et espaces de vente dédiés, à la rénovation des bureaux de l'usine chinoise et à la nouvelle organisation de l'implantation du site de production de Pieve d'Alpago.

La valeur d'entrée des biens corporels détenus en crédit-bail financier au 31 décembre 2014 s'élève à 296 milliers d'euros (2013 : 296 milliers d'euros), et concerne les installations et machines, le matériel électronique et les logiciels.

## 08. Immeubles de placements

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>		
Coût	1.342	1.342
Dotations aux amort. et dépréc.	(240)	(205)
Valeur comptable nette	1.102	1.137
Part d'amortissement de l'année	(35)	(35)
<b>Au 31 décembre</b>		
Coût	1.342	1.342
Dotations aux amort. et dépréc.	(275)	(240)
<b>Solde final au 31 décembre</b>	<b>1.067</b>	<b>1.102</b>

Les immeubles de placement sont évalués au coût amorti. Ils sont amortis sur la base de l'estimation de leur durée d'utilité correspondant à 33 ans.

Les immeubles de placement comprennent un bâtiment à usage industriel et le terrain correspondant sis à Herne (Allemagne), appartenant à la société contrôlée Kapunkt, et une habitation à usage civil appartenant à la société mère.

Les valeurs de marché de ces investissements sont supérieures à leur valeur d'entrée vu la réévaluation générale du marché immobilier au cours de ces dernières années.

## 09. Actifs incorporels

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2014	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>302</b>	<b>153</b>	<b>306</b>	<b>372</b>	<b>1.133</b>
Augmentations	-	243	76	555	874
Cessions	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	(9)	-	(17)	(26)
Autres mouvements	-	43	8	20	71
Reclassements	-	153	144	(297)	-
Différence de change - Coût historique	-	-	(19)	(21)	(40)
Différence de change - Provision	-	-	(6)	(20)	(25)
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>302</b>	<b>315</b>	<b>243</b>	<b>558</b>	<b>1.418</b>

<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>					
Coût ou juste valeur	1.148	4.352	4.341	1.745	11.586
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(4.198)	(4.035)	(1.373)	(10.452)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>302</b>	<b>153</b>	<b>306</b>	<b>372</b>	<b>1.133</b>

<b>Au 31 décembre</b>					
Coût ou juste valeur	1.148	4.739	4.542	1.965	12.394
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(4.424)	(4.299)	(1.407)	(10.976)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>302</b>	<b>315</b>	<b>243</b>	<b>558</b>	<b>1.418</b>

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2013	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>302</b>	<b>303</b>	<b>353</b>	<b>80</b>	<b>1.037</b>
Augmentations	-	178	185	310	673
Cessions	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	(40)	-	-	(40)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Part d'amortissement de l'année	-	(288)	(253)	-	(540)
Reclassements	-	-	19	(19)	-
Différence de change - Coût historique	-	-	(5)	1	(4)
Différence de change - Provision	-	-	6	-	6
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>302</b>	<b>153</b>	<b>306</b>	<b>372</b>	<b>1.133</b>

<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>					
Coût ou juste valeur	1.148	4.213	4.142	1.453	10.956
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(3.911)	(3.789)	(1.373)	(9.918)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>302</b>	<b>303</b>	<b>353</b>	<b>80</b>	<b>1.037</b>

<b>Au 31 décembre</b>					
Coût ou juste valeur	1.148	4.352	4.341	1.745	11.586
Dotations aux amort. et dépréc.	(846)	(4.198)	(4.035)	(1.373)	(10.452)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>302</b>	<b>153</b>	<b>306</b>	<b>372</b>	<b>1.133</b>

La valeur nette totale des immobilisations incorporelles est passée de 1 133 milliers d'euros en 2013 à 1 418 milliers d'euros en 2014, en hausse de 285 milliers d'euros.

Les frais internes capitalisés s'élèvent à 409 milliers d'euros (336 milliers d'euros en 2013) et résultent de la réalisation de nouveaux projets des secteurs optique et maroquinerie.

De plus, des investissements ont été réalisés principalement en logiciels relatifs à la planification, à la consolidation des instruments informatiques destinés à l'élaboration des données statistiques et de gestion, à l'implémentation de solutions intégrées destinées à la gestion et au contrôle unifiés des différentes secteurs de l'entreprise.

Le montant versé pour l'obtention de la disponibilité de la boutique sise au centre de Venise, inaugurée en décembre 2014, a été comptabilisé dans le poste Autres immobilisations incorporelles.

## 10. Test de dépréciation d'actifs incorporels à durée de vie indéterminée

L'écart d'acquisition résultant des regroupements d'entreprises, réalisés au cours de l'exercice et des exercices précédents, en ce qui concerne l'acquisition des sociétés contrôlées East Coast S.r.l. (Roumanie) et Fedon Printing S.r.l. (Italie) (mise en liquidation par la suite), a été affecté à différentes Unités Génératrices de Trésorerie, qui représentent des secteurs distincts, afin de contrôler l'éventuelle perte de valeur.

Depuis le début de l'exercice 2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti et est soumis annuellement à un test de perte de valeur (*impairment test*).

Le montant recouvrable a été déterminé sur la base de la valeur d'utilisation. Pour le calcul de la valeur correspondante, on a utilisé la projection des flux de trésorerie issue du programme financier approuvé par les administrateurs qui couvre une période de trois ans.

Le test de dépréciation effectué par la Société n'a pas fait apparaître la nécessité de procéder à la dépréciation du poste écart d'acquisition, confirmant ainsi les montants reportés au bilan.

La valeur comptable de l'écart d'acquisition affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie est indiquée dans le tableau suivant :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Unité Production	302	302
<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>302</b>

## 11. Autres actifs non courants

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Participations dans d'autres entreprises	106	106
Dépôts de garantie	520	267
<b>Total Autres actifs financiers (non courants)</b>	<b>626</b>	<b>373</b>

Le montant des Autres actifs non courants s'élève à 626 milliers d'euros, enregistrant une hausse de 253 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette hausse est principalement liée aux dépôts de garantie versés pour l'ouverture de nouveaux points de vente directs. Ces dépôts de garantie ne rapportent pas d'intérêt.

## 12. Stocks

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Matières premières (au coût)	3.935	2.700
Travaux en cours (au coût)	650	1.364
Produits finis (au coût)	11.167	9.604
Provision pour dépréciation des stocks	(880)	(853)
Acomptes	382	233
<b>Total Stocks</b>	<b>15.254</b>	<b>13.048</b>

Le poste Stocks passe de 13 048 milliers d'euros en 2013 à 15 254 milliers d'euros pour l'exercice 2014. Cette hausse, de 2 206 milliers d'euros, est due principalement à une demande supplémentaire de volumes dans la dernière partie de l'exercice 2014, avec livraison début 2015, de la part de certains clients du secteur optique. Cette demande naît de la nécessité de compenser, par un stock approprié, la diminution de la capacité de production dans l'établissement en Chine, en raison de la pause prévue pour les festivités du Nouvel An chinois. De plus, l'ouverture de nouveaux points de vente a entraîné une augmentation du fonds de roulement.

Ci-dessous sont exposés les mouvements de provision pour dépréciation de stocks au cours des années 2014 et 2013 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Provision pour dépréciation des stocks au 1 <sup>er</sup> janvier	853	814
Provisions	115	300
Reprise de provision	(88)	(260)
<b>Provision pour dépréciation des stocks 31 décembre</b>	<b>880</b>	<b>853</b>

Les provisions pour dépréciation des stocks passent de 853 milliers d'euros à 880 milliers d'euros, faisant ainsi apparaître une hausse de 27 milliers d'euros. Cette variation est le résultat des provisions pour risques de stocks pour 115 milliers d'euros, partiellement compensée par l'utilisation desdites provisions enregistrées au cours d'exercice à la suite de l'élimination de produits et matériaux obsolètes.

## 13. Créances commerciales et autres créances

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Créances commerciales :</b>		
Créances commerciales	9.236	10.426
<b>Total créances commerciales</b>	<b>9.236</b>	<b>10.426</b>
<b>Autres créances :</b>		
Acomptes pour services à recevoir	124	62
Autres	2.755	2.617
<b>Total autres créances</b>	<b>2.879</b>	<b>2.679</b>
<b>Total global</b>	<b>12.114</b>	<b>13.104</b>

La diminution des créances commerciales au cours de l'exercice, pour 1 190 milliers d'euros, avec un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'exercice précédent, est due à la cession des créances sur

les principaux acteurs du secteur de l'optique et à une meilleure gestion du crédit. Le montant des créances cédées à la société d'affacturage et non encore encaissées par celle-ci au 31 décembre 2014 s'élève à 9 185 milliers d'euros.

Les créances commerciales ne rapportent pas d'intérêt et ont généralement une échéance à 90-120 jours.

Les créances commerciales sont comptabilisées, nettes des provisions pour dépréciation des comptes de tiers, pour un montant de 321 milliers d'euros. Les mouvements des provisions pour dépréciation des comptes de tiers de l'exercice sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 1 <sup>er</sup> janvier	419	430
Provisions	66	107
Reprise de provision	(165)	(118)
<b>Provision pour dépréciation des comptes de tiers</b>	<b>321</b>	<b>419</b>

Au 31 décembre 2014, l'analyse des créances commerciales, par phase d'échéance, est la suivante :

(montants en milliers d'euros)

TOTAL 2014	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
<b>9.236</b>	7.122	710	263	190	246	704
TOTAL 2013	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
<b>10.426</b>	8.598	649	343	186	118	532

## 14. Créances fiscales

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Impôts directs	538	351
Taxe sur la valeur ajoutée	1.720	795
<b>Total Créances fiscales</b>	<b>2.257</b>	<b>1.146</b>

L'augmentation des Créances fiscales, de 1 111 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent, est principalement due à l'augmentation du crédit TVA.

## 15. Actifs financiers à la juste valeur

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Obligations cotées	443	428
Actions	5	40
Polices d'assurance	4.400	-
<b>Total Actifs financiers détenus à des fins de transaction</b>	<b>4.848</b>	<b>468</b>

Le montant des actifs financiers augmente de 4 380 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation est imputable principalement à la signature de polices d'assurance liées à des gestions séparées pour un montant total de 4 400 milliers d'euros, destinées à maximiser la rémunération des liquidités bien qu'en présence d'une garantie sur les sommes versées et d'une liquidité élevée de l'investissement.

Les autres postes des actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des investissements effectués par la société contrôlée luxembourgeoise Fedon Industries S.A. en actions ordinaires et obligations cotées sur des marchés réglementés.

La juste valeur de ces titres a été déterminée sur la base des cours du marché à la date de clôture de l'exercice.

## 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts bancaires à vue et encaisse	5.856	3.087
Dépôts bancaires à court terme	24	20
<b>Total Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>5.880</b>	<b>3.107</b>

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux journaliers appliqués aux dépôts bancaires.

La juste valeur de la trésorerie s'élève à 5 880 milliers d'euros (2013 : 3 107 milliers d'euros).

Cette augmentation est due principalement à l'octroi de financements par les banques (pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous reporter au paragraphe « 18. Financements à court et moyen-long terme »).

## 17. Capital social et réserves

### Capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social est constitué de 1 900 000 actions ordinaires, entièrement souscrites et libérées, d'un montant nominal de 2,58 euros chacune.

À l'occasion des augmentations de capital gratuites, effectuées au cours des années 1983, 1987 et 1992, la Société a utilisé les réserves suivantes qui, en cas de distribution, contribuent à la formation du bénéfice imposable de la Société :

Réserve de réévaluation Loi n° 413/91	186.483
Réserve de réévaluation Loi n° 130/83	14.444
Réserve de réévaluation Loi n° 72/83	248.688
<b>TOTAL</b>	<b>449.615</b>

Sur ces réserves ainsi que sur la part distribuable résiduelle, comme indiqué ci-dessus, aucun impôt différé n'a été affecté puisque les administrateurs estiment qu'il est peu probable que les conditions nécessaires à leur imposition se réalisent.

### Réserve légale

Le solde de la réserve légale de la société mère au 31 décembre 2014 s'élève à 980 milliers d'euros et n'est pas augmenté car il a atteint la limite fixée par l'art. 2430 du Code civil.

### Réserve pour écarts de conversion

Cette réserve est utilisée pour enregistrer les différences de change découlant de la traduction des états financiers des sociétés contrôlées étrangères.

*Autres réserves*

Le poste « Autres réserves » se compose des réserves générées par les comptabilisations sur la base des normes IAS/IFRS et par la réserve d'apport en capital des actionnaires.

*Report résultats antérieurs*

Le poste « Report résultats antérieurs » se compose des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices pour 3 103 milliers d'euros.

Les actions propres détenues au terme de l'exercice sont au nombre de 29 943. Les mouvements correspondants d'achat et de vente, qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui n'ont pas affecté le compte de résultat, sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
<b>Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>40.528</b>	<b>105</b>	<b>2,48%</b>
Achats	4.895	13	0,26%
Ventes	(15.480)	(40)	-0,81%
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>29.943</b>	<b>77</b>	<b>1,58%</b>

## 18. Financements à court et moyen-long terme

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Financements à court terme :		
- Découverts bancaires	5.681	5.239
- Financements bancaires (part courante)	1.568	728
- Financement lié au crédit-bail	187	199
- Autres financements	206	-
<b>Total Financements à court terme</b>	<b>7.642</b>	<b>6.167</b>
Prêts et financements à moyen/long terme :		
- Financements bancaires (part M/L)	6.569	629
- Financement lié au crédit-bail	2.184	2.369
- Autres financements	824	506
<b>Total Financements à moyen/long terme</b>	<b>9.578</b>	<b>3.504</b>

*Découverts bancaires*

Les découverts bancaires ne sont pas assortis de garantie réelle ou personnelle. Ils englobent également les formes auto-amortissables et de caisse.

*Financements bancaires à moyen-long terme*

Le tableau suivant indique la répartition par date d'échéance des financements bancaires à moyen / long terme au 31 décembre 2014 :

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2014	dont à court terme	dont à moyen/long terme
BANCA ANTONVENETA	15/11/2006	4.000	Euribor 3m+1,05	5 ans	573	573	-
BANCO POPOLARE DI VERONA	25/07/2014	3.000	Euribor 6m+2,25	4 ans	3.000	375	2.625
UNICREDIT	13/10/2014	2.000	Euribor 3m+2	3 ans	2.000	-	2.000
MEDIOCREDITO ITALIANO	15/12/2014	2.500	Euribor 6m+1,9	5 ans	2.500	556	1.944
MONTE DEI PASCHI DI SIENA (*)	23/03/2010	628	HKD taux préférentiel - 1 %	5 ans	64	64	-
<b>(*) 6.000.000 HK\$ montant initial</b>		<b>12.128</b>			<b>8.137</b>	<b>1.568</b>	<b>6.569</b>

Au cours de l'exercice, de nouveaux financements ont été contractés par la société mère pour un montant total de 7 500 milliers d'euros, destinés à la réalisation du programme de développement futur.

Ces financements prévoient un tableau d'amortissement avec remboursement en mensualités, à l'exception du financement octroyé par Unicredit qui, ayant la caractéristique de *bullet*, prévoit le remboursement en un versement unique à l'échéance.

#### Financements relatifs au crédit-bail

Ceux-ci sont liés à l'opération de sale and lease back dans le chef de la société mère conclue en février 2009, dont le contrat a une durée de 18 ans pour 4 080 milliers d'euros qui, nette du maxi loyer, s'élève à un montant net de 3 100 milliers d'euros. Cette opération s'est conclue sur l'immeuble dénommé « ex Gefide », situé à Pieve d'Alpago. De plus, il faut signaler la dette résiduelle relative aux mensualités non échues des contrats de crédit-bail stipulés pour l'achat de biens comptabilisés au bilan selon la méthode financière.

#### Autres financements

(montants en milliers d'euros)

Établissement	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée	Montant au bilan 31/12/2014	dont à court terme	dont à moyen/long terme
SIMEST	07/12/2012	1.030	0,4994 % semestriel	7 ans	1.030	206	824

Ils se réfèrent à un prêt bonifié demandé par la Société mère pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalent à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros a été versé, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza. Au cours de l'exercice 2014, un deuxième acompte de 525 milliers d'euros a été versé, assorti d'un cautionnement d'Unicredit.

## 19. Provisions pour risques et charges

(montants en milliers d'euros)

	Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	Autres provisions	Total
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>111</b>	<b>349</b>	<b>460</b>
Provisions de l'exercice	16	115	131
Utilisations	(19)	(289)	(308)
Intérêts actualisation	(1)	-	(1)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>106</b>	<b>175</b>	<b>282</b>
Provisions de l'exercice	19	13	32
Utilisations	(11)	-	(11)
Intérêts actualisation	14	-	14
<b>Au 31 décembre 2014</b>	<b>128</b>	<b>188</b>	<b>317</b>

### *Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents*

Les « provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents » sont allouées sur la base des dispositions des législations et des accords économiques collectifs concernant les situations d'interruption du mandat conféré aux agents. Ce passif à moyen/long terme est actualisé sur la base d'un taux d'intérêt de 1,49 %.

### *Autres provisions :*

#### *Provisions pour litiges en cours*

Les « Provisions pour litiges en cours » contiennent la provision de 20 milliers d'euros comme risque maximal pour les litiges en cours.

#### *Provisions pour retours Giorgio Fedon 1919*

Les « Provisions pour retours Giorgio Fedon 1919 » contiennent les provisions à hauteur de 32 milliers d'euros pour d'éventuels retours de la marque Giorgio Fedon 1919.

#### *Provisions pour risques de personnel*

Les « Provisions pour risques de personnel », s'élevant à 123 milliers d'euros, contiennent la provision de la société mère, suite à la signature en avril 2013 d'un important accord qui prévoit le recours à l'instrument des contrats de solidarité sur le site de production. Ce contrat concerne environ un tiers du personnel chargé de la production, à savoir un nombre compris entre 30 et 40 personnes. Cet instrument a été lancé le 2 mai 2013 et est encore en vigueur aujourd'hui, au printemps 2015.

Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilità) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Par ailleurs, l'accord préfigure la possibilité de recourir, au cours de 2015 et de 2016, à d'autres instruments de flexibilité, incluant la « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria - CIGS » (chômage partiel extraordinaire) et la « Mobilità » (départs sur base volontaire), en indiquant les modalités opérationnelles de la mise en place de ces procédures, y compris le montant des primes d'incitation au départ à verser aux travailleurs concernés. Sur la base de l'analyse des variables économiques découlant de l'accord en question, la société mère avait constitué une provision pour risques de personnel de 115 milliers d'euros. Vu la baisse du nombre

de salariés qui a déjà eu lieu au cours de l'année 2014, déjà mentionnée précédemment, cette affectation apparaît appropriée et ne nécessite aucun ajustement.

## 20. Avantages du personnel

Le tableau suivant indique la composition des avantages du personnel au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Indemnités de fin de contrat	3.797	3.392
Fonds de retraite	118	121
Fonds d'indemnités de préretraite des salariés	9	11
<b>Total Avantages du personnel et fonds de retraite</b>	<b>3.924</b>	<b>3.523</b>

### Indemnités de fin de contrat

Le tableau suivant indique les mouvements des indemnités de fin de contrat au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en début de période</b>	<b>3.392</b>	<b>2.927</b>
Utilisation des indemnités de fin de contrat	(319)	(247)
Provisions de l'exercice	454	491
Coût financier	59	66
Écarts actuariels	210	155
<b>Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en fin de période</b>	<b>3.797</b>	<b>3.392</b>

Avec l'adoption des nouvelles normes internationales IFRS et plus particulièrement de la norme IAS 19, les indemnités de fin de contrat sont considérées comme une obligation à prestations définies où le passif est évalué sur la base de techniques actuarielles.

La valeur de la provision pour indemnités de fin de contrat a été correctement déterminée par le Groupe en appliquant les méthodologies actuarielles. L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les parts des indemnités de fin de contrat transférées dans le Fonds de trésorerie auprès de l'INPS (Institut national de la prévoyance sociale) à la suite des modifications apportées par la loi budgétaire n° 296/06 sont inscrites à l'actif.

Dans le cadre du calcul actuariel de la provision pour indemnités de fin de contrat, la Société a utilisé le calcul effectué par un actuaire indépendant qui en a déterminé la valeur sur la base des indicateurs suivants :

- taux de mortalité : l'actuaire a utilisé les données provenant de récentes études sur la survie effectuées par l'ANIA (association nationale des entreprises d'assurance), qui ont mené à la constitution d'une nouvelle base démographique dénommée IPS 55. Ces études se fondent sur une projection de la mortalité de la population italienne durant la période 2001-2051 effectuée par

l'ISTAT (institut italien de la statistique) en adoptant une approche de type « age-shifting » afin de simplifier la gestion des tables par génération ;

- taux d'invalidité : les probabilités annuelles de fin de service en raison d'une invalidité ont été établies sur la base des données publiées par l'INPS en 2000 ;
- probabilité annuelle de fin de service pour d'autres causes : estimée à 3 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- probabilité annuelle de demande d'indemnités de fin de contrat anticipées : estimée à 2 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- taux d'intérêt annuel : estimé à 1,49 %, sur la base de l'évolution prévue de la courbe des taux au cours de la période donnée ;
- taux d'inflation annuel : estimé à 1,5 % au cours de la période donnée.

### **Fonds de retraite**

De plus, le Groupe possède auprès de sa société contrôlée allemande Kapunkt GmbH un plan de retraite à prestations définies, basé sur la rétribution finale, qui couvre l'ensemble de son personnel. Le plan prévoit le versement de cotisations à un fonds administré séparément.

### **Fonds d'indemnités de préretraite des salariés**

Le fonds d'indemnités de préretraite des salariés se réfère à la charge que la société contrôlée Genetier SAS devra verser à ses salariés si, lorsqu'ils auront atteint l'âge de la retraite, ceux-ci devaient encore travailler dans la société contrôlée.

Avec l'adoption des normes IFRS, l'indemnité de préretraite rentre dans le cas d'espèce des autres avantages à long terme envers le personnel à comptabiliser conformément à la norme IAS 19 et, par conséquent, le passif correspondant est évalué sur la base de techniques actuarielles.

Les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés immédiatement.

Le tableau suivant indique les mouvements du fonds d'indemnités de préretraite des salariés au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Au 1 <sup>er</sup> janvier	11	10
Provisions	-	1
Utilisations	(2)	-
<b>Fonds de retraite au 31 décembre</b>	<b>9</b>	<b>11</b>

## **21. Dettes commerciales et autres dettes (courantes)**

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Dettes commerciales	12.911	11.476
Dettes envers le personnel	1.489	1.263
Dettes envers des organismes de prévoyance	327	374
Autres dettes	742	719
<b>Total</b>	<b>15.469</b>	<b>13.831</b>

La variation des dettes commerciales, équivalant à 1 638 milliers d'euros, est due à de meilleures

conditions de paiement des fournisseurs de matières premières et composants pour la production.

Les dettes commerciales ne rapportent aucun intérêt et sont normalement dues à 90 jours.

Les dettes envers le personnel se réfèrent aux salaires du mois précédant la clôture de la période et sont payables au cours du mois suivant, ainsi qu'à des primes reconnues à certaines catégories de salariés. Les dettes pour vacances et permis se réfèrent aux vacances et permis passés et non pris par les salariés à la date de référence. Ces dernières dettes incluent les cotisations correspondantes.

Les dettes envers les organismes de prévoyance se réfèrent aux dettes envers des organismes pour des contributions sociales relatives à l'exercice.

## 22. *Dettes fiscales courantes*

Le poste dettes fiscales courantes est principalement composé de la dette pour impôts IRES (impôt sur le résultat des sociétés) pour 444 milliers d'euros.

## 23. *Autres actifs et passifs courants*

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Actifs de régularisation	426	231
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>426</b>	<b>231</b>
Autres dettes fiscales	365	395
Passifs de régularisation	33	92
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>398</b>	<b>487</b>

Les autres actifs courants s'élèvent à 426 milliers d'euros et enregistrent une hausse de 195 milliers d'euros en raison de l'augmentation des actifs de régularisation comptabilisés au bilan afin de suspendre des achats de prestation de services non liés à cet exercice.

## 24. *Bénéfice (perte) par action*

Le bénéfice (perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice (perte) net(te) de l'année distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année, net des actions propres.

Le bénéfice par action dilué est calculé en divisant le bénéfice net distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère (après avoir déduit les intérêts sur les obligations convertibles) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année et de celles découlant potentiellement de la conversion de toutes les obligations convertibles. Ci-après figurent les bénéfices et les informations relatifs aux actions utilisées afin de calculer le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué :

	31/12/2014	31/12/2013
Bénéfice (perte) distribuable aux actionnaires ordinaires découlant de la gestion des actifs d'exploitation	1.272	1.909
Bénéfice (perte) net(te) distribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère à titre de bénéfice dilué par action	1.272	1.909
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires comprenant les actions à titre de bénéfice de base par action	1.900.000	1.900.000
Nombre moyen pondéré d'actions propres	29.943	40.528
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (à l'exclusion des actions propres) à titre de bénéfice de base par action	1.870.057	1.859.472
Effet de la dilution :		
Bénéfice (perte) par action		
- base	0,68	1,03
-dilué	0,68	1,03

Il n'y a pas eu d'autres opérations sur les actions ordinaires ou sur de potentielles actions ordinaires entre la date de référence du bilan et la date de rédaction du bilan.

## 25. Engagements

### *Engagements de crédit-bail opérationnel – le Groupe en tant que bailleur*

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail commercial pour son propre portefeuille d'investissements immobiliers, représenté par des bureaux et des constructions pour la production non utilisés directement par le Groupe. Tous les crédits-bails incluent une clause qui permet la réévaluation du loyer sur base annuelle aux conditions du marché.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

*(montants en milliers d'euros)*

	2014	2013
Jusqu'à un an	200	162
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	446	354
À plus de cinq ans	5	-
<b>Total</b>	<b>651</b>	<b>516</b>

### *Engagements de crédit-bail opérationnel - le Groupe en tant que locataire*

Le Groupe a établi des contrats de crédit-bail opérationnel pour certains immeubles, parmi lesquels certains sont à usage commercial (magasins de marque Giorgio Fedon 1919). Les locations immobilières ont une durée de vie moyenne comprise entre 1 et 6 ans, les crédits-bails entre 1 et 5 ans avec clause de reconduction. Les reconductions sont une option de chaque société qui détient les biens.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Jusqu'à un an	1.895	1.586
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	2.099	2.056
À plus de cinq ans	94	-
<b>Total</b>	<b>4.088</b>	<b>3.642</b>

### Cautionnements et garanties

Le tableau ci-après reprend le détail des cautionnements et des garanties émis par la société mère en faveur de tiers :

(montants en milliers d'euros)

Type et établissement	Devise	Montant
<b>Cautionnements :</b>		
Unicredit en faveur de SIMEST	Euros	558
Banca Popolare di Vicenza en faveur de SIMEST	Euros	537
Banca Nazionale del Lavoro en faveur de GECITER	Euros	170
Banca Popolare di Vicenza en faveur d'AEROPORTI DI ROMA	Euros	110
Unicredit en faveur d'AEROPORTI DI ROMA	Euros	75
Unicredit en faveur de SEA AEROPORTI	Euros	25
<b>Garanties données par la Banque pour le compte de la Société :</b>		
Ordre de crédit Cassa di Risparmio del Veneto à Fedon Far East	Euros	1.500
Ordre de crédit Unicredit SpA à Fedon Far East	USD	1.000

## 26. Information sur les parties liées

### Rémunération des administrateurs

(montants en milliers d'euros)

		31/12/2014	31/12/2013
Fedon Callisto	Président et administrateur délégué	620	570
Fedon Italo	Administrateur	25	25
Fedon Piergiorgio	Administrateur	25	25
Da Col Angelo	Administrateur	25	25
Franco Andreetta	Administrateur	25	25
Fedon Flora	Administratrice	13	9
Fullin Stefania	Administratrice	13	9
<b>Total</b>		<b>746</b>	<b>688</b>

Les rémunérations susmentionnées sont des rémunérations brutes auxquelles doivent s'ajouter les frais accessoires à charge de la Société.

La rémunération du président et administrateur délégué est constituée de 25 milliers d'euros délibérés par l'assemblée en date du 29 avril 2013, 295 milliers d'euros délibérés par le Conseil d'administration en tant que rémunération des administrateurs assumant des fonctions opérationnelles particulières et 300 milliers d'euros comme rémunération variable liée aux résultats de l'exercice.

Enfin, les informations sur les participations détenues par les membres des organes d'administration, dans la Société même, sont fournies ci-après :

Nom et Prénom	Société	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice précédent	Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2014
Fedon Callisto	Giorgio Fedon SpA	476.773	514.507
Fedon Italo	Giorgio Fedon SpA	155.594	155.594
Fedon Piergiorgio	Giorgio Fedon SpA	246.854	246.854
Fedon Flora	Giorgio Fedon SpA	86.773	108.238
Da Col Angelo	Giorgio Fedon SpA	31.563	47.845
<b>Total</b>		<b>997.557</b>	<b>1.073.038</b>

Il s'agit d'actions détenues par les administrateurs, à la fois directement et par l'intermédiaire de sociétés fiduciaires.

### Rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires

La rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires pour l'année 2014 s'élève à 76 milliers d'euros (2013 : 70 milliers d'euros).

## 27. Gestion du risque financier : objectifs et critères

Les principaux instruments financiers du Groupe, autres que les produits dérivés, comprennent les financements bancaires, les crédits-bails financiers, les dépôts bancaires à vue et à court terme. Le principal objectif de ces instruments est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe possède différents autres instruments financiers, comme des dettes fournisseurs et des créances commerciales, découlant des activités opérationnelles.

En accord avec la politique du Groupe, aucun des produits dérivés détenus ne l'est à des fins spéculatives.

Les critères comptables du Groupe liés aux dérivés sont indiqués dans la note n° 5.

Les principaux risques générés par les instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le Conseil d'administration réexamine et détermine périodiquement les politiques à adopter afin de gérer ces risques.

Les modalités de gestion de ces risques sont décrites ci-après.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt auquel le Groupe est exposé tire son origine à la fois des dettes financières à court terme et des dettes financières à moyen/long terme. Puisque la plus grande partie de la dette est à taux variable, les variations des taux d'intérêt du marché influencent le coût des différentes formes de financement en ayant une incidence sur le niveau des charges financières du Groupe.

Le tableau suivant indique la sensibilité du bénéfice de la Société avant impôts, à la suite des variations des taux d'intérêt auxquelles on peut raisonnablement s'attendre, en maintenant constantes toutes les autres variables.

	Augmentations/Diminutions en pourcentage	Effet sur le bénéfice avant impôts
<b>2014</b>		
Euros	+15%	(37)
Euros	-10%	25
<b>2013</b>		
Euros	+15%	(52)
Euros	-10%	34

### *Risques de change*

Le Groupe opère au niveau international et s'expose donc au risque de change. La gestion centralisée est confiée à la société mère qui a la charge d'examiner et de contrôler l'évolution des soldes et d'évaluer l'éventuelle stipulation de contrats adaptés à des fins de couverture.

La principale devise, en dehors de la zone euro dans laquelle opère le Groupe, est le dollar américain.

Au cours de l'année 2014, le Groupe a mis en œuvre des instruments financiers pour la couverture des flux financiers en devise.

### *Risque de variation du prix des matières premières*

L'exposition du Groupe au risque de prix est minime, si ce n'est indirectement par les variations des marchés pétrolier et sidérurgique.

### *Risque de crédit*

Le Groupe a pour politique d'évaluer les informations disponibles sur la solvabilité des clients, d'analyser les données historiques et d'appliquer aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonné liées à des procédures d'ouvertures de crédit. De plus, le solde des crédits fait l'objet d'un contrôle continu en cours d'exercice de façon à ce que le montant des encours ne dépasse jamais le montant des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dans le Groupe, même si celles-ci se réfèrent à des contreparties de premier plan actives dans le secteur de la lunetterie. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal du détail, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, le Groupe contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers.

### *Risque de liquidité*

Le Groupe veille constamment au maintien de l'équilibre et de la flexibilité entre les sources de financement et d'utilisation.

Les deux principaux facteurs qui influencent la liquidité du Groupe sont d'une part les ressources générées ou absorbées par les activités opérationnelles ou d'investissement et, d'autre part, les caractéristiques d'échéance et de renouvellement de la dette.

Les besoins en liquidités sont contrôlés par la fonction centrale de la société mère dans l'optique de garantir un repérage efficace des ressources financières ou un investissement adapté des éventuelles liquidités.

Le tableau suivant résume la durée des passifs financiers du groupe au 31.12.2014 sur la base des paiements contractuels non actualisés :

2014	À vue	< 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts		220	1.349	6.569		8.138
Découverts bancaires		4.842	838			5.680
Dettes commerciales et autres dettes	2.745	8.395	4.329			15.469
Autres passifs financiers		45	444	1.414	1.498	3.401
2013	À vue	< 3 mois	3-12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Emprunts		183	545	629		1.357
Découverts bancaires		4.486	753			5.239
Dettes commerciales et autres dettes	2.656	7.157	4.018			13.831
Autres passifs financiers		52	147	1.377	1.498	3.074

Au 31 décembre 2014, le Groupe disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant approximatif de 13 136 milliers d'euros.

### Gestion du capital

L'objectif de la gestion du capital du Groupe est de garantir le maintien des niveaux adaptés des indicateurs de capital de façon à soutenir l'activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts – découverts bancaires – autres passifs financiers	17.219	9.670
Dettes commerciales et autres dettes	15.469	13.831
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(5.880)	(3.107)
Actifs financiers à la juste valeur	(4.848)	(468)
<b>Dette nette</b>	<b>21.960</b>	<b>19.926</b>
Capital	17.416	16.781
Bénéfice net non distribué	-	-
<b>Total capital</b>	<b>17.416</b>	<b>16.781</b>
<b>Capital et dette nette</b>	<b>39.375</b>	<b>36.707</b>
<b>Rapport dette/capital</b>	<b>56%</b>	<b>54%</b>

## 28. Instruments financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur par catégorie de tous les instruments financiers du Groupe inscrits au bilan à une valeur différente de la juste valeur, y compris ceux classés comme opérations destinées à être cédées.

(montants en milliers d'euros)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
<b>Actifs financiers :</b>				
Liquidités	5.880	3.107	5.880	3.107
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.848	468	4.848	468
Autres actifs financiers (à long terme)	626	373	626	373
<b>Total actifs financiers</b>	<b>11.354</b>	<b>3.948</b>	<b>11.354</b>	<b>3.948</b>
<b>Passifs financiers :</b>				
Découverts bancaires	5.681	5.239	5.681	5.239
Financements bancaires à taux variable	8.137	1.357	8.137	1.357
Financements pour biens en crédit-bail	2.371	2.568	2.371	2.568
Autres financements	1.030	506	1.030	506
<b>Total passifs financiers</b>	<b>17.219</b>	<b>9.670</b>	<b>17.219</b>	<b>9.670</b>

La juste valeur des financements a été calculée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux d'intérêt en vigueur.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux quotidiens appliqués aux dépôts bancaires. Par conséquent, la juste valeur correspondante est équivalente à la valeur nominale.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction a été déterminée sur la base des cotations des titres sur le marché à la date de clôture de l'exercice.

### Instruments financiers

L'excédent de liquidités a été investi, de façon défensive, dans des instruments financiers de type traditionnel comme des actions, des obligations à court et moyen terme et des polices d'assurance liées à des gestions séparées. Ces dernières ont été souscrites afin de maximiser la rémunération des liquidités bien qu'en présence d'une garantie sur les sommes versées et d'une liquidité élevée de l'investissement.

## 29. Autres charges et produits

### Autres produits

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Revenus locatifs	196	164
Produits sur exercices antérieurs	193	167
Plus-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	6	969
Subventions publiques reçues	-	23
Produits divers	187	228
Indemnité et indemnisation	7	28
Autres produits	76	87
<b>Total Autres produits</b>	<b>665</b>	<b>1.667</b>

Le poste Autres produits s'élève à 665 milliers d'euros, enregistrant une diminution de 1 002 milliers d'euros. Cette variation s'explique principalement par la plus-value enregistrée en 2013 et réalisée à la suite de la cession du bâtiment « Palazzo di Vetro » situé à Vallesella di Cadore.

### Achats matières premières et fournitures

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Achat des matières premières, fournitures et produits finis	27.859	26.676
Variation stocks de matières premières et marchandises	(1.388)	(382)
Variation stocks produits finis et semi-finis	(127)	(132)
<b>Total Achats matières premières et fournitures</b>	<b>26.344</b>	<b>26.161</b>

Au cours de l'année 2014, le poste Achats de matières premières s'élève à 26 344 milliers d'euros, soit 42,07 % des produits, alors qu'en 2013, son incidence sur les produits s'élevait à 43,29 %.

Ce fléchissement confirme l'attention portée par la société contrôlée chinoise au contrôle des coûts des matières premières et des composants pour la production.

### Achat de prestation de services

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Transports et droits sur achats	3.901	3.534
Commissions et charges accessoires	1.002	869
Travaux sous-traités	704	556
Promotion, publicité et foires	512	975
Entretiens des biens de propriété	336	468
Dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau)	796	829
Assurances	154	127
Rémunération des administrateurs	672	613
Rémunération des commissaires aux comptes	76	70
Conseils techniques et sociétaires	854	823
Services intérimaires et charges de personnel	330	502
Frais de déplacement	442	431
Cantine d'entreprise	167	168
Connexions réseau informatique	304	122
Autres achats de prestation de services	1.225	1.160
<b>Total Autres achats de prestation de service</b>	<b>11.476</b>	<b>11.247</b>

Les achats de prestation de services enregistrent une augmentation de 229 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation est due principalement à une augmentation des transports et droits sur achats pour 367 milliers d'euros liés à un accroissement des volumes produits par l'usine chinoise et, par la suite, aux commissions et aux travaux sous-traités.

Les frais liés aux activités promotionnelles et publicitaires ont quant à eux baissé.

## Redevances de crédit-bail

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Loyers	2.061	1.789
Locations	380	291
Autres redevances de crédit-bail	92	66
<b>Total redevances de crédit-bail</b>	<b>2.532</b>	<b>2.145</b>

Les redevances de crédit-bail ont augmenté en 2014 de 387 milliers d'euros principalement en raison de la signature des contrats liés à l'ouverture des nouveaux points de vente de la marque Fedon 1919 dans le Terminal 1 de l'aéroport de Rome Fiumicino lors du mois de décembre 2013, à l'aéroport de Milan Malpensa au mois de mai 2014, dans le terminal 2 de l'aéroport de Rome Fiumicino lors du mois d'octobre 2014, à Desenzano del Garda dans le centre commercial Il Leone lors du mois de novembre 2014 et enfin dans le centre historique de Venise au cours du mois de décembre 2014.

## Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et appointements	16.172	14.525
Charges sociales	2.101	2.085
Indemnités de fin de contrat	454	491
Charges de retraites (note n° 27)	5	3
<b>Total charges de personnel</b>	<b>18.731</b>	<b>17.104</b>

En 2014, les Charges de personnel s'élèvent à 18 731 milliers d'euros par rapport à 17 104 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en augmentation de 1 627 milliers d'euros.

Cette augmentation est due principalement (pour 1 522 milliers d'euros) à l'effet combiné de la croissance de l'effectif moyen et de l'augmentation des charges de personnel dans la société contrôlée Shenzhen Feidong, en Chine. Par contre, la société mère a enregistré une réduction significative des charges de personnel direct en raison de l'accord conclu en avril 2013 avec les représentants syndicaux, accord qui a permis de mettre en place un contrat de solidarité effectif à partir du 2 mai 2013 et qui concernait en moyenne 30 travailleurs par mois. Cet accord, selon les prévisions d'origine, a conduit à la demande de prorogation du contrat de solidarité précité pour 12 mois supplémentaires, soit jusqu'au 2 mai 2015. Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilità) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Par ailleurs, l'accord préfigure la possibilité de recourir, au cours de 2015 et de 2016, à d'autres instruments de flexibilité, incluant la « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria - CIGS » (chômage partiel extraordinaire) et la « Mobilità » (départs sur base volontaire), en indiquant les modalités opérationnelles de la mise en place de ces procédures.

En raison de ce qui a été précédemment exposé, la réduction globale des charges de personnel direct de la société mère s'élève en 2014 à 592 milliers d'euros. Par ailleurs, les charges de personnel indirect de la société mère, incluant entre autres les charges de personnel des magasins, ont augmenté de 550 milliers d'euros en raison de la finalisation du groupe de gestion des ventes au détail 1919.

Effectif	31/12/2014	31/12/2013
Dirigeants	7	7
Employés	232	205
Ouvriers	1.421	1.355
<b>Total</b>	<b>1.660</b>	<b>1.567</b>

<b>Nombre moyen de la période</b>	<b>1.604</b>	<b>1.550</b>
-----------------------------------	--------------	--------------

### Autres provisions et autres charges

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Impôts et taxes autres que sur les bénéfices	181	211
Pertes sur exercices antérieurs	77	85
Pertes sur créances	23	1
Ajust. Provisions pour risques de personnel & Retours 1919	12	5
Provision pour dépréciation des créances	66	107
Autres provisions et autres charges d'exploitation	174	152
<b>Total autres provisions et autres charges</b>	<b>534</b>	<b>552</b>

Les Autres provisions et autres charges sont substantiellement conformes à celles de l'exercice précédent.

### Correction des frais

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Constructions internes d'actifs corporels et incorporels	409	322
<b>Total</b>	<b>409</b>	<b>336</b>

Ce poste concerne les capitalisations pour charges de personnel interne et de matériel supportées par la société mère pour certains projets de développement de nouveaux modèles d'étuis et de nouvelles lignes de mode dans le secteur de la maroquinerie.

### Amortissements

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Amortissement des immobilisations incorporelles	569	540
Amortissement des immobilisations corporelles	1.129	1.166
<b>Total amortissements</b>	<b>1.698</b>	<b>1.706</b>

### Dépréciations

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Dépréciation des immobilisations incorporelles	26	40
<b>Total Dépréciation des immobilisations</b>	<b>26</b>	<b>40</b>

Une dépréciation des frais de développement des exercices précédents a été effectuée à hauteur de 26 milliers d'euros, car les conditions permettant leur capitalisation ne sont plus remplies.

## Charges financières

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Pertes de change réalisées	1.016	869
Pertes de change pour conversion au change de fin d'exercice	399	-
Financements et découverts en compte courant	196	291
Autres financements	2	5
Charges financières sur avantages du personnel	59	66
Moins-values réalisées sur cession de titres	1	55
Autres charges financières	514	462
<b>Total charges financières (sur coûts historiques)</b>	<b>2.187</b>	<b>1.749</b>
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	21	19
<b>Total autres charges financières</b>	<b>2.208</b>	<b>1.768</b>

Les charges financières ont enregistré une augmentation de 440 milliers d'euros par rapport à 2013. Celle-ci est due principalement à la variation des pertes de change présumées et réalisées. Par contre, l'on enregistre une diminution des frais liés aux financements et découverts de compte courant.

## Produits financiers

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Gains de change réalisés	999	495
Gains de change pour conversion au change de fin d'exercice	256	267
Intérêts bancaires perçus	12	15
Autres intérêts perçus	2	1
Autres produits financiers	41	37
<b>Total des produits financiers (sur coûts historiques)</b>	<b>1.309</b>	<b>816</b>
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	19	96
<b>Total produits financiers</b>	<b>1.328</b>	<b>912</b>

Les produits financiers ont enregistré une augmentation de 416 milliers d'euros par rapport à 2013. Cette augmentation est due principalement à la comptabilisation de gains de change réalisés supérieurs.

## 30. Impôts

Les principales composantes des impôts sur les bénéfices pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2013 sont :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<i>Impôts courants</i>		
IRES - Impôt sur le Résultat des Sociétés	240	188
IRAP - Impôt régional sur les activités productives	228	319
Corrections liées à des impôts courants des années précédentes	(3)	(31)
<i>Impôts différés</i>		
Relatifs à l'utilisation – correction d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	(121)	263
Relatifs à la survenance et au reversement des différences temporaires	(143)	(23)
<b>Impôts sur les bénéfices dans le compte de résultat consolidé</b>	<b>201</b>	<b>716</b>

### Tableau de rapprochement de la charge fiscale théorique

Le tableau ci-après mentionne le rapprochement entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale effective pour les périodes considérées :

(montants en milliers d'euros)

Calcul de l'impôt virtuel	2014	2013
Résultat avant impôts	1.472	2.264
<b>Impôts théoriques</b>	<b>462</b>	<b>824</b>
Effet application taux d'imposition locaux	(116)	(83)
Autres (charges non déductibles)	(145)	(25)
<b>Impôts effectifs</b>	<b>201</b>	<b>716</b>
	<b>13,6%</b>	<b>27,3%</b>

### Impôts différés

Les impôts différés au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	Bilan consolidé	
	31/12/2014	31/12/2013
<i>Impôts différés passifs</i>		
Amortissements anticipés à des fins fiscales	25	50
Amortissements terrains	38	38
Gains de change dus à l'évaluation	63	116
Avantages du personnel	106	113
Autres postes mineurs	14	14
Plus-value 2013 sur actifs	181	242
<b>Total passifs d'impôts différés</b>	<b>427</b>	<b>573</b>
<i>Impôts différés actifs</i>		
Provision pour dépréciation de créances	67	74
Provision pour dépréciation des stocks	182	174
Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	30	31
Pertes de change dues à l'évaluation	172	31
Dépréciation des immobilisations corporelles	70	70
Extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée en vertu de la L. n° 342/00	531	523
Gains intragroupe non réalisés	287	288
Autres postes mineurs	212	159
Pertes disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs	762	738
<b>Total actifs d'impôts différés</b>	<b>2.313</b>	<b>2.088</b>

Parmi les actifs d'impôts différés, il faut signaler la créance de 531 milliers d'euros résultant de l'annulation de la réévaluation des actifs incorporels effectuée conformément à la loi n° 342/00, pour laquelle les conditions de la loi n° 255/05 - Loi budgétaire 2006 ont été revues. Ce bénéfice est dû à une hausse des amortissements déductibles à partir de cet exercice à la suite de la hausse de la valeur fiscale résiduelle des biens réévalués.

Au 31 décembre, des impôts anticipés actifs ont été comptabilisés par rapport à des déficits fiscaux reportables au cours des prochains exercices pour un montant équivalant à 762 milliers d'euros, car il est prévu, sur la base des plans prévisionnels préparés et approuvés par les administrateurs, que ces déficits seront utilisés afin de compenser des bénéfices imposables futurs.

Le Groupe enregistre des pertes fiscales supplémentaires nées dans le périmètre de consolidation sur lesquelles aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé, pour un montant de 7 722 milliers d'euros (2013 : 10 140 milliers d'euros) qui sont reportables, dans les délais figurant dans le tableau suivant, afin de compenser les bénéfices imposables futurs des sociétés où lesdites pertes ont été enregistrées. Aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé par rapport à ces pertes, car soit il n'est pas prévu que celles-ci puissent être utilisées afin de compenser des bénéfices imposables futurs, soit celles-ci sont nées dans des sociétés contrôlées enregistrant des pertes depuis un certain temps ou en liquidation.

(montants en milliers d'euros)

	Genetier Sas	Fedon America	Kapunkt Gmbh	Fedon Industries Sa	Fedon Far East Limited	Giorgio Fedon 1919 HK	Shenzhen Fei Chi Ltd	TOTAL
Jusqu'en 2018	-	-	-	-	-	-	37	37
Sans échéance	967	3.012	2.222	1.148	-	312	24	7.685
<b>Total</b>	<b>967</b>	<b>3.012</b>	<b>2.222</b>	<b>1.148</b>	<b>-</b>	<b>312</b>	<b>61</b>	<b>7.722</b>

Au 31 décembre 2014, il n'y a pas d'impôt différé passif sur les bénéfices non distribués de certaines sociétés contrôlées puisque le Groupe a estimé que les bénéfices non distribués des sociétés qu'il contrôle ne seront pas distribués dans un avenir proche.

La distribution des dividendes aux actionnaires du Groupe Fedon n'a aucune incidence fiscale en termes d'impôts sur les bénéfices.

La société mère a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4<sup>e</sup> alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, qui au 31.12.2014 s'élève à 92 milliers d'euros, sera déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales.

Il n'y a pas eu d'autres opérations sur les actions ordinaires ou sur de potentielles actions ordinaires entre la date de référence du bilan et la date de rédaction du bilan.

### **31. Opérations atypiques et/ou inhabituelles**

Conformément à la communication Consob du 28 juillet 2006, il est précisé que le Groupe n'a pas mis en place, dans le courant de l'année 2104, d'opérations atypiques et/ou inhabituelles, telles que définies dans ladite communication.

### 32. *Événements postérieurs à la date des états financiers*

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2014, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

### 33. *Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti*

En vertu de l'article 149 duodecies, nous reportons ci-après les montants dus au cabinet d'audit. Ceux-ci se réfèrent entièrement à Mazars Spa.

*(en milliers d'euros)*

Montants services de révision	70
Montants pour révision – services du réseau	33
Autres services	36
<b>Montants totaux</b>	<b>139</b>

## **Attestation relative aux états financiers consolidés en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998**

1. Les soussignés, Callisto Fedon, en sa qualité de président et administrateur délégué, et Caterina De Bernardo, en sa qualité de dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A., attestent, conformément aux dispositions de l'art. 154-bis, alinéas 3 et 4 du décret-loi n° 58 du 24 février 1998, de :
  - la conformité relativement aux caractéristiques de la société et
  - l'application effective des procédures administratives et comptables pour la formation des états financiers consolidés au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014.
  
2. À cet égard, aucun fait marquant n'est à souligner.
  
3. Nous attestons également que :
  - 3.1 Les états financiers consolidés au 31 décembre 2014 :
    - sont rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 ;
    - correspondent aux résultats des livres et des écritures comptables ;
    - reflètent, de façon correcte et véridique, la situation patrimoniale, économique et financière de la société et de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.
  
  - 3.2 Le rapport de gestion contient une analyse fiable de l'évolution et du résultat de la gestion ainsi que de la situation de la Société et de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont exposées.

Date : 13 mars 2015

Callisto Fedon

(Président et administrateur délégué)

Caterina De Bernardo

(Dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la Société)

## Rapport de la société de révision conformément aux articles 14 et 16 du décret de Loi du 27.1.2010, n.39

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société  
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

1. Nous avons effectué la révision comptable des comptes annuels consolidés de la société, Giorgio Fedon & Figli S.p.A et de ses filiales ("Groupe Giorgio Fedon") constitués par situation patrimonial - financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau de financement avec les annexes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014. La responsabilité de la rédaction des comptes annuels conformément aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005 appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression d'une opinion sur les comptes annuels basée sur la révision comptable.
2. Notre examen a été effectué selon les principes de la révision comptable recommandés par la Consob. Conformément à ces principes et critères, la révision a été planifiée et effectuée afin d'obtenir tout élément nécessaire pour vérifier si les comptes annuels consolidés sont affectés d'erreurs significatives et s'ils sont, dans leur ensemble, appropriés. La procédure de révision comprend l'examen, sur la base de contrôles par sondages, des éléments probatoires supportant les soldes et les informations contenues dans les comptes annuels, ainsi que l'évaluation de la justesse et de l'exactitude des critères comptables utilisés et du bien-fondé des estimations faites par les administrateurs. Nous estimons que le travail effectué fournit une base raisonnable pour l'expression de notre opinion professionnelle.  
  
Pour notre opinion sur les états financiers consolidés de l'année précédente pour laquelle les données sont présentées pour fines de comparaison, nous nous référons à notre rapport publié le 28 Mars 2014.
3. A notre avis, les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014 du Groupe Giorgio Fedon sont conformes aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005; ces comptes annuels consolidés sont donc réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation nette, de la situation financière, du résultat, des capitaux propres et du tableau de financement du Groupe Giorgio Fedon pour l'exercice clos à cette date.
4. La responsabilité de la rédaction du rapport de gestion, et du rapport sur la sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, publiés dans la section *investor relations* du site internet de la société, conformément à la législation en vigueur, appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression de l'opinion sur la cohérence du rapport de gestion et

### MAZARS SPA

PIAZZA ZANELLATO, 5 - 35131 PADOVA  
TEL: +39 049 780 09 99 - FAX: +39 049 807 79 36 - [www.mazars.it](http://www.mazars.it)

SEDE LEGALE: CORSO DI PORTA VIGENTINA, 35 - 20122 MILANO  
TEL: +39 02 58 20 10 - FAX: +39 02 58 20 14 03 - [www.mazars.it](http://www.mazars.it)

SPA - CAPITALE SOCIALE € 1.000.000,00 I.V.

REG. IMP. MILANO E COD. FISC. / P. IVAN. 03099110177 - REA di MILANO 2027292

ISCRITTA AL REGISTRO DEI REVISORI LEGALI AL N. 41308 con D.M. DEL 12/04/1995 G.U. N.31818 DEL 21/04/1995

UFFICI IN ITALIA: BARI - BOLOGNA - BRESCIA - FIRENZE - GENOVA - MILANO - NAPOLI - PADOVA - PALERMO - ROMA - TORINO

des informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m) e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, avec les comptes annuels, conformément à la loi. A ces fins, nous avons effectué les procédures indiquées dans le principe de révision n° 001 émis par le «Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti e degli Esperti Contabili» et recommandé par Consob. A notre avis le rapport de gestion et les informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m) e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, sont cohérents avec les comptes annuels consolidés de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2014.

Padova (Italie), 27 Mars 2015

*Mazars S.p.A.*  
*Signée par*  
Stefano Bianchi  
Associé

*Ce rapport est une traduction française du rapport de la vérification original, qui a été publié en italien.*

## Rapport de gestion de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

### Avant-propos

Les actions ordinaires de la société mère du Groupe Fedon, Giorgio Fedon & Figli S.p.A., sont cotées au Marché NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le mois d'avril 1998.

Au mois de décembre 2014, la Société a obtenu de Borsa Italiana S.p.A. l'admission à la négociation de ses actions ordinaires sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, système multilatéral de négociation organisé et géré par Borsa Italiana S.p.A..

Cette opération consistait en une intercotation (cross listing) et l'admission s'est déroulée sans placement.

À la suite de l'entrée en vigueur du Règlement européen n° 1606 en juillet 2002, Giorgio Fedon & Figli S.p.A. a adopté les normes comptables internationales (IAS/FRS), édictées par l'International Accounting Standards Board.

Les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2014 ont été rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/FRS approuvées par l'Union européenne.

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Produits des ventes et des services	53.493	51.037
<b>Total produits des ventes et des services</b>	<b>53.493</b>	<b>51.037</b>
<b>Marge brute</b>	<b>580</b>	<b>2.253</b>
<b>Marge brute en pourcentage</b>	<b>1,08%</b>	<b>4,42%</b>
Résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) (*)	2.231	3.878
	4,17%	7,60%
<b>Résultat avant impôt (BAI)</b>	<b>12</b>	<b>1.935</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>11</b>	<b>1.368</b>
Marge nette (en %) sur les produits	0,02%	2,68%
Capitaux propres	12.588	13.873
Effectif – nombre mensuel moyen	242	246

(\*) Le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu en diminuant le résultat d'exploitation de la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations. L'EBITDA ainsi obtenu est une mesure utilisée par la direction de la Société afin de contrôler et d'évaluer l'évolution opérationnelle de celle-ci. Il ne s'agit pas d'une mesure comptable dans le cadre des IFRS et, par conséquent, elle ne doit pas être considérée comme une mesure alternative pour l'évaluation de l'évolution du résultat de la Société. Puisque la composition de l'EBITDA n'est pas réglementée par les normes comptables de référence, le critère de détermination appliqué par la Société pourrait ne pas être homogène par rapport à celui adopté par d'autres et pourrait donc ne pas être comparable.

## Rapport de Gestion de Giorgio Fedon SpA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014

### Le scénario économique

Messieurs les Actionnaires,

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est depuis de nombreuses années le leader international de la production et de la commercialisation d'étuis à lunettes et d'accessoires pour le secteur optique. De plus, la Société opère avec succès dans les secteurs de la maroquinerie, des articles de bureau et des articles cadeaux avec un large éventail de produits sous la marque Fedon 1919. Les produits Fedon 1919 sont distribués dans le monde entier, grâce à un réseau de vente au détail constitué de boutiques monomarkes à la fois en gestion directe (à Vallesella di Cadore, Pieve d'Alpago, Paris, l'aéroport Marco Polo de Venise, les terminaux 1 et 2 de l'aéroport de Rome Fiumicino, l'aéroport de Milan Malpensa, Desenzano del Garda, la Ville de Venise à Calle Larga) et en gestion indirecte (à Milan Rinascente, à l'aéroport d'Oblia et à Belgrade).

Le cœur de métier de la Société reste cependant la production et la commercialisation d'étuis à lunettes destinés principalement aux fabricants italiens et étrangers du secteur optique.



Boutique Fedon 1919 dans le terminal 2 de l'aéroport de Rome Fiumicino

Nous résumons ci-après les données de synthèse de l'exercice :

- **Chiffre d'affaires : 53 493 milliers d'euros**, en hausse de 4,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- **Le résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des participations (EBITDA) : 2 231 milliers d'euros**, soit 4,2 % du chiffre d'affaires.
- **Résultat d'exploitation : 580 milliers d'euros**, soit 1,1 % du chiffre d'affaires.
- **Résultat net : 11 milliers d'euros**, soit 0,02 % du chiffre d'affaires.

Le tableau suivant reprend les données du compte de résultat respectivement au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

## Compte de résultat

(montants en milliers d'euros)

	2014	% sur produits	2013	% sur produits
Produits des ventes et des services	53.493		51.037	
Autres produits	777		1.641	
<b>Total produits</b>	<b>54.270</b>		<b>52.677</b>	
Achats matières premières et fournitures	(32.256)	-60,30%	(29.940)	-58,66%
Achat de prestation de services	(10.007)	-18,71%	(9.225)	-18,08%
Redevances de crédit-bail	(1.172)	-2,19%	(891)	-1,75%
Charges de personnel	(8.595)	-16,07%	(8.637)	-16,92%
Autres provisions et autres charges	(417)	-0,78%	(442)	-0,87%
Correction des frais	409	0,76%	336	0,66%
<b>EBITDA (*)</b>	<b>2.231</b>	<b>4,17%</b>	<b>3.878</b>	<b>7,60%</b>
Amortissements	(1.240)	-2,32%	(1.268)	-2,48%
Dépréciation des immobilisations	(26)	-0,05%	(40)	-0,08%
Dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	(385)	-0,72%	(317)	-0,62%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>580</b>	<b>1,08%</b>	<b>2.253</b>	<b>4,42%</b>
Charges financières	(1.346)	-2,52%	(977)	-1,91%
Produits financiers	778	1,46%	659	1,29%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>12</b>	<b>0,02%</b>	<b>1.935</b>	<b>3,79%</b>
Impôts sur les bénéfices	(1)	0,00%	(568)	-1,11%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11</b>	<b>0,02%</b>	<b>1.368</b>	<b>2,68%</b>
Résultat (part des minoritaires)	-		-	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>11</b>	<b>0,02%</b>	<b>1.368</b>	<b>2,68%</b>

(\*) Le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu en diminuant le résultat d'exploitation de la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations. L'EBITDA ainsi obtenu est une mesure utilisée par la direction de la Société afin de contrôler et d'évaluer l'évolution opérationnelle de celle-ci. Il ne s'agit pas d'une mesure comptable dans le cadre des IFRS et, par conséquent, elle ne doit pas être considérée comme une mesure alternative pour l'évaluation de l'évolution du résultat de la Société. Puisque la composition de l'EBITDA n'est pas réglementée par les normes comptables de référence, le critère de détermination appliqué par la Société pourrait ne pas être homogène par rapport à celui adopté par d'autres et pourrait donc ne pas être comparable.

Aux fins d'une comparaison homogène entre les données économiques au 31 décembre 2014 et celle enregistrées au cours de la même période de l'exercice précédent, il convient de tenir compte du fait que le compte de résultat au 31 décembre 2013 est influencé de façon significative par le montant de la plus-value réalisée par la Société en raison de la cession de l'immeuble sis à

Vallesella di Cadore, dénommé « Palazzo di Vetro », plus-value qui s'élève à 967 milliers d'euros (desquels il faut déduire 93 milliers d'euros d'impôts supplémentaires). Cette circonstance est indiquée dans le tableau ci-après qui présente les données relatives à l'exercice 2013, nettes de ladite plus-value.

(montants en milliers d'euros)

	2014	% sur produits	2013 sans la plus-value exceptionnelle	% sur produits
Produits des ventes et des services	53.493		51.037	
Autres produits	777		674	
<b>Total produits</b>	<b>54.270</b>		<b>51.711</b>	
Achats matières premières et fournitures	(32.256)	-60,30%	(29.940)	-58,66%
Achat de prestation de services	(10.007)	-18,71%	(9.225)	-18,08%
Redevances de crédit-bail	(1.172)	-2,19%	(891)	-1,75%
Charges de personnel	(8.595)	-16,07%	(8.637)	-16,92%
Autres provisions et autres charges	(417)	-0,78%	(442)	-0,87%
Correction des frais	409	0,76%	336	0,66%
<b>EBITDA (*)</b>	<b>2.231</b>	<b>4,17%</b>	<b>2.911</b>	<b>5,70%</b>
Amortissements	(1.240)	-2,32%	(1.268)	-2,48%
Dépréciation des immobilisations	(26)	-0,05%	(40)	-0,08%
Dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	(385)	-0,72%	(317)	-0,62%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>580</b>	<b>1,08%</b>	<b>1.286</b>	<b>2,52%</b>
Charges financières	(1.346)	-2,52%	(977)	-1,91%
Produits financiers	778	1,46%	659	1,29%
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>12</b>	<b>0,02%</b>	<b>968</b>	<b>1,90%</b>
Impôts sur les bénéfices	(1)	0,00%	(475)	-0,93%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11</b>	<b>0,02%</b>	<b>494</b>	<b>0,97%</b>
Résultat (part des minoritaires)	-		-	
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>11</b>	<b>0,02%</b>	<b>494</b>	<b>0,97%</b>

(\*) Le résultat d'exploitation avant dépréciation et amortissement (EBITDA) est obtenu diminuant le résultat d'exploitation de la valeur des amortissements et des dépréciations des immobilisations et des participations. L'EBITDA ainsi obtenu est une mesure utilisée par la direction de la Société afin de contrôler et d'évaluer l'évolution opérationnelle de celle-ci. Il ne s'agit pas d'une mesure comptable dans le cadre des IFRS et, par conséquent, elle ne doit pas être considérée comme une mesure alternative pour l'évaluation de l'évolution du résultat de la Société. Puisque la composition de l'EBITDA n'est pas réglementée par les normes comptables de référence, le critère de détermination appliqué par la Société pourrait ne pas être homogène par rapport à celui adopté par d'autres et pourrait donc ne pas être comparable.

Sur la base des données ainsi reclassées, les principaux indicateurs de l'évolution économique de 2014 sont les suivants :

- Le **chiffre d'affaires** s'élève à **53 493 milliers d'euros**, par rapport à 51 037 milliers d'euros en 2013, **en hausse de 4,8 %** ;
- Le **résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des immobilisations et des participations (EBITDA)** est équivalent à **2 231 milliers d'euros**, par rapport à 2 991 milliers d'euros lors de l'exercice précédent ;
- Le **résultat d'exploitation** s'élève à **580 milliers d'euros**, par rapport à 1 286 milliers d'euros en décembre 2013 ;
- Le **résultat net** est équivalent à **11 milliers d'euros**, par rapport à 494 milliers d'euros lors de l'exercice précédent.

L'année 2014 a été une année importante pour la Société. Elle s'est terminée par la cotation du titre sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, géré par Borsa Italiana, en date du 18 décembre 2014. La cotation, réalisée sans placement, répond à la nécessité pour la Société de développer ses propres activités au cours des prochaines années, en suivant différentes stratégies de développement. Parmi celles-ci, le programme d'expansion de son propre réseau de boutiques monomarkes, au sein des aéroports et des grands centres commerciaux, revêt une importance particulière. Ce processus, qui durera plusieurs années, a pour objectif principal de consolider la marque Fedon 1919 en Europe et, plus particulièrement, en Italie. De là, la cotation sur le marché italien en tant qu'instrument d'accroissement de sa visibilité en Italie et de renforcement de la solidité du Groupe. Naturellement, la Société évaluera, dans un futur proche, l'opportunité d'effectuer des opérations sur capital appropriées qui permettront de financer ses projets de développement.

Du point de vue de la gestion, la comparaison avec l'exercice 2013, bien que rectifié des effets économiques de nature exceptionnelle, laisse apparaître que la Société a investi de façon significative dans son développement futur, mais que ces investissements ne porteront leurs fruits qu'au cours des prochaines années. Cela apparaît clairement dans l'augmentation des redevances de crédit-bail et des charges de personnel qui reflètent à la fois une hausse des loyers en raison de l'ouverture de magasins monomarkes en cours d'exercice et, notamment, d'investissements en personnel chargé de la gestion de ce réseau de magasins, personnel qualifié et spécialisé dans ce type de gestion. De plus, la Société a beaucoup investi afin d'adapter l'infrastructure des technologies de l'information (IT) et dans différentes applications logicielles dédiées à la gestion des processus d'entreprise complexes, tels que la planification commerciale, la gestion du stock, des instruments sophistiqués de veille économique (Business Intelligence) et des instruments de gestion et de contrôle.

## Chiffre d'affaires

L'exercice 2014 a été caractérisé par une croissance de 4,8 % du **chiffre d'affaires**, par rapport à l'exercice 2013, qui s'articule comme suit :

- cette hausse est due à une excellente gestion des activités de développement de nouveaux produits qui a permis l'acquisition de nouvelles lignes venant partiellement compenser la tendance, déjà constatée en 2013, de transférer en Chine une grande partie de la production des étuis entraînant ainsi une baisse généralisée des prix moyens ;
- la croissance du chiffre d'affaires de la division des ventes au détail du secteur optique est due à l'enrichissement de l'offre qui compte désormais de nouveaux accessoires à plus grande valeur ajoutée et des instruments de vente innovants qui ont rencontré un bon succès auprès des clients ;
- la hausse du chiffre d'affaires du secteur maroquinerie est due en grande partie aux ventes au détail 1919, réalisées grâce aux magasins monomarkes dont le nombre a augmenté à la suite des nouvelles ouvertures de Malpensa, à Milan, du terminal 2 de l'aéroport de Fiumicino, à Rome, de Desenzano del Garda au sein du centre commercial Il Leone et du point de vente à Calle Larga, dans la ville de Venise ;
- les ventes en gros du secteur de la maroquinerie sous la marque Fedon 1919 ont enregistré un fléchissement en raison d'une baisse générale de la consommation, alors que la consommation est restée constante à l'étranger. D'une part, le marché russe ne s'est pas développé comme prévu pour des raisons liées à l'instabilité de la région et à la dévaluation du rouble, alors que, d'autre part, le marché américain a enregistré une croissance, venant ainsi couronner de succès les efforts faits par la Société par le passé.

## EBITDA

L'**EBITDA**, principal indicateur de la gestion caractéristique, s'élève à 2 231 milliers d'euros, en baisse par rapport au montant enregistré lors du précédent exercice, équivalant à 4,2 % du chiffre d'affaires. Cette baisse est due à plusieurs causes concomitantes qui sont résumées ci-après.

- Au cours de l'exercice 2014, une hausse significative des Achats de matières premières et fournitures a été enregistrée, s'élevant à 32 256 milliers d'euros, soit 60,3 % des produits, par rapport au montant enregistré lors de l'exercice précédent, s'élevant à 29 940 euros, soit 58,7 % des produits. Ainsi, l'augmentation annuelle s'élève à 7,7 %. Cette hausse est due à des facteurs techniques, de production et d'organisation, et au coût plus élevé de certaines matières premières. Le marché n'a pas permis à la Société de répercuter ces variations à la hausse de façon identique sur les prix de vente des biens aux principaux clients. Afin de conserver sa position sur le marché et de contrer la concurrence de nombreux opérateurs asiatiques, il a été nécessaire, dans de nombreux cas, de proposer des produits à prix constants ou seulement en légère augmentation par rapport à l'exercice précédent.
- En 2014, les Charges de personnel s'élèvent à 8 595 milliers d'euros par rapport à 8 637 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en diminution de 42 milliers d'euros. La Société a enregistré une réduction significative des charges de personnel direct en raison de l'accord conclu en avril 2013 avec les représentants syndicaux, accord qui a permis de mettre en place un contrat de solidarité effectif à partir du 2 mai 2013 et qui concernait en moyenne 30 travailleurs par mois. Cet accord, selon les prévisions d'origine, a conduit à la demande de prorogation du contrat de solidarité précité pour 12 mois supplémentaires, soit jusqu'au 2 mai 2015. Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilità) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Par ailleurs, l'accord préfigure la possibilité de recourir, au cours de 2015 et de 2016, à d'autres instruments de flexibilité, incluant la « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria - CIGS » (chômage partiel extraordinaire) et la « Mobilità » (départs sur base volontaire), en indiquant les modalités opérationnelles de la mise en place de ces procédures, y compris le montant des primes d'incitation au départ à verser aux travailleurs concernés. Sur la base de l'analyse des variables économiques découlant de l'accord en question, la Société avait constitué une provision pour risques de personnel à hauteur de 115 milliers d'euros. Vu la baisse du nombre de salariés qui a déjà eu lieu au cours de l'année 2014, déjà mentionnée précédemment, cette affectation apparaît appropriée et ne nécessite aucun ajustement. En raison de ce qui a été précédemment exposé, la réduction globale des charges de personnel direct de la Société s'élève en 2014 à 592 milliers d'euros. Par ailleurs, comme déjà signalé au début de ce rapport, les charges de personnel indirect de la Société, englobant entre autres les charges de personnel des magasins, ont augmenté de 550 milliers d'euros en raison de la finalisation du groupe de gestion des ventes au détail 1919.
- En ce qui concerne les charges, il convient de signaler que les Achats de prestation de services ont augmenté au cours de l'exercice, passant de 9 225 milliers d'euros fin 2013 à 10 007 milliers d'euros (en hausse de 782 milliers d'euros), notamment en raison de l'augmentation du coût des transports et droits liés à un accroissement des volumes produits par l'usine chinoise, des commissions, en raison de la croissance du chiffre d'affaires réalisé par les ventes au détail du secteur optique, et des travaux sous-traités. Par contre, les coûts de publicité et d'organisation de salons et événements enregistrent une diminution.

- Enfin, les redevances de crédit-bail de l'exercice ont augmenté de 281 milliers d'euros en raison des loyers des nouveaux magasins monomarkes de Fiumicino, Malpensa, Lonato et Venise Calle Larga.

Le **Résultat d'exploitation** s'élève en 2014 à 580 milliers d'euros, en baisse par rapport à l'exercice précédent rectifié de la plus-value de 706 milliers d'euros.

Le **Résultat avant impôt** s'élève à 12 milliers d'euros. Il est inférieur au résultat avant impôt rectifié enregistré en 2013, s'élevant à 968 milliers d'euros, en raison de charges financières plus élevées (dues en particulier à des pertes de change non réalisées mais découlant de l'ajustement des postes en devises étrangères) supportées par la Société en 2014.

Enfin, le **Résultat net** s'élève à 11 milliers d'euros contre le montant rectifié de la plus-value de 494 milliers d'euros enregistré en 2013.

## Évolution sectorielle

Le tableau qui suit présente la répartition des produits des ventes et des prestations entre le secteur optique et le secteur maroquinerie.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2014	Secteur optique	% sur produits	Secteur maroquinerie	TOTAL	% sur produits
Total produits	49.498	92,5%	3.995	53.493	100%

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2013	Secteur optique	% sur produits	Secteur maroquinerie	TOTAL	% sur produits
Total produits	47.185	92,5%	3.852	51.037	100%



Boutique Fedon 1919 à Desenzano del Garda, centre commercial Il Leone

Par rapport à l'exercice précédent, les produits des ventes du secteur Optique, équivalant à 49 498 milliers d'euros, ont enregistré une hausse de 2 313 milliers, soit 4,9 %. Cette hausse, comme déjà mentionné dans le paragraphe dédié au chiffre d'affaires, est due à l'acquisition de nouvelles lignes de produits venant partiellement compenser la tendance, déjà constatée en 2013, de transférer en Chine une grande partie de la production des étuis entraînant ainsi une baisse généralisée des prix moyens, et à l'enrichissement de l'offre qui compte désormais de nouveaux accessoires à plus grande valeur ajoutée et des instruments de vente innovants qui ont rencontré un bon succès auprès des clients.

Le secteur maroquinerie, dans lequel la Société opère avec la marque Giorgio Fedon 1919, a enregistré des produits équivalant à 3 995 milliers d'euros, en hausse donc par rapport aux chiffres réalisés en 2013, équivalant à 143 milliers d'euros. La hausse enregistrée est donc de 3,7 %. Cette augmentation (qui englobe bien évidemment les ventes interentreprises aux sociétés contrôlées en Asie et aux États-Unis) a notamment été constatée dans les ventes des magasins monomarkes, en hausse de 97,5 %.



Collection Tech, sac à dos semi-rigide Tech-Pack

## Effectif

Le tableau suivant indique l'effectif de la Société au 31 décembre 2014 et 2013 :

	31/12/2014	31/12/2013
Dirigeants	7	7
Employés	82	80
Ouvriers	146	161
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>248</b>
<b>Nombre moyen dans l'année</b>	<b>242</b>	<b>246</b>

L'effectif moyen annuel au cours de l'exercice a diminué de 4 unités.

La Société a maintenu des rapports constants avec les syndicats et les représentants des travailleurs. Ces rapports ont toujours été très cordiaux et caractérisés par un climat de collaboration.

Ce climat a permis la signature, en avril 2013, d'un accord important qui prévoit le recours à l'instrument des contrats de solidarité sur le site de production de la Société en Italie. Cet accord, selon les prévisions d'origine, a conduit à la demande de prorogation de 12 mois supplémentaires du contrat de solidarité effectif au 2 mai 2013 et avec une date d'échéance au 2 mai 2014, soit jusqu'au 2 mai 2015. Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilità) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Sur la base de l'analyse des variables économiques découlant de l'accord en question, la Société avait constitué une provision pour risques de personnel à hauteur de 115 milliers d'euros. Vu la baisse du nombre de salariés qui a déjà eu lieu au cours de l'année 2014, déjà mentionnée précédemment, cette affectation apparaît appropriée et ne nécessite aucun ajustement.

La Société s'engage à maintenir constamment à jour le système de contrôle et de garantie de la sécurité du travail.

## Situation patrimoniale et financière

### Actifs immobilisés

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Immobilisations corporelles	7.775	7.942
Immeubles de placements	111	116
Immobilisations incorporelles	1.227	936
Participations dans des sociétés contrôlées	2.043	2.043
Actifs financiers non courants	2.240	2.086
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>13.395</b>	<b>13.123</b>

Le poste Actifs immobilisés, mentionné dans le tableau ci-dessus, passe de 13 123 milliers d'euros au cours de l'exercice 2013 à 13 395 milliers d'euros pour l'exercice 2014.

Cette augmentation de 272 milliers d'euros est principalement due à la hausse des immobilisations incorporelles pour 291 milliers d'euros, ce montant reflétant principalement la valeur de la capitalisation des frais de recherche et développement, nets des amortissements, et à l'augmentation des actifs financiers non courants pour 154 milliers d'euros, et ce en raison de l'augmentation des actifs pour impôts constatés d'avance et d'une hausse des dépôts de garantie liés aux contrats de location des magasins monomarchés.

## Fonds de roulement net

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Stocks	10.504	9.722
Créances commerciales	7.862	8.705
Créances commerciales sur les sociétés contrôlées	4.320	4.877
Avoir fiscal, autres créances et autres actifs courants	3.866	2.448
Dettes commerciales	(5.076)	(4.615)
Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	(10.777)	(9.961)
Dettes fiscales	(601)	(438)
Autres passifs courants	(1.312)	(1.324)
<b>Fonds de roulement net</b>	<b>8.785</b>	<b>9.415</b>

En référence aux postes qui composent le fonds de roulement net, la diminution survenue au cours de l'exercice 2014 et équivalente à 630 milliers d'euros se compose de la façon suivante :

- L'augmentation des stocks, de 782 milliers d'euros, est due à une demande supplémentaire de volumes lors de la dernière partie de l'exercice 2014, avec livraison début 2015, de la part de certains clients du secteur optique.  
Cette demande naît de la nécessité de compenser, par un stock approprié, la baisse de la capacité de production de l'établissement chinois en raison des congés prévus pour les festivités du Nouvel An chinois.
- Les créances commerciales ont diminué de 843 milliers d'euros en raison de la cession pro-soluto d'une part conséquente des créances et à une meilleure gestion du crédit.
- Les créances commerciales sur les sociétés contrôlées ont diminué de 557 milliers d'euros.
- L'avoir fiscal a augmenté de 1 418 milliers d'euros en raison d'une hausse du crédit TVA dont bénéficie la Société à la fin de l'exercice.
- Les dettes commerciales envers les sociétés contrôlées enregistrent également une augmentation, pour un montant total de 816 milliers d'euros, en raison de l'accumulation des livraisons en fin d'exercice pour faire face aux demandes des clients du secteur optique.
- Les dettes commerciales envers les fournisseurs ont augmenté de 461 milliers d'euros en raison de meilleures conditions de paiement des fournisseurs de matériaux.

## Endettement Financier Net

Le tableau suivant met en lumière les éléments constitutifs de l'endettement financier net à la clôture de chaque exercice :

(montants en milliers d'euros)

		31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>A</b>	4.387	1.930
Actifs financiers à la juste valeur	<b>B</b>	4.460	40
<b>Liquidités</b>	<b>C=A+B</b>	<b>8.847</b>	<b>1.970</b>
Financements des actionnaires	<b>E</b>	-	-
Dettes financières courantes bancaires et autres	<b>F</b>	1.842	1.598
Financements à long terme - part courante	<b>G</b>	1.897	815
<b>Endettement financier courant</b>	<b>H=E+F+G</b>	<b>3.739</b>	<b>2.413</b>
<b>Endettement financier courant net</b>	<b>I=H-C</b>	<b>(5.109)</b>	<b>443</b>
Financements à long terme - part non courante	<b>J</b>	9.578	3.448
<b>Endettement financier non courant</b>	<b>M=J</b>	<b>9.578</b>	<b>3.448</b>
<b>Endettement Financier Net</b>	<b>N=I+M</b>	<b>4.469</b>	<b>3.890</b>

L'endettement financier net passe de 3 890 milliers d'euros au 31 décembre 2013 à 4 469 milliers d'euros au 31 décembre 2014. Cette augmentation de 579 milliers d'euros est générée par :

- une augmentation de l'endettement à court terme de 1 326 milliers d'euros ;
- une augmentation de l'endettement à moyen-long terme de 6 130 milliers d'euros dus à une série de financements octroyés à la Société par les établissements bancaires ;
- une augmentation significative des liquidités pour 6 877 milliers d'euros en raison des financements mentionnés au point précédent.



Boutique Fedon 1919 à Venise, Aéroport Marco Polo

Au cours de l'exercice précédent, la Société a obtenu un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans des pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 milliers d'euros, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza, a été versé. Au cours de l'exercice 2014, un second acompte de 525 milliers d'euros a été versé.

### **Actions propres et actions/participations de sociétés dominantes**

La Société détient des actions propres acquises à la suite de la délibération de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 10 janvier 2002. En date du 9 décembre 2014, l'assemblée des actionnaires a délibéré l'autorisation au conseil d'administration d'acquérir et de disposer d'actions propres, en ratifiant également les achats effectués à partir de 2002 et, toujours en date du 9

décembre 2014, le conseil d'administration a délibéré de mettre à exécution les autorisations de l'assemblée.

L'achat a pour but d'entrer en possession d'une quantité d'actions propres en portefeuille qui, tout en respectant la législation en vigueur, seront alors disponibles afin de mettre en œuvre, rapidement et sans se plier à des formalités supplémentaires, les opérations suivantes :

- attribution d'actions au personnel ;
- utilisation des actions propres à des fins d'échange en cas d'opérations d'achat et/ou d'autres opérations financières.

Au 31 décembre 2014, la Société détient 29 943 actions ordinaires (équivalant à 1,58 % du total des actions et à 7,16 % du flottant) pour un montant nominal total de 77 milliers d'euros et pour une valeur de marché d'environ 238 milliers d'euros.

Le tableau suivant indique les mouvements des actions propres au cours de l'année 2014 :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	40.528	105	2,480%
Achats	4.895	13	0,258%
Ventes	(15.480)	(40)	-0,815%
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>29.943</b>	<b>77</b>	<b>1,576%</b>



Collection Luxury Packaging Fedon, pochette en python véritable

## **Investissements**

Au cours de l'exercice, la Société a effectué des investissements principalement en machines, installations et outillage, ainsi qu'en ameublement et structures destinés aux points de vente monomarque Fedon 1919 pour un montant total de 599 milliers d'euros et en actifs incorporels pour 834 milliers d'euros, dont les postes les plus importants sont représentés par la capitalisation des frais internes de recherche et développement pour 409 milliers d'euros et par la capitalisation des investissements en logiciels relatifs à la planification, à la consolidation des instruments informatiques destinés à l'élaboration des données statistiques et de gestion, à l'implémentation de solutions intégrées destinées à la gestion et au contrôle unifiés des différents secteurs de l'entreprise.

## **Recherche et développement**

Au cours de l'année 2014, la Société a également poursuivi son activité de recherche et développement, désormais consolidée, en vue, d'une part, de compléter une gamme toujours plus riche de produits innovants par le design et par l'utilisation de nouvelles matières et, d'autre part, de dégager des avantages compétitifs grâce à la réduction des coûts de production et à l'optimisation des procédés de production. Le Groupe a réalisé environ 900 projets de nouveaux produits uniquement dans le cadre de son cœur de métier.

Au cours de l'exercice 2014, les activités de recherche et développement ont engendré, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, des coûts qui ont été capitalisés, en tant qu'immobilisations incorporelles, pour un montant total de 409 milliers d'euros. Ces chiffres sont supérieurs à ceux de 2013, équivalant à 336 milliers d'euros, venant ainsi confirmer le grand nombre de projets en mesure de générer des recettes pluriannuelles.

Au cours de l'année 2010, l'on a assisté au lancement du projet de recherche et innovation dénommé « Industria 2015 » Nouvelles technologies pour le « Made in Italy » De District à Filière : Lunetterie et innovation industrielle - Zone Objectif B portant le Numéro de projet MI00153.

Le projet a pour objectif la réalisation d'une plateforme pour l'intégration de la filière qui opère sur le front technique et de la gestion des sociétés et qui favorise un développement compétitif et technologique du système des entreprises de la lunetterie italienne. La plateforme devra permettre aux événements qui se manifestent sur le front commercial et tout au long de la filière d'être reçus rapidement par tout le processus de production et à toute difficulté qui entraînerait des modifications de planification tout au long de la filière d'être immédiatement « visible » par tous les sujets concernés. La plateforme devra également permettre aux sujets de la filière de pouvoir communiquer de façon interactive.

Par décret d'attribution du Ministère du développement économique n° 00098MI01 du 21 décembre 2012, des coûts totaux ont été admis pour un montant de 13 747 949 euros ainsi que des subventions d'un montant total de 4 247 627 euros. La part des frais relevant de Giorgio Fedon e Figli S.p.A. s'élève à 1 001 317,78 pour une subvention totale de 353 415,03 euros. Au cours de l'année, des frais ont été supportés tels que prévus par le plan de financement.

Les coûts correspondants n'ont pas été capitalisés dans l'exercice concerné.

## **Rapports intragroupe et avec les parties liées**

Les rapports avec des entreprises contrôlées sont majoritairement de nature commerciale et financière, et s'effectuent aux conditions de marché.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la note explicative du bilan n° 26.

En ce qui concerne les rapports avec des parties liées autres que les sociétés contrôlées, rappelons que le Conseil d'administration de la Société a adopté une « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » conformément aux prescriptions du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec des parties liées approuvé par la Consob, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par la suite par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, et aux indications et orientations pour l'application du Règlement sur les opérations avec des parties liées fournies par la Consob dans la Communication n° DEM/10078683 du 24 septembre 2010.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A., émetteur dont les actions ordinaires sont négociées sur le marché électronique des actions NYSE d'Euronext Paris, compartiment C, est tenue d'appliquer ladite réglementation en matière d'opérations avec des parties liées en vertu de l'article 2, alinéa 1, du Règlement susmentionné qui comprend dans son champ d'application les sociétés italiennes avec des actions cotées sur des marchés réglementés d'autres pays de l'Union européenne.

En vertu de l'art. 2391-bis du Code civil, conformément aux principes indiqués dans le Règlement, la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées » détermine les règles et les principes visant à garantir la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées réalisées directement par Giorgio Fedon & Figli S.p.A. ou par l'intermédiaire de sociétés contrôlées.

Actuellement, la Société remplit les conditions prévues pour pouvoir bénéficier de la dérogation accordée par l'article 10, 1<sup>er</sup> alinéa du Règlement qui, sans préjudice des dispositions de l'article 5 en matière d'information du public, prévoit pour les sociétés cotées de petite dimension la possibilité d'appliquer aux opérations d'importance majeure les modalités d'instruction et d'approbation prévues pour les opérations d'importance mineure. De plus, l'article 13 du Règlement Émetteurs AIM Italia / Second marché des investissements, adopté par Borsa Italiana S.p.A., stipule que l'art. 10 du Règlement s'applique aux émetteurs AIM. Ces prévisions s'appliqueront lorsque les actions ordinaires de la Société ne seront pas négociées sur le marché électronique des actions d'Euronext Paris, mais le seront sur le système multilatéral de négociation AIM Italia / Second marché des investissements, organisé et géré par Borsa Italiana.

La Procédure est publiée sur le site Internet de la Société [www.fedongroup.com](http://www.fedongroup.com).



Étui à bouteille Fedon 1919

## Risques et incertitudes

Le contexte macro-économique actuel est caractérisé par une série de facteurs d'incertitude liés principalement à la volatilité des marchés financiers, à l'évolution des taux d'intérêt, au coût des matières premières, au taux de chômage et aux difficultés croissantes d'accès au crédit. Ce contexte nécessite l'adoption de modèles de gestion des affaires rigoureux, qui permettent d'apaiser les incertitudes découlant de la prévisibilité limitée des événements futurs, influencés par des facteurs exogènes souvent incontrôlables. L'évolution des marchés à laquelle la Société doit faire face l'a poussée à revoir sérieusement sa stratégie et à préparer un plan d'action incisif destiné à assurer la limitation des coûts et à maximiser son efficacité et sa compétitivité.

- Risques liés aux conditions générales de l'économie

La situation économique, patrimoniale et financière de la Société est influencée par différents facteurs qui conditionnent le cadre macro-économique présent dans les différents pays où elle opère, y compris le degré de confiance des consommateurs et des entreprises.

L'année 2014 a enregistré une hausse du chiffre d'affaires à la fois du secteur optique, secteur dans lequel la Société opère traditionnellement et concentre la partie la plus significative de son activité, et du secteur de la maroquinerie, notamment en raison de la croissance du nombre de points de vente monomarkes et de leur performance individuelle. En vérité, ce facteur représente un signal

encourageant de reprise de l'activité commerciale et donc une mutation des conditions macro-économiques dans les marchés de référence de la Société. Par contre, l'EBITDA résulte de peu inférieur à celui enregistré l'année dernière, témoignant du fait que les investissements faits par la Société au cours de l'année 2014 n'ont pas encore pleinement porté leurs fruits, mais ont influencé l'évolution à la hausse des charges d'exploitation.

L'année 2014 est donc une année de transition qui voit se confirmer la solidité économique-financière de la Société et qui annonce une croissance plus marquée dans les prochaines années, croissance qui sera cependant conditionnée à l'évolution des variables macroéconomiques des zones géographiques, en premier lieu l'Italie et l'Europe, où se déroulent ses activités opérationnelles.

En ce qui concerne les informations requises par l'art. 2428 du Code civil sur les états financiers de l'exercice et par l'art. 40 du décret-loi n° 127/1991 sur les états financiers consolidés en ce qui concerne les objectifs et les politiques en matière de gestion du risque financier, il convient de souligner ce qui suit.

- Facteurs de risque financier

La Société s'expose à des risques financiers liés à son activité, qui se réfèrent plus particulièrement aux cas d'espèce suivants :

- Risque de crédit découlant des opérations commerciales ou des activités de financement. La Société tend à limiter le plus possible son propre risque de crédit en évaluant les informations disponibles en matière de solvabilité des clients et l'analyse des données historiques, en appliquant aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonnées liées à des ouvertures de crédit et en contrôlant constamment que le montant des encours ne dépasse pas celui des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit dues au poids (en pourcentage) de certains clients importants du secteur de l'optique sur le chiffre d'affaires. La Société estime cependant que, s'agissant d'entreprises leaders du monde de la production et de la commercialisation de produits optiques, ce risque est limité. Un autre facteur de risque est la distribution de produits pour l'optique et de produits de maroquinerie dans le canal du détail, traditionnellement constitué d'opérateurs de petites dimensions qui, principalement en période de difficulté économique générale, ne sont pas solvables, ou la distribution dans des pays exposés à des risques significatifs d'insolvabilité. Dans ces cas, la Société contrôle rigoureusement les positions les plus risquées et adapte, de façon continue et opportune, les provisions pour dépréciation de compte de tiers.
- Risque de liquidité lié à la disponibilité des ressources financières et à l'accès au marché du crédit. Le risque de liquidité doit être considéré comme moyen/haut, vu le niveau d'endettement de la Société par rapport aux volumes d'activité et aux capitaux propres. La Société a recours à l'affacturage pro-soluto pour une partie importante de son chiffre d'affaires.
- Risque de change lié aux activités dans des zones de devises différentes des devises de dénomination. La Société opère au niveau international et est donc exposée au risque de change.
- Risque de taux d'intérêt lié à l'exposition de la Société sur des instruments financiers qui génèrent des intérêts.

Pour tous les détails techniques et pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux notes explicatives des états financiers n<sup>os</sup> 27 et 28.

### **Informations sur le capital social**

Au 31 décembre 2014, le capital social de la Société est constitué de 1 900 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,58 euros chacune.

La composition du capital au 31.12.2014 présente un flottant d'environ 22 % et un contrôle par la famille Fedon équivalant à environ 78 %, au travers de personnes physiques et de différentes sociétés.

À la même date, Monsieur Callisto Fedon, Président du Conseil d'administration de Giorgio Fedon & Figli S.p.A., contrôlait directement et indirectement 27,08 % du capital social de la Société.

Conformément aux dispositions de l'art. 123-bis alinéa 2 du Testo Unico della Finanza (Texte unique de la Finance), veuillez vous reporter aux explications détaillées contenues dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise annexé aux présents états financiers.



Présentoirs Minisiva Fedon 1919

### **Participations détenues par les membres du conseil d'administration**

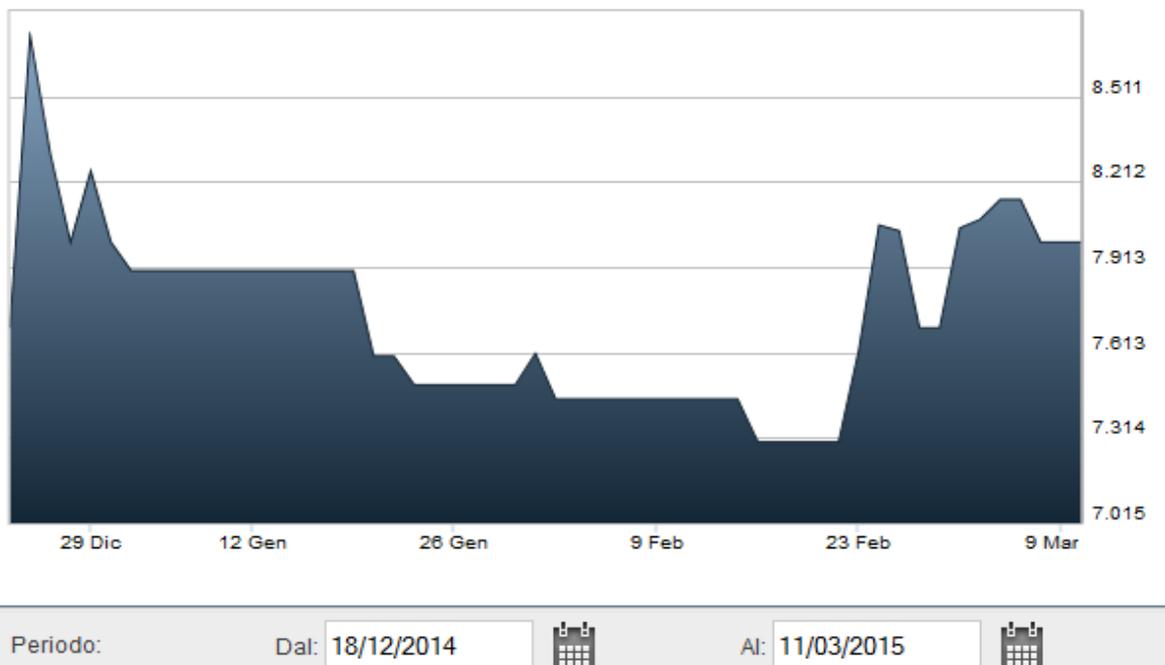
En vertu de la norme comptable IAS 24 et de l'art. dall'art.79 du Regolamento Emittenti n° 11971/1999, selon les critères établis dans l'annexe 3C, la note n° 26 mentionne les participations détenues à titre personnel par les membres des organes d'administration et de contrôle de la Société.

### Évolution du titre

Le graphique ci-après indique l'évolution du titre sur Euronext au cours des 12 derniers mois :



Le graphique ci-après indique l'évolution du titre sur Borsa Italiana au cours des derniers mois :



## Direction et coordination

La Société n'est soumise à aucune activité de direction et de coordination de la part de sociétés ou de groupes.



Collection Eyewear Fedon, lunettes de soleil dame

## Informations en vertu de l'art. 123 bis du T.U. n° 58/1998 (T.U.F.)

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise, englobant l'exercice 2014 et approuvé par le Conseil d'administration le 13 mars 2015, est un document rédigé séparément et non inclus dans le rapport de gestion. Le modèle adopté s'inspire substantiellement du Codice di Autodisciplina (Code de conduite) préparé par le Comité pour la gouvernance d'entreprise des sociétés cotées et édicté par Borsa Italiana S.p.A.

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise est mis à la disposition des actionnaires auprès du siège social de la Société et est publié sur le site [www.fedongroup.com](http://www.fedongroup.com).

## **Protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre des activités prévues par le décret-loi n° 196/03, dénommé « Code en matière de protection des données à caractère personnel », des activités utiles à l'évaluation du système de protection des informations qui relève de cette réglementation ont été mises en œuvre. Ces activités ont mis en lumière une adéquation substantielle aux formalités requises par la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel gérées par la Société, y compris la rédaction du Document relatif à la Sécurité qui a été opportunément mis à jour au cours de l'exercice 2014.

## **Protection de l'environnement**

Au vu du type d'activités de la Société, celle-ci ne possède pas d'installations et/ou de processus industriels en mesure de constituer un risque potentiel pour l'environnement. Toutefois, celle-ci a mis en place une politique de collecte sélective des déchets ordinaires, d'élimination des déchets spéciaux dans le respect strict des normes en vigueur en la matière et de contrôle rigoureux du niveau des émissions acoustiques et des émissions atmosphériques, par ailleurs dûment autorisées par les autorités compétentes.

## **Perspectives futures**

Lors des trois premiers mois de 2015, la Société a entamé un processus de révision de sa structure organisationnelle en vue de l'optimisation de ses ressources dans le but de mettre en œuvre les directives générales du développement futur. En particulier, la structure en charge de parachever le programme de nouvelles ouvertures de magasins monomarkes Fedon au sein des aéroports italiens et étrangers a été agrandie et consolidée. En ce sens, les ouvertures de Bergame, Orio al Serio, Rome Ciampino et du terminal 3 de Rome Fiumicino ont déjà été programmées entre mai et juin 2015. De plus, la Société poursuit l'enrichissement de sa gamme de produits, notamment dans le segment des étuis de luxe, destinés non seulement au secteur optique, mais également au secteur de la joaillerie, de l'horlogerie et des vins de prestige. Enfin, à l'occasion du MIDO, le salon international de l'optique qui s'est tenu à Milan au début du mois de mars, la première collection de lunettes de soleil Fedon a été présentée au public. Ces lunettes, exclusivement fabriquées en Italie, reflètent la tradition de la Société dans le secteur de la maroquinerie grâce à des ornements et des détails réalisés en cuir. La collection sera en vente exclusivement dans les magasins monomarkes Fedon à partir d'avril 2015.

## **Événements postérieurs à la date des états financiers**

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2014, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel clôturé à cette même date ne s'est produit.

## **Affectation du résultat de l'exercice**

Le Conseil d'administration, en invitant l'Assemblée à approuver les états financiers tels qu'ils sont présentés, propose d'affecter le bénéfice de l'exercice au bénéfice reporté, soit 10 572 milliers d'euros.

Le Conseil d'administration propose également la distribution d'un dividende d'un montant total de 561 017 euros à raison de 0,30 euro par action, au moyen de l'utilisation de la réserve « report à nouveau ».

Le montant des dividendes est calculé sur le nombre d'actions en circulation à la date du 31 décembre 2014. Ce montant sera donc mis à jour à la date de la délibération de l'assemblée y afférente.

Pieve d'Alpago, le 13 mars 2015

Le Président du Conseil d'administration  
Fedon Callisto

## Bilan

(montants en euros)

	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIFS</b>			
Immobilisations corporelles	05	7.774.661	7.941.596
Immeubles de placements	06	110.603	116.220
Immobilisations incorporelles	07	1.227.252	936.321
Participations dans des sociétés contrôlées	08	2.042.718	2.042.718
Participations dans d'autres entreprises	08	105.323	105.323
Créances financières sur les sociétés contrôlées	09	0	114.903
Actifs pour impôts constatés d'avance	31	2.025.679	1.800.500
Autres actifs non courants	10	109.238	65.224
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>13.395.474</b>	<b>13.122.805</b>
Stocks	11	10.503.963	9.722.324
Créances commerciales et autres créances	12	9.715.945	10.351.718
Créances sur les sociétés contrôlées et associées	13	4.319.646	4.876.633
Avoir fiscal	14	1.634.543	637.586
Autres actifs courants	15	377.487	164.325
Actifs financiers à la juste valeur	16	4.460.245	40.091
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17	4.387.056	1.930.182
<b>Total actifs courants</b>		<b>35.398.885</b>	<b>27.722.859</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>48.794.359</b>	<b>40.845.663</b>
<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	18	4.902.000	4.902.000
Réserve légale	18	980.400	980.400
Autres réserves	18	3.592.212	4.329.620
Report résultats antérieurs	18	3.102.502	2.293.203
Résultat de l'exercice	18	10.572	1.367.654
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>12.587.685</b>	<b>13.872.877</b>
Financements à moyen-long terme	19	9.577.511	3.447.595
Provisions pour risques et charges	20	128.402	106.358
Provisions pour impôts	31	413.004	558.948
Avantages du personnel	21	3.796.819	3.392.051
<b>Total passifs non courants</b>		<b>13.915.736</b>	<b>7.504.952</b>
Dettes commerciales	22	5.076.371	4.614.588
Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	23	10.777.095	9.960.891
Provisions pour risques et charges	20	785.491	717.177
Financements à court terme	19	3.738.736	2.412.927
Autres passifs courants	24	1.913.245	1.762.251
<b>Total passifs courants</b>		<b>22.290.938</b>	<b>19.467.834</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>48.794.359</b>	<b>40.845.663</b>

## Compte de résultat

(montants en euros)

	Notes	2014	% sur produits	2013	% sur produits
Produits des ventes et des services	29	53.493.266		51.036.834	
Autres produits	30	776.633		1.640.617	
<b>Total produits</b>		<b>54.269.899</b>		<b>52.677.451</b>	
Achats matières premières et fournitures	30	(32.256.032)	-60,30%	(29.940.039)	-58,66%
Achat de prestation de services	30	(10.007.213)	-18,71%	(9.225.137)	-18,08%
Redevances de crédit-bail	30	(1.172.345)	-2,19%	(891.301)	-1,75%
Charges de personnel	30	(8.594.543)	-16,07%	(8.637.226)	-16,92%
Autres provisions et autres charges	30	(417.445)	-0,78%	(441.803)	-0,87%
Correction des frais	30	408.668	0,76%	335.659	0,66%
Amortissements	30	(1.240.116)	-2,32%	(1.267.785)	-2,48%
Dépréciation des immobilisations	30	(26.082)	-0,05%	(39.713)	-0,08%
Dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	30	(385.093)	-0,72%	(316.780)	-0,62%
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>579.697</b>	<b>1,08%</b>	<b>2.253.326</b>	<b>4,42%</b>
Charges financières	30	(1.346.060)	-2,52%	(976.555)	-1,91%
Produits financiers	30	778.345	1,46%	658.507	1,29%
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>11.983</b>	<b>0,02%</b>	<b>1.935.277</b>	<b>3,79%</b>
Impôts sur les bénéfices	31	(1.412)	0,00%	(567.623)	-1,11%
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>10.572</b>	<b>0,02%</b>	<b>1.367.654</b>	<b>2,68%</b>
Résultat (part des minoritaires)		-		-	
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>10.572</b>	<b>0,02%</b>	<b>1.367.654</b>	<b>2,68%</b>

## État du résultat global

(montants en euros)

	2014	2013
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10.572</b>	<b>1.367.654</b>
<i>Autres bénéfiques (pertes) globaux qui seront ensuite reclassés au compte de résultat :</i>		
- Variation de la réserve de couverture des flux de trésorerie	-	134.335
<i>Autres bénéfiques (pertes) globaux qui ne seront pas ensuite reclassés au compte de résultat :</i>		
- Réévaluation des régimes à prestations définies	(210.448)	(154.516)
- Conversion passifs financiers	(376.333)	-
- Autres composantes de l'état du résultat global	(228.020)	-
<b>Total autres bénéfiques (pertes), net de l'incidence fiscale</b>	<b>(814.801)</b>	<b>(20.181)</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>(804.230)</b>	<b>1.347.473</b>

## État des variations des capitaux propres

(montants en euros)

	Capital Social	Réserve légale	Actions propres	Réserve FTA (first time adoption)	Réserve IAS 19 révisée	Rés. éval. instr. fin.	Autres réserves	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>4.902.000</b>	<b>980.400</b>	<b>(104.563)</b>	<b>1.456.077</b>	<b>169.990</b>	<b>-</b>	<b>2.808.116</b>	<b>2.293.203</b>	<b>1.367.654</b>	<b>13.872.877</b>
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(558.356)	<b>(558.356)</b>
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	809.298	(809.298)	-
Opér. sur actions propres	-	-	27.309	-	-	-	-	-	-	<b>27.309</b>
Gains/pertes actuariels	-	-	-	-	(210.448)	-	-	-	-	<b>(210.448)</b>
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	(554.268)	-	-	<b>(554.268)</b>
Résultat 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	10.572	<b>10.572</b>
<b>Solde au 31/12/2014</b>	<b>4.902.000</b>	<b>980.400</b>	<b>(77.254)</b>	<b>1.456.077</b>	<b>(40.458)</b>	<b>-</b>	<b>2.253.848</b>	<b>3.102.501</b>	<b>10.572</b>	<b>12.587.685</b>

	Capital Social	Réserve légale	Actions propres	Réserve FTA (first time adoption)	Réserve IAS 19 révisée	Rés. éval. instr. fin.	Autres réserves	Report résultats antérieurs	Résultat de l'exercice	Capitaux propres
<b>Solde au 31/12/2012</b>	<b>4.902.000</b>	<b>980.400</b>	<b>(121.552)</b>	<b>1.456.077</b>	<b>324.505</b>	<b>(134.335)</b>	<b>2.789.059</b>	<b>1.489.362</b>	<b>1.359.707</b>	<b>13.045.223</b>
Distribution dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(555.866)	<b>(555.866)</b>
Affectation résultat	-	-	-	-	-	-	-	803.841	(803.841)	-
Opér. sur actions propres	-	-	16.989	-	-	-	-	-	-	<b>16.989</b>
Gains/pertes actuariels	-	-	-	-	(154.516)	-	-	-	-	<b>(154.516)</b>
Couverture de flux	-	-	-	-	-	134.335	19.057	-	-	<b>153.392</b>
Résultat 2013	-	-	-	-	-	-	-	-	1.367.654	<b>1.367.654</b>
<b>Solde au 31/12/2013</b>	<b>4.902.000</b>	<b>980.400</b>	<b>(104.563)</b>	<b>1.456.077</b>	<b>169.990</b>	<b>-</b>	<b>2.808.116</b>	<b>2.293.203</b>	<b>1.367.654</b>	<b>13.872.877</b>

## État des flux de trésorerie

(montants en euros)

<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Résultat net de Giorgio Fedon &amp; Figli SPA</b>	10.572	1.367.654
<b>Flux non monétaires :</b>		
Amortissements et dépréciations d'immobilisations	1.266.198	1.307.498
Provision pour dépréciation des comptes de tiers	61.204	99.628
Dépréciations des participations dans des sociétés contrôlées	385.093	316.780
Moins-values (plus-values) nettes	(5.890)	(967.508)
Provision (utilisation) pour indemnités de fin de contrat	404.768	465.417
Dotation (utilisation) provisions pour risques et charges	(294.735)	(448.954)
Provision (utilisation) impôts différés et constatés d'avance	(371.123)	228.921
<b>Variations des actifs et passifs courants :</b>		
(Augmentation) Diminution Créances commerciales et autres créances	574.569	(1.281.330)
(Augmentation) Diminution Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	556.987	(706.913)
(Augmentation) Diminution Autres actifs courants	(1.210.118)	1.642.936
(Augmentation) Diminution des Stocks	(781.639)	(235.510)
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales	461.783	(867.861)
Augmentation (Diminution) Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	816.204	2.319.466
Augmentation (Diminution) Autres passifs	150.994	(488.791)
<b>Total ajustements et variations</b>	<b>2.014.294</b>	<b>1.383.779</b>
<b>Flux nets de Trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>2.024.866</b>	<b>2.751.434</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Réalisation d'immobilisations corporelles et incorporelles	53.912	1.416.479
Réalisation d'immobilisations financières	-	10.900
Investissements en immobilisations incorporelles	(834.000)	(673.227)
Investissements en immobilisations corporelles	(598.600)	(246.216)
Augmentation (Diminution) des créances financières sur les sociétés contrôlées	114.903	276.503
Actifs financiers à la juste valeur	(4.420.154)	(19.968)
(Augmentation) Diminution actifs non courants	(44.013)	651
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>(5.727.952)</b>	<b>765.123</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Distribution des dividendes	(558.356)	(555.866)
Autres mouvements capitaux propres	(737.408)	15.866
Emprunts de financements à moyen/long terme envers les banques	8.024.930	-
Remboursements de financements à moyen/long terme envers les banques	(1.895.423)	(734.688)
Emprunts (remboursements) nets de financements à court terme envers les banques	1.326.218	(2.112.782)
<b>Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>6.159.961</b>	<b>(3.387.470)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	<b>2.456.874</b>	<b>129.087</b>
<b>Trésorerie en début de période</b>	<b>1.930.182</b>	<b>1.801.095</b>
<b>Trésorerie en fin de période</b>	<b>4.387.056</b>	<b>1.930.182</b>

## **Normes comptables et notes explicatives des états financiers de l'exercice de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.**

### ***1. Informations sur la Société***

La publication des présents états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. (la Société) pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 a été autorisée par délibération du Conseil d'administration en date du 13 mars 2015. Giorgio Fedon & Figli S.p.A. est une société anonyme de droit italien, inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Belluno, dont les actions ordinaires sont cotées sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris - Compartiment C depuis le 8 avril 1998. Depuis le 18 décembre 2014, celles-ci sont cotées sur l'AIM Italia / Second marché des investissements, géré par Borsa Italiana S.p.A.

### ***2. Normes comptables et critères de rédaction***

#### ***Principes de base***

Les états financiers de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2014 ont été rédigés sur la base des International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS » ou « normes comptables internationales ») édictées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et adoptées par la Commission européenne conformément à la procédure explicitée à l'art. 6 du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil en date du 19 juillet 2002 lors de la rédaction des présents états financiers, ainsi qu'en vertu des dispositions du décret-loi n° 38/2005. Les IFRS désignent également toutes les normes comptables internationales révisées (IAS), toutes les interprétations de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC), précédemment dénommées Standing Interpretations Committee (SIC) et, le cas échéant, le Code civil.

Certaines informations liées aux états financiers de l'exercice précédent sont contenues dans le rapport du Conseil d'administration sur l'évolution de la gestion.

Les normes comptables adoptées sont conformes à celles utilisées lors de l'exercice précédent.

Les présents états financiers sont rédigés dans la perspective de la continuité d'exploitation de la Société, selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les états financiers ont été rédigés sur la base du critère du coût historique, à l'exception des actifs financiers détenus à des fins de transaction et de certains actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés qui sont inscrits à la juste valeur (fair value).

Les états financiers se composent du bilan, du compte de résultat, de l'état des variations des capitaux propres, de l'état des flux de trésorerie et des notes explicatives suivantes.

Le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie sont présentés avec des montants exprimés en unités d'euros. Pour une meilleure lisibilité, les notes explicatives, tout comme le rapport de gestion, sont présentés avec des montants exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

## Choix de présentation des états financiers

Lors de la préparation des documents qui composent les états financiers, la Société a adopté les critères suivants :

### - Bilan

Les actifs et les passifs présentés au bilan ont été classés distinctement entre courants et non courants conformément aux dispositions de la norme comptable IAS 1.

En particulier, l'entité doit classer un actif en tant qu'actif courant lorsque:

- (a) l'entité s'attend à réaliser l'actif, entend le vendre ou le consommer, dans son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) elle s'attend à réaliser cet actif dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'actif se compose de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie.

Tous les autres actifs ont été classés en tant qu'actifs non courants.

L'entité doit classer un passif en tant que passif courant lorsque :

- (a) l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ;
- (b) elle détient le passif principalement aux fins d'être négocié ;
- (c) le passif doit être réglé dans les douze mois qui suivent la période de reporting ;
- (d) l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres passifs ont été classés en tant que passifs non courants.

De plus, sur la base des dispositions de la norme IFRS 5, les actifs (et les passifs inclus) dont la valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés, lorsqu'ils existent, en tant qu' « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs liés à des actifs destinés à être cédés ».

### - Compte de résultat

Les coûts sont classés sur la base du critère de leur nature.

### - État des variations des capitaux propres

L'état a été rédigé en présentant les postes par colonne, avec rapprochement des soldes de début et de fin de période de chacun des postes qui composent les capitaux propres.

### - État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles sont présentés en utilisant la méthode indirecte autorisée par l'IAS 7, car ce critère est le plus conforme au secteur d'activités dans lequel l'entreprise opère. En appliquant ce critère, le résultat de l'exercice a été ajusté des effets des transactions sans effet de trésorerie, des décalages ou régularisations d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liés à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

**Normes comptables, amendements et interprétations appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014**

Les nouvelles IFRS ou amendements applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 et applicables à la Société sont les suivantes :

*IFRS 10 – « États financiers consolidés ».* Cette norme se fonde sur des principes déjà existants, en identifiant le contrôle comme étant la base pour la consolidation de toutes sortes d'entités. Cette norme fournit des indications supplémentaires afin d'évaluer la présence du contrôle. Cette norme, publiée par l'IASB en mai 2011, a été homologuée par la Communauté européenne en décembre 2012 et est applicable au plus tard aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

De plus, en date du 28 juin 2013, l'IASB a publié certaines modifications aux normes IFRS 10, 11 et 12 (Amendements aux IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12) qui fournissent les principes d'application relatifs à la présentation des données comparatives. Cette norme et ses amendements s'appliquent de façon rétrospective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'effet sur le périmètre de consolidation.

*IAS 27 (révisée en 2011) « États financiers individuels ».* Cette norme contient les dispositions relatives aux états financiers individuels conservées à la suite de l'inclusion dans l'IFRS 10 des dispositions relatives au contrôle. Cette norme, publiée par l'IASB en mai 2011, a été homologuée par la Communauté européenne et s'applique de façon rétroactive. Cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers consolidés du Groupe.

*Amendements à la norme IAS 32 « Instruments financiers : Présentation ».* Ces modifications apportent des éclaircissements sur certaines conditions requises nécessaires à la compensation d'actifs et de passifs. Cette norme, publiée par l'IASB en décembre 2011, a été homologuée par l'Union européenne en décembre. Les amendements appliqués de façon rétrospective n'ont pas eu d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

*Amendements à la norme IAS 36 – « Dépréciation d'actifs ».* Ces modifications indiquent les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs qui ont subi une perte de valeur, dans le cas où celle-ci a été déterminée sur la base de la juste valeur de l'actif diminuée des coûts de la vente. Ces modifications s'appliquent de façon rétroactive pour les périodes qui commencent à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ces modifications n'ont eu aucun effet sur les états financiers de la Société.

En date du 12 novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 – Instruments financiers portant sur la classification et l'évaluation des actifs financiers, applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette publication représente la première partie d'un processus en plusieurs phases qui vise à remplacer intégralement la norme IAS 39. Cette nouvelle norme utilise une seule approche basée sur les modalités de gestion des instruments financiers et sur les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers afin d'en déterminer le critère d'évaluation, en remplaçant les différentes règles prévues par la norme IAS 39. De plus, la nouvelle norme prévoit une seule méthode de dépréciation des actifs financiers. Ces amendements sont applicables de façon rétroactive pour les exercices qui débutent le 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'adoption de ces amendements n'a eu aucun effet.

La norme IFRS 11 « Partenariats » remplace la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises » et SIC-13 « Entités contrôlées en commun - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette nouvelle norme requiert un classement des participations dans des entités contrôlées en commun basé sur les droits et obligations du partenariat, plutôt que sur sa forme légale. Une distinction est faite entre les participations dans des coentreprises (au cas où le Groupe a des droits sur les actifs nets de l'accord) et une activité commune avec contrôle conjoint (au cas où le Groupe a des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs de l'accord). L'adoption de cette nouvelle norme n'a pas eu d'effet sur le périmètre de consolidation.

La norme IFRS 12 et ses amendements mentionnent les informations supplémentaires à fournir sur chaque type de participation, y compris les participations dans des filiales, les partenariats, les entreprises associées, les entités structurées et d'autres véhicules non consolidés. De nombreuses informations requises par l'IFRS 12 étaient précédemment incluses dans les normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, tandis que d'autres sont nouvelles.

Les amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 – Entités d'investissement s'appliquent aux entités définies en tant qu'entités d'investissement (par exemple sociétés de financement par capitaux propres, sociétés de capital-risque, fonds de pension), dont l'objet social est l'investissement dans des fonds pour obtenir un gain en capital ou un produit financier ou les deux à la fois. Sur base desdits amendements, les filiales d'entités d'investissement ne doivent pas être consolidées, mais bien évaluées à la juste valeur comptabilisée au compte de résultat.

L'adoption de toutes les autres normes et interprétations susmentionnées n'a et n'aura aucun impact matériel futur dans l'évaluation des actifs, des passifs, des charges et des produits de la Société et dans les informations correspondantes dans les états financiers.

En ce qui concerne la présentation des états financiers, il est précisé ce qui suit :

- Situation patrimoniale et financière : la Société fait la distinction entre actifs et passifs non courants et actifs et passifs courants ;
- Compte de résultat : la Société présente une classification des coûts selon leur nature, que l'on estime plus représentative des activités principalement commerciales et de distribution de la Société ;
- État du résultat global : il englobe, non seulement le résultat net de l'exercice, mais également les effets des variations de changes, de la réserve de couverture des flux de trésorerie et des gains et des pertes actuariels qui ont directement été comptabilisés en variation des capitaux propres ; ces postes sont subdivisés selon la possibilité ou non qu'ils puissent être reclassés ensuite au compte de résultat ;
- État des variations des capitaux propres : la Société englobe toutes les variations des capitaux propres, y compris celles découlant des transactions avec les actionnaires (distributions de dividendes et augmentations de capital social) ;
- État des flux de trésorerie : il a été rédigé en utilisant la méthode indirecte pour déterminer les flux trésorerie provenant des activités de l'exercice.

### **Normes IFRS/Interprétations approuvées non encore applicables**

Les IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et homologuées par l'adoption en Europe, dont la date d'entrée en vigueur obligatoire est postérieure au 31 décembre 2014, sont reportées ci-après.

L'IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » est une interprétation de la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » et régit la comptabilisation des passifs pour le paiement de taxes, autres que l'impôt sur le résultat, et établit en particulier l'événement duquel découle l'obligation et le moment de reconnaissance du passif.

L'amendement à la norme IAS 19 « Avantages du personnel » concerne la comptabilisation des régimes à prestations définies qui prévoient la contribution de tiers ou de salariés.

Les améliorations annuelles englobent les amendements mineurs de divers normes, en référence à des sections de certaines normes qui n'étaient pas claires.

## Normes IFRS/Interprétations approuvées par l'IASB et non homologuées en Europe

Les normes comptables internationales, les amendements à des normes comptables et interprétations existantes, ou à des prévisions spécifiques contenues dans les normes et les interprétations approuvées par l'IASB qui n'ont pas encore été homologuées par leur adoption en Europe à la date du présent rapport financier sont reportées ci-après.

Le projet de révision de la norme comptable en matière d'instruments financiers a été finalisé par l'émission de la version complète de l'IFRS 9 « Instruments financiers ». Les nouvelles dispositions de la norme sont les suivantes : (i) elles modifient le modèle de classification et d'évaluation des actifs financiers ; (ii) elles introduisent le concept de prévision des pertes attendues (Expected credit losses) entre les variables à considérer pour l'évaluation et la dépréciation des actifs financiers ; (iii) elles modifient les dispositions en matière de comptabilité de couverture. Ces dispositions entreront en vigueur à partir des exercices qui débiteront le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » demande aux sociétés de comptabiliser le produit au moment du transfert du contrôle des biens ou des services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme introduit une méthodologie articulée autour de cinq « étapes » visant à analyser les transactions et définir la comptabilisation des produits en référence autant à leur échéance qu'à leur montant. Parmi les impacts prévisibles, l'application de cette nouvelle norme pourra comporter un timing différent (anticipé ou différé par rapport aux normes actuellement en vigueur) de reconnaissance des produits, ainsi que l'application de différentes méthodes (par exemple, la reconnaissance des produits au fur et à mesure au lieu d'une reconnaissance ponctuelle ou vice versa). Cette nouvelle norme requiert également des informations supplémentaires sur la nature, le montant, l'échéance et l'incertitude liés aux produits et aux flux de trésorerie découlant des contrats avec les clients. Elle doit être appliquée pour les périodes annuelles qui débiteront le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et son application anticipée est autorisée.

La norme IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » concerne les activités à tarifs réglementés ou les secteurs soumis à la réglementation des tarifs.

La norme IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » a pour objectif de préciser le traitement comptable pour les acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune dont l'activité constitue une entreprise (« business »).

En amendant la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », l'IASB a précisé qu'un processus d'amortissement fondé sur les produits ne peut être appliqué en référence aux éléments corporels, car cette méthode se fonde sur des facteurs, tels que les volumes et les prix de vente, qui ne représentent pas la consommation effective des avantages économiques associés à cet élément.

Les amendements à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 41 « Agriculture » concernent les règles de comptabilisation des arbres fruitiers.

Avec l'amendement à la norme IFRS 10 « États financiers consolidés » et à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées », l'IASB a résolu un conflit entre ces deux principes en référence au traitement comptable à appliquer lorsqu'une entité vend ou transfère une filiale à une autre entité sur laquelle elle exerce un contrôle conjoint (« joint venture ») ou une influence notable (« entités associées »).

Les « Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014) » modifient certaines normes comptables, en référence à certains aspects peu clairs.

L'amendement de la norme IAS 27 « États financiers individuels » a introduit la faculté d'évaluer les participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées, dans les états financiers individuels, en utilisant la méthode de la mise en équivalence.

Le document « Entités d'investissement : application de l'exception à la consolidation (Amendements aux IFRS 10, IFRS 12 et IAS 28) » précise certains aspects liés aux entités d'investissement.

Le document « Initiative informations à fournir (Amendements à la norme IAS 1) » précise certains aspects liés à la présentation des états financiers en mettant l'emphase sur le caractère significatif des informations supplémentaires (« disclosures ») des états financiers, en précisant qu'un ordre spécifique n'est plus prévu pour la présentation des notes des états financiers et en prévoyant la possibilité de regrouper/décomposer des postes des états financiers tout comme les postes prévus comme contenu minimum dans la norme IAS 1 peuvent être regroupés s'ils ne sont pas significatifs.

La Société est en train d'évaluer les critères de mise en place des normes IFRS 9 et IFRS 15 et leurs impacts sur ses états financiers consolidés. En ce qui concerne les autres normes et interprétations détaillées ci-dessus, il n'est pas prévu que leur adoption ait des impacts matériels lors de l'évaluation des actifs, des passifs, des charges et des produits de la Société.

### **3. *Estimations comptables significatives***

La préparation des états financiers requiert, de la part des administrateurs, des choix spécifiques, des estimations et des hypothèses, en mesure d'influencer les montants des produits, des coûts, des actifs et des passifs, et l'indication des passifs potentiels à la date des états financiers. Toutefois, l'incertitude liée à ces hypothèses et estimations pourrait entraîner des ajustements significatifs des valeurs d'entrée des actifs et passifs d'ici à la prochaine période.

Ces estimations sont utilisées pour comptabiliser les provisions pour risques de crédit, pour dépréciation de stocks, dotations aux amortissements, provisions pour dépréciation d'actifs et de participations dans des sociétés contrôlées et associées, pour avantage du personnel, pour impôts et pour risques et charges ainsi que pour fiscalité différée active. En particulier :

#### **Perte de valeur de l'écart d'acquisition**

La Société vérifie, à chaque date de bilan, s'il existe des indicateurs de dépréciations des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée.

En particulier, les écarts d'acquisition sont soumis à un test, avec une périodicité annuelle, quant à d'éventuelles pertes de valeur. Ce test requiert une estimation de la valeur d'utilisation de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle est attribué l'écart d'acquisition, basée à son tour sur l'estimation des flux financiers attendus par l'unité et sur leur actualisation, sur la base d'un taux d'escompte adéquat.

#### **Impôts différés actifs**

Les impôts différés actifs sont comptabilisés en tenant compte de tous les écarts temporaires et de toutes les pertes fiscales reportées, dans la mesure où il est probable de dégager des bénéfices fiscaux adéquats au titre desquels lesdites pertes pourront être utilisées et les écarts temporaires être

absorbés. Une évaluation discrétionnaire est demandée aux membres du conseil d'administration en vue de déterminer le montant des impôts différés actifs pouvant être comptabilisés. Ils doivent estimer leur probabilité de survenance dans le temps et le montant des bénéfices futurs fiscalement imposables, ainsi qu'une stratégie de planification des impôts futurs.

**Frais de développement**

Les frais de développement sont capitalisés sur la base de la norme comptable explicitée ci-après. Pour déterminer les montants à capitaliser, les administrateurs doivent élaborer des hypothèses concernant les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations, les taux d'escompte à appliquer et les périodes de manifestation des bénéfices attendus.

**Provisions pour risques et charges**

La Société a utilisé les estimations pour l'évaluation des provisions pour risques de crédit, pour garanties données aux clients, pour restructuration, pour dépréciation de stocks et pour d'autres risques et charges. Pour plus de détails, veuillez vous reporter aux notes relatives à chaque poste de bilan.

**4. Synthèse des principaux critères comptables**

**Immeubles, installations et machines**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, comprenant les frais accessoires directement imputables et nécessaires à la mise en service du bien en vue de l'utilisation pour laquelle il a été acheté.

Les terrains, à la fois nus ou rattachés à des constructions industrielles, ont été généralement comptabilisés séparément et ne sont pas amortis car ils ont une durée d'utilité illimitée.

Certains biens ayant fait l'objet d'une réévaluation lors des périodes précédant la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2006) sont comptabilisés sur la base de leur valeur réévaluée à la date de réévaluation, considérée comme coût présumé (deemed cost).

Les frais d'entretien et de réparation, qui ne sont pas susceptibles de valoriser et/ou de prolonger la durée de vie résiduelle des biens, sont généralement enregistrés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

Les immobilisations corporelles sont présentées nettes des amortissements cumulés s'y rattachant ainsi que d'éventuelles pertes de valeur déterminées selon les modalités décrites ci-après. L'amortissement est calculé linéairement sur la base de la durée d'utilité estimée pour l'entreprise, celle-ci étant réexaminée tous les ans et, le cas échéant, modifiée suite à d'éventuels changements par application prospective.

Les principales quotes-parts technico-économiques utilisées sont les suivantes :

Terrains	Non applicable
Constructions industrielles	2%
Constructions civiles	3%
Constructions légères	10%
Installations génériques	17,5%

Installations et machines	6,67%
Matériel et outillage	25%
Autres biens :	
- Matériel informatique	20%
- Matériel et équipements de bureau	12%
- Véhicules de tourisme	20-25%

Lors de la vente d'un bien ou lorsqu'il ne reste aucun bénéfice financier futur attendu de son utilisation, celui-ci est sorti du bilan et l'éventuelle perte ou bénéfice (calculé(e) comme différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée) est indiqué(e) sur le compte de résultat de l'exercice.

Les contrats de crédit-bail qui transfèrent à la Société tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué sont classés en tant que crédit-bail financier. Les biens (immeubles, installations et machines) détenus en vertu desdits contrats sont inscrits dans les Actifs corporels à la valeur la plus faible entre leur juste valeur à la date de stipulation du contrat, et la valeur actuelle des paiements minimaux dus pour le crédit-bail, après amortissements cumulés et pertes éventuelles résultant de l'*impairment* (avec les critères décrits dans le paragraphe *Pertes de valeur durables*).

Une dette financière du même montant est comptabilisée au passif, alors que les intérêts passifs des paiements de crédit-bail financier sont comptabilisés au compte de résultat sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif.

### **Immeubles de placements**

Les terrains et les constructions détenus afin de percevoir un loyer ou à titre de placement sont inscrits au coût historique total comprenant les charges accessoires liées à l'acquisition et déduction faite des amortissements et éventuelles pertes de valeur.

Les reclassements portant sur un immeuble de placement se produisent lorsque, et seulement lorsque, il y a un changement d'utilisation tel que : la cessation d'utilisation directe ou la prise d'effet d'un contrat de crédit-bail opérationnel avec des tiers.

### **Écart d'acquisition**

L'écart d'acquisition, à durée de vie indéterminée, représente l'excédent du coût d'acquisition sur la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables. Après l'inscription initiale, l'écart d'acquisition est évalué au coût et n'est pas sujet à amortissement, mais est diminué des éventuelles pertes de valeurs cumulées. En effet, l'écart d'acquisition fait l'objet au moins annuellement d'un test de dépréciation (*impairment test*), destiné à déterminer les éventuelles réductions de valeur. Afin de réaliser correctement les analyses de valorisation, l'écart d'acquisition est alloué à chacune des Unités Génératrices de Trésorerie qui bénéficieront des synergies de l'acquisition.

### **Actifs incorporels**

Un actif incorporel n'est comptabilisé que s'il est identifiable, contrôlable, si l'on prévoit qu'il génère des bénéfices économiques futurs et si son coût peut être déterminé de façon fiable. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont évaluées au prix d'acquisition ou de revient après amortissements et pertes de valeur accumulés.

L'amortissement est paramétré d'après la durée d'utilité prévue et commence dès que l'actif est prêt à être mis en service.

Chaque fois qu'il y a une indication que l'immobilisation incorporelle peut s'être dépréciée, l'on procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'actif, en imputant la dépréciation éventuelle au compte de résultat. Lorsque les conditions pour la dépréciation précédemment effectuée disparaissent, la valeur comptable de l'actif est rétablie avec imputation au compte de résultat, dans les limites de la valeur nette d'entrée que l'actif en objet aurait eu si la dépréciation n'avait pas été effectuée et si les amortissements avaient été effectués.

### **Frais de recherche et développement**

En vertu de la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges au compte de résultat au moment où ils sont supportés.

Les frais de développement d'une activité sont capitalisés si la faisabilité technique et commerciale ainsi que le rendement du capital investi de ladite activité sont certains et déterminés, et si la Société a l'intention et les ressources nécessaires pour réaliser son développement. Les frais capitalisés englobent le coût des matériaux, le coût salarial et une part correspondante de frais généraux. Ils sont inscrits au coût, après amortissements cumulés et pertes dues à l'impairment.

Les actifs incorporels, autres que les frais de développement, générés en interne ne sont pas capitalisés et sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés.

Les bénéfices ou les pertes découlant de la vente d'un actif incorporel sont déterminés par la différence entre la valeur de cession et la valeur d'entrée du bien et sont comptabilisés dans le compte de résultat au moment de la vente.

### **Dépréciation des actifs (impairment)**

À chaque clôture de bilan, la Société évalue l'éventuelle existence d'indicateurs de dépréciation des actifs à durée de vie indéterminée. Dans ce cas, ou dans les cas où une vérification annuelle des dépréciations est requise, la Société effectue une estimation de la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une Unité Génératrice de Trésorerie (cash generating unit) nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif, sauf lorsque cet actif ne génère pas de flux de trésorerie qui soient suffisamment indépendants de ceux générés par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable, cet actif a subi une perte de valeur et doit donc être déprécié pour atteindre sa valeur recouvrable. En déterminant la valeur d'utilité, la Société déduit de la valeur actuelle les flux de trésorerie futurs en utilisant un taux d'actualisation avant impôt comprenant un taux d'intérêt sans risque en y rajoutant les risques inhérents à l'actif. Les dépréciations enregistrées par l'actif d'exploitation sont comptabilisées dans le compte de résultat dans les catégories de coût correspondant à la fonction de l'actif qui a enregistré la dépréciation.

À chaque clôture de bilan, la Société évalue également l'éventuelle existence d'indicateurs de diminution (ou de réduction) des dépréciations précédemment comptabilisées et, si ces indicateurs existent, en estime la valeur recouvrable. La valeur d'un actif précédemment déprécié peut être réajustée uniquement s'il y a eu des changements dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif suite à la dernière comptabilisation d'une dépréciation.

Dans ce cas, la valeur comptable de l'actif est portée à la valeur recouvrable, sans toutefois que la valeur ainsi augmentée puisse excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au cours des exercices précédents. Chaque reprise est comptabilisée en tant que produit dans le compte de résultat. Si l'actif est comptabilisé pour un montant réévalué, la reprise devra être traitée comme une réévaluation. Après avoir comptabilisé une reprise suite à un test de valorisation, la part

d'amortissement de l'actif est corrigée pour les périodes futures, afin de répartir la valeur comptable modifiée, nette d'éventuelles valeurs résiduelles, linéairement tout le long de la vie utile restante.

### **Participations dans des sociétés contrôlées**

Les participations dans des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées, non classées comme détenues en vue de la vente selon IFRS 5, sont inscrites au coût d'acquisition ou de souscription, incluant les frais accessoires, duquel sont déduits d'éventuels remboursements de capital, éventuellement rectifié pour pertes de valeur déterminées selon les mêmes modalités que celles décrites ci-dessus pour les actifs corporels. La valeur d'origine est rétablie lors des exercices successifs si les motifs qui ont entraîné la dépréciation n'ont plus lieu d'être. Ces ajustements sont imputés au compte de résultat.

Le risque découlant d'éventuelles pertes excédant les capitaux propres est comptabilisé dans un fonds approprié dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis de la société liée ou quoi qu'il en soit de couvrir ses pertes.

### **Participations dans d'autres entreprises**

Les participations dans d'autres entreprises sont classées, dans le cadre de leur évaluation, comme actifs financiers disponibles pour la vente et sont évaluées à la juste valeur avec affectation des effets dans les capitaux propres. Quand il n'est pas possible de déterminer la juste valeur de façon fiable, les participations sont évaluées au coût rectifié pour pertes de valeur durables, dont l'effet est pris en compte dans le compte de résultat.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués à la valeur la plus faible entre leur coût moyen d'acquisition ou de revient et leur valeur de réalisation présumée découlant de l'évolution du marché. La valeur présumée de réalisation est déterminée sur la base du prix de vente estimé dans des conditions normales de marché, net des coûts directs de vente.

Le coût d'acquisition a été utilisé pour les produits acquis destinés à la revente et pour les matériaux d'usage direct ou indirect, acquis et utilisés dans le cycle de production, alors que le coût de revient a été adopté pour les produits finis ou en cours de réalisation.

Pour déterminer le coût d'acquisition, l'on a pris en compte le coût effectivement supporté, incluant les frais accessoires à imputation directe, parmi lesquels les frais de transport et les charges douanières après déduction des remises commerciales.

Dans le coût de revient, l'on a pris en compte non seulement le coût des matériaux utilisés, tel que défini ci-dessus, mais aussi les coûts industriels à imputation directe et indirecte.

Pour la part des stocks que la Société pense ne plus pouvoir utiliser ou ayant une valeur de réalisation présumée inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision correspondante est constituée pour dépréciation des stocks.

### **Créances commerciales et autres créances**

Les créances commerciales et autres créances sont incluses dans l'actif courant, à l'exception de celles ayant une échéance contractuelle supérieure à douze mois par rapport à la date du bilan, qui sont classées dans l'actif non courant. Ces actifs sont évalués au coût amorti sur la base de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créances ayant une échéance supérieure à un an, non rémunérées ou qui produisent des intérêts inférieurs au marché, sont actualisées en utilisant les taux du marché. Les créances commerciales sont actualisées en présence de délais de paiement

supérieurs aux délais de paiement moyens octroyés. Pour les créances commerciales, l'ajustement à la valeur de réalisation se fait par l'inscription de provisions pour dépréciation constituées en présence d'une évidence objective que la Société ne sera pas en mesure d'encaisser la créance à sa valeur d'origine, soit sur la base d'éléments précis et certains, soit sur la base d'informations et d'estimations à la date du bilan.

### **Cession de créances**

La Société effectue des cessions de créances conformément à la loi n° 52/1991 sur l'affacturage. La plupart de ces cessions sont caractérisées par le transfert substantiel aux tiers de tous les risques et avantages liés aux créances, répondant ainsi aux conditions requises par les IFRS pour l'extourne de celles-ci.

### **Actifs financiers à la juste valeur**

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction comprennent des titres de la dette publique détenus par la Société relatifs à des activités de négociation, c'est-à-dire tous les actifs acquis en vue de leur vente à court terme. Les gains ou pertes enregistrés à la clôture sur ces actifs sont comptabilisés au compte de résultat de l'exercice.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

Les liquidités et les dépôts à court terme dans le bilan comprennent les montants en caisses et les dépôts à vue et à court terme qui, dans ce dernier cas, ont une échéance prévue à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

### **Capitaux propres**

#### **Capital social**

Le capital social est représenté par le capital souscrit et libéré. Les coûts strictement liés à l'émission de nouvelles actions sont classés en déduction directe des capitaux propres, nets de l'effet fiscal différé.

#### **Actions propres**

Les actions propres sont présentées en déduction des capitaux propres. Le coût d'acquisition des actions propres et les produits découlant des éventuelles ventes successives sont comptabilisés en tant que mouvements de capitaux propres. La réserve actions propres en portefeuille inscrite lors de précédents exercices est classée au sein des réserves.

### **Financements**

Tous les financements sont comptabilisés initialement à la juste valeur du montant reçu, net des frais accessoires de mise en place du financement.

Après la comptabilisation initiale, les financements sont évalués sur la base du critère du coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Chaque bénéfice ou perte est comptabilisé au compte de résultat quand le passif s'éteint, en sus du processus d'amortissement.

## **Dettes commerciales**

Les dettes commerciales, dont l'échéance correspond à des délais commerciaux normaux, ne sont pas actualisées et sont inscrites au coût (identifié par leur valeur nominale).

## **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées quand la Société doit faire face à une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, engendrant une sortie de ressources probable pour faire face à cette obligation et dont le montant peut être estimé de manière fiable. Lorsque la Société estime qu'une provision pour risques et charges sera en partie ou entièrement remboursée, par exemple en cas de risques couverts par des polices d'assurance, l'indemnisation est comptabilisée de façon distincte et séparée dans l'actif si, et seulement si, elle apparaît pratiquement garantie. Dans ce cas, le compte de résultat inclut le coût de l'éventuelle provision correspondante, net du montant comptabilisé pour l'indemnisation. Si l'actualisation sans risque est significative, les provisions sont actualisées en utilisant un taux d'intérêt avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques du passif. Lorsque l'actualisation est effectuée, l'accroissement de la provision due au cours du temps est comptabilisé comme charge financière.

## **Avantages du personnel**

Les avantages garantis au personnel et octroyés au moment de ou après la cessation du contrat de travail au travers de programmes à prestations définies (indemnités de fin de contrat échéant au 31 décembre 2014) sont reconnus à la date d'échéance du droit.

Le passif relatif aux régimes à prestations définies, net d'éventuels actifs du régime, est déterminé sur la base d'hypothèses actuarielles et comptabilisé de façon cohérente sur la base des prestations de travail nécessaires à l'obtention desdits avantages.

L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les pertes et profits découlant du calcul actuariel sont comptabilisés au compte de résultat comme charge ou produit quelle que soit la valeur de ceux-ci, sans utiliser la méthode du corridor.

Le montant reflète non seulement les dettes échues à la date de clôture du bilan, mais également les futures augmentations salariales ainsi que les dynamiques statistiques y relatives.

Les avantages garantis au personnel au travers de régimes à cotisations définies (également en vertu des récents changements de la législation italienne en matière de prévoyance) sont comptabilisés et donnent lieu à la comptabilisation simultanée d'un passif évalué à la valeur nominale.

## **Crédit-bail**

La définition d'un accord contractuel comme opération de crédit-bail (ou comprenant une opération de crédit-bail) se base sur la substance de l'accord et nécessite d'évaluer si la réalisation dudit accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques et si l'accord transfère le droit à l'utilisation de cet actif.

## **La Société en tant que locataire**

Les contrats de crédit-bail financier, qui transfèrent substantiellement à la Société tous les risques et les bénéfices découlant de la propriété du bien loué, sont capitalisés à la date de commencement du crédit-bail à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des loyers.

Les loyers sont répartis au prorata de la part de capital et de la part d'intérêts afin d'obtenir l'application d'un taux d'intérêt constant sur le solde résiduel de la dette. Les charges financières sont comptabilisées directement dans le compte de résultat.

Les biens en crédit-bail capitalisés sont amortis sur le laps de temps le plus court entre la durée d'utilité estimée du bien et la durée du contrat de location, s'il n'existe pas de certitude raisonnable que la Société obtiendra la propriété du bien à la fin du contrat.

Les loyers du crédit-bail opérationnel sont comptabilisés comme des coûts dans le compte de résultat en annuités constantes réparties sur la durée du contrat.

### **La Société en tant que bailleur**

Les contrats de crédit-bail qui laissent substantiellement dans le chef de la Société tous les risques et les bénéfices de la propriété sont classés comme crédits-bails opérationnels. Les coûts initiaux de transaction sont ajoutés à la valeur comptable du bien loué et comptabilisés sur la base de la durée du contrat au même titre que les produits de location.

### **Instruments financiers dérivés**

La Société détient des instruments dérivés dans le but de couvrir son exposition au risque de taux, due à des passifs spécifiques du bilan. Conformément à la stratégie choisie par la Société, celle-ci ne met pas en œuvre d'opérations sur dérivés à des fins spéculatives. Quoi qu'il en soit, si ces opérations n'étaient pas qualifiables d'un point de vue comptable comme opérations de couverture sur la base des normes IAS 32 et 39, elles seraient enregistrées comme opérations autres que de couverture.

Les instruments dérivés sont classés comme instruments de couverture quand le rapport entre le dérivé et l'objet de la couverture est formellement documenté et l'efficacité de la couverture, vérifiée périodiquement, est élevée. Quand les instruments dérivés de couverture couvrent le risque de variation de la juste valeur des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de juste valeur ; par ex. couverture des variations de la juste valeur d'actifs/passifs à taux fixe), ils sont comptabilisés à la juste valeur avec imputation des effets sur le compte de résultat ; de façon cohérente, les instruments faisant l'objet d'une couverture sont adaptés afin de refléter les variations de la juste valeur associées au risque couvert. Quand les dérivés couvrent les risques de variations des flux de trésorerie des éléments faisant l'objet de couverture (couverture de flux ; par ex. couverture des variations des flux de trésorerie d'actifs/passifs à taux variable dues aux variations des taux d'intérêt), les variations de la juste valeur sont initialement comptabilisées dans les capitaux propres et ensuite imputées sur le compte de résultat en fonction des effets économiques engendrés par l'opération couverte. Les variations de la juste valeur des dérivés qui ne remplissent pas les conditions pour être qualifiés comme instruments dérivés de couverture sont comptabilisées au compte de résultat.

### **Comptabilisation des produits**

Les produits sont comptabilisés si la probabilité existe que les avantages économiques associés à la vente vont bénéficier à la Société et que le montant correspondant peut être déterminé de façon fiable. Les critères spécifiques de comptabilisation des produits, énoncés ci-après, doivent être respectés avant l'imputation au compte de résultat :

**Vente de biens**

Le produit est reconnu lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété du bien, qui a normalement lieu par la livraison du bien.

**Prestation de services**

Le produit de la prestation de services est comptabilisé en référence au stade de réalisation de l'activité. Dans le cas où il est impossible de déterminer la valeur des produits de façon fiable, ces derniers sont comptabilisés jusqu'à concurrence des coûts supportés que l'on estime pouvoir être récupérés.

**Intérêts**

Les produits et les charges sont comptabilisés en résultat financier au prorata temporis sur la base du taux d'intérêt effectif.

**Dividendes**

Les produits des dividendes sont comptabilisés en résultat financier au moment où les actionnaires ont le droit de recevoir le paiement.

**Loyers à recevoir**

Les loyers découlant d'investissements immobiliers sont comptabilisés en annuités constantes sur la durée des contrats de location en vigueur à la date de clôture du bilan.

**Bénéfice ou perte par action**

Le bénéfice (la perte) de base par action est calculé(e) en divisant le bénéfice net (la perte nette) de la période distribuable aux actionnaires qui possèdent des actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice (la perte) dilué(e) par action est calculé(e) par l'ajustement de la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation, pour tenir compte de toutes les actions ordinaires potentielles, ayant un effet dilutif.

**Opérations en devises étrangères**

La devise fonctionnelle (devise de la principale zone économique dans laquelle la Société opère) utilisée pour présenter les états financiers est l'euro. Les opérations en devises étrangères sont converties dans la devise fonctionnelle par l'application du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère et existants à la date du bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les actifs et passifs non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les différences de change découlant de l'extinction desdites opérations ou de la conversion d'actifs et de passifs monétaires sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception de celles découlant d'instruments financiers dérivés qui opèrent comme couvertures de trésorerie.

La devise fonctionnelle de la Société est l'euro. C'est également la devise de présentation et de publication des états financiers individuels.

## Transactions et comptabilisations

Les transactions effectuées en devise étrangère sont initialement comptabilisées au taux de change à la date de la transaction. À la date de clôture du bilan, les actifs et les passifs monétaires, libellés en devise étrangère, sont convertis au taux de change en vigueur à cette date.

Les postes non monétaires évalués au coût historique en devise étrangère sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les postes non monétaires inscrits à la juste valeur sont convertis au taux de change en vigueur à la date de détermination de la valeur.

## Correction d'erreurs et changement de méthodes comptables

La norme IAS 8 (Normes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs) régit, entre autres, les modalités de comptabilisation et de représentation des erreurs des exercices précédents et les changements de méthodes comptables.

Le retraitement rétrospectif des montants consiste à corriger la comptabilisation, l'évaluation et la fourniture d'informations sur le montant d'éléments des états financiers comme si une erreur d'une période antérieure n'était jamais survenue.

## Impôts sur les bénéfices

### *Impôts courants*

Les impôts courants sur les bénéfices de la période sont déterminés sur la base de l'estimation des bénéfices imposables. Les taux utilisés et la législation fiscale de référence servant de base au calcul de l'impôt sont ceux adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture du bilan.

### *Impôts différés*

Les impôts différés sont calculés en utilisant la « méthode du report variable » sur les différences temporelles existant à la date du bilan entre les valeurs fiscales prises comme référence pour les actifs et les passifs et les valeurs reportées au bilan.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf :

- lorsque les impôts différés passifs découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition, d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- dans le cas de différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, lorsque l'inversion des différences temporelles peut être contrôlée et lorsqu'il est probable que cette inversion ne se produira pas dans le futur.

Les impôts différés actifs comptabilisés sont relatifs à toutes les différences temporelles déductibles et aux reports à nouveau d'actifs et passifs fiscaux, dans la mesure de l'existence probable de bénéfices fiscaux futurs adaptés permettant d'utiliser les différences temporelles déductibles et les reports à nouveau d'actifs et de passifs fiscaux, sauf si :

- l'impôt différé actif lié aux différences temporelles déductibles découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice de l'exercice calculé dans le cadre du bilan, ni le bénéfice ou la perte calculés à des fins fiscales ;
- en ce qui concerne les différences temporelles imposables liées à des participations dans des sociétés contrôlées, les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est

probable que les différences temporelles déductibles s'inverseront dans un futur proche et qu'il existe des bénéfices fiscaux adaptés vis-à-vis desquels les différences temporelles peuvent être utilisées.

La valeur des impôts différés actifs à reporter au bilan est réexaminée à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il ne semble plus probable que des bénéfices fiscaux suffisants seront disponibles dans le futur pour permettre à tout ou partie de cette créance d'être utilisée. Les impôts différés actifs non reconnus sont réexaminés annuellement à la date de clôture du bilan et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que le bénéfice fiscal est suffisant pour permettre que ces impôts différés actifs puissent être récupérés.

Les impôts différés actifs et passifs sont mesurés sur la base des taux d'imposition que l'on s'attend à voir appliquer à l'exercice au cours duquel ces actifs se réalisent ou ces passifs s'éteignent, en prenant en considération les taux en vigueur et ceux déjà adoptés ou quasi-adoptés à la date du bilan.

Les impôts sur les bénéfices relatifs à des postes comptabilisés directement dans les capitaux propres sont imputés directement dans les capitaux propres et non au compte de résultat.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés, pour autant qu'il existe un droit légal à compenser les actifs pour impôts courants avec les passifs pour impôts courants et que les impôts différés se réfèrent à la même entité fiscale et à la même autorité fiscale.

### **Opérations avec des parties liées**

En application du Règlement portant dispositions en matière d'opérations avec des parties liées approuvé par la CONSOB, par délibération n° 17221 du 12 mars 2010, modifié par la suite par délibération n° 17389 du 23 juin 2010, GIORGIO FEDON & FIGLI S.p.A. a procédé à l'adaptation des procédures existantes pour la transparence et l'exactitude substantielle et procédurale des opérations avec des parties liées afin de refléter les principes contenus dans le susdit Règlement édicté par l'Autorité de contrôle (pour la lecture intégrale du texte de la « Procédure en matière d'opérations avec des parties liées », veuillez consulter le site [www.fedongroup.com](http://www.fedongroup.com)).

La nouvelle procédure en matière d'opérations avec des parties liées est entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et a été approuvée par le Conseil d'administration de la Société en date du 25 mars 2011. Ceci étant dit, les opérations importantes avec des parties liées ont fait l'objet par le passé, et continueront à faire l'objet dans le futur, d'une analyse approfondie en vue de garantir que les opérations soient mises en œuvre dans l'intérêt de la Société.

Sans préjudice des informations susmentionnées, au cours de l'exercice, aucune opération avec des parties liées ayant un caractère atypique ou inhabituel n'a été réalisée. De même, aucune opération ayant des effets sur la sauvegarde du patrimoine de la Société ou sur l'exhaustivité et l'exactitude des informations comptables relatives à la Société n'a été mise en œuvre.

Toutes les opérations liées à l'activité normale de la Société et du Groupe Fedon ont été mise en œuvre aux conditions de marché et dans l'intérêt économique de chaque société participant aux opérations.

## 5. Immeubles, installations et machines

Le tableau ci-après présente la composition et les mouvements du poste en objet sur les deux derniers exercices.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2014	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.361</b>	<b>837</b>	<b>731</b>	<b>12</b>	<b>7.942</b>
Augmentations	113	37	373	76	599
Cessions	-	(194)	(153)	-	(347)
Autres mouvements (utilisations)	-	187	69	-	256
Part d'amortissement de l'année	(182)	(229)	(261)	(2)	(674)
Reclassements	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.292</b>	<b>638</b>	<b>759</b>	<b>86</b>	<b>7.775</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>					
Coût ou juste valeur	10.264	10.657	12.672	397	33.990
Dotations aux amort. et dépréc.	(3.903)	(9.820)	(11.941)	(385)	(26.048)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.361</b>	<b>837</b>	<b>731</b>	<b>12</b>	<b>7.942</b>
<b>Au 31 décembre</b>					
Coût ou juste valeur	10.377	10.500	12.891	473	34.241
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.085)	(9.862)	(12.132)	(387)	(26.466)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.292</b>	<b>638</b>	<b>759</b>	<b>86</b>	<b>7.775</b>

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2013	Terrains et constructions	Installations et machines	Outillage et mobilier	Autres biens matériels	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.931</b>	<b>1.077</b>	<b>841</b>	<b>25</b>	<b>8.874</b>
Augmentations	34	22	191	-	246
Cessions	(1.020)	(422)	(15)	-	(1.457)
Autres mouvements (utilisations)	594	399	14	0	1.008
Part d'amortissement de l'année	(178)	(239)	(310)	(2)	(730)
Reclassements	-	-	10	(10)	-
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>6.361</b>	<b>837</b>	<b>731</b>	<b>12</b>	<b>7.942</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>					
Coût ou juste valeur	11.249	11.057	12.486	408	35.200
Dotations aux amort. et dépréc.	(4.318)	(9.980)	(11.645)	(383)	(26.326)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.931</b>	<b>1.077</b>	<b>841</b>	<b>25</b>	<b>8.874</b>
<b>Au 31 décembre</b>					
Coût ou juste valeur	10.264	10.657	12.672	397	33.990
Dotations aux amort. et dépréc.	(3.903)	(9.820)	(11.941)	(385)	(26.048)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>6.361</b>	<b>837</b>	<b>731</b>	<b>12</b>	<b>7.942</b>

Dans l'ensemble, le poste est passé de 7 942 milliers d'euros en 2013 à 7 775 milliers d'euros en 2014, en baisse de 167 milliers d'euros.

Le montant total des investissements réalisés en 2014 s'élève à 599 milliers d'euros, somme principalement représentée par l'achat de mobilier et d'ameublement destinés à l'aménagement de nouveaux points de vente et espaces de vente dédiés, à la nouvelle organisation de l'implantation du site de production de Pieve d'Alpago et à l'achat et au renouvellement de l'équipement nécessaire à la nouvelle modélisation.

La valeur d'entrée des biens corporels détenus en crédit-bail financier au 31 décembre 2014 s'élève à 296 milliers d'euros (2013 : 296 milliers d'euros), et concerne les installations, les machines, le matériel électronique et les logiciels.

## 6. Immeubles de placements

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>		
Coût	188	188
Dotations aux amort. et dépréc.	(72)	(66)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>116</b>	<b>122</b>
<b>Part d'amortissement de l'année</b>	<b>(5)</b>	<b>(6)</b>
<b>Au 31 décembre</b>		
Coût	188	188
Dotations aux amort. et dépréc.	(77)	(72)
<b>Solde final au 31 décembre</b>	<b>111</b>	<b>116</b>

Les immeubles de placement sont évalués au coût amorti. Ils sont amortis sur la base de l'estimation de leur durée d'utilité correspondant à 33 ans.

Les investissements immobiliers concernent une habitation à usage civil appartenant à la Société. Les valeurs de marché de ces investissements sont supérieures à leur valeur d'entrée vu la réévaluation générale du marché immobilier au cours de ces dernières années.

## 7. Actifs incorporels

La composition et les mouvements du poste « Actifs incorporels » sont représentés dans le tableau ci-après.

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2014	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>170</b>	<b>153</b>	<b>292</b>	<b>321</b>	<b>936</b>
Augmentations	-	243	57	534	834
Cessions	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	43	-	-	43
Dépréciations	-	(9)	-	(17)	(26)
Part d'amortissement de l'année	-	(269)	(257)	(34)	(560)
Reclassements	-	153	144	(297)	-
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>170</b>	<b>315</b>	<b>236</b>	<b>507</b>	<b>936</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>					
Coût ou juste valeur	170	4.352	3.868	1.693	10.083
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(4.199)	(3.576)	(1.373)	(9.147)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>170</b>	<b>153</b>	<b>292</b>	<b>321</b>	<b>936</b>
<b>Au 31 décembre</b>					
Coût ou juste valeur	170	4.352	4.069	1.913	10.891
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(4.199)	(3.832)	(1.407)	(9.664)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>170</b>	<b>315</b>	<b>236</b>	<b>507</b>	<b>1.227</b>

(montants en milliers d'euros)

31 décembre 2013	Écart d'acquisition	Frais de recherche et développement	Brevets, logiciels, marques	Immobil. en cours et autres immobilisations incorporelles	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>170</b>	<b>303</b>	<b>333</b>	<b>30</b>	<b>835</b>
Augmentations	-	178	185	310	673
Cessions	-	-	-	-	-
Dépréciations	-	(40)	-	-	(40)
Part d'amortissement de l'année	-	(288)	(245)	-	(532)
Reclassements	-	-	19	(19)	-
<b>Au 31 décembre, net des dotations aux amort. et dépréc.</b>	<b>170</b>	<b>153</b>	<b>292</b>	<b>321</b>	<b>936</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier</b>					
Coût ou juste valeur	170	4.214	3.664	1.402	9.449
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(3.911)	(3.331)	(1.373)	(8.614)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>170</b>	<b>303</b>	<b>333</b>	<b>30</b>	<b>835</b>
<b>Au 31 décembre</b>					
Coût ou juste valeur	170	4.352	3.868	1.693	10.083
Dotations aux amort. et dépréc.	-	(4.199)	(3.576)	(1.373)	(9.147)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>170</b>	<b>153</b>	<b>292</b>	<b>321</b>	<b>936</b>

La valeur nette totale des immobilisations incorporelles est passée de 936 milliers d'euros en 2013 à 1 227 milliers d'euros en 2014. Cette augmentation est due principalement à la capitalisation des frais internes de recherche et développement, pour 409 milliers, et résultent de la réalisation de nouveaux projets des secteurs optique et maroquinerie, par la capitalisation des investissements en logiciels relatifs à la planification, à la consolidation des instruments informatiques destinés à l'élaboration des données statistiques et de gestion, à l'implémentation de solutions intégrées destinées à la gestion et au contrôle unifiés des différents secteurs de l'entreprise.

Le reclassement se réfère principalement à des frais de développement capitalisés de l'exercice précédent.

Le montant versé pour l'obtention de la disponibilité de la boutique sise au centre de Venise, inaugurée en décembre 2014, a été comptabilisé dans le poste autres immobilisations incorporelles.

L'écart d'acquisition se réfère à l'acquisition de la branche d'activité « Fedon Printing ». Cet écart d'acquisition a été soumis à un test de dépréciation qui a confirmé les montants reportés au bilan.

Dans le cadre des vérifications liées à l'impairment, la Société a déterminé son unité génératrice de trésorerie (UGT) en la faisant coïncider avec le département correspondant opérant en son sein.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée sur la base de leur valeur d'utilité calculée en utilisant la projection des flux de trésorerie futurs. Ce calcul se base sur des plans établis sur cinq ans compte tenu des attentes de développement du marché et de la Société.

Les flux de trésorerie pris en compte dans le cadre du test de dépréciation ont été construits à partir du budget 2015 approuvé par le Conseil d'administration et développé pour les années suivantes du plan sur la base des meilleures connaissances disponibles au sein de l'entreprise.

Afin de déterminer la valeur finale, les flux de trésorerie futurs ainsi obtenus ont été actualisés à un taux d'escompte (CMPC – coût moyen pondéré du capital) à la date de référence du test qui tient compte de la spécificité et des risques propres à chacun des pays dans lesquels la Société opère.

Le test de dépréciation effectué par la Société n'a pas fait apparaître la nécessité de procéder à la dépréciation du poste écart d'acquisition. Il est important de souligner que les estimations et les données budgétaires, auxquelles ont été appliqués les paramètres et les hypothèses mentionnés dans les paragraphes précédents, ont été définies par la direction de la Société en se fondant sur son expérience et sur les attentes liées aux scénarios des marchés sur lesquels opère Giorgio Fedon & Figli SpA. Les prévisions de l'année 2015 ont poussé la direction à considérer avec prudence et précaution les produits et la marge attendue par la Société, sans que cela ait déterminé l'apparition d'indications significatives de dépréciation pour les UGT et l'écart d'acquisition inscrit au bilan. L'évolution des résultats des 2 premiers mois de l'année laisse apparaître par ailleurs une bonne tenue des paramètres utilisés pour le développement du test de dépréciation. Les circonstances et les événements qui pourraient entraîner des pertes de valeur feront constamment l'objet d'une attention particulière de la part de la Société. Toutefois, le caractère discrétionnaire et aléatoire inhérent à l'utilisation d'estimations de la part de la direction ne peut, en aucune façon, garantir qu'aucune dépréciation des écarts d'acquisition comptabilisés au bilan dans les périodes futures ne se produira. Pour le déroulement du test de dépréciation, le choix s'est porté sur des prévisions d'évolution particulièrement prudentes, en termes de ventes et de rentabilité, et figurant parmi les hypothèses de scénarios les plus conservatrices.

## 8. Participations dans des sociétés contrôlées et participations dans d'autres sociétés

Le tableau suivant illustre le mouvement des participations dans des sociétés contrôlées et dans d'autres sociétés au cours de l'année 2014 :

(montants en milliers d'euros)

	Valeur initiale	Augmentations Cessions	Réévaluations Dépréciations	Valeur finale
Fedon America Inc.	33	-	-	33
Fedon Industries S.A.	1.960	-	-	1.960
Genetier S.a.s.	25	48	(48)	25
Kapunkt GmbH	25	337	(337)	25
<b>TOTAL PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES :</b>	<b>2.043</b>	<b>385</b>	<b>(385)</b>	<b>2.043</b>

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. détient directement et indirectement les participations suivantes dans des sociétés contrôlées évaluées au coût :

(montants en milliers d'euros)

Bilan de référence :  
31/12/2014

Sociétés contrôlées :	Siège	% de possession directe	% de possession indirecte	Capital Social	Résultat de l'exercice *	Capitaux propres *
Fedon America Inc.	États-Unis	49%	51%	3.889	161	368
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100%	-	2.000	(5)	2.648
Genetier S.a.s.	France	100%	-	100	(48)	(150)
Kapunkt GmbH	Allemagne	100%	-	25	(337)	(337)

(\*) Montants exprimés conformément aux normes comptables appliquées dans le pays où les sociétés contrôlées ont leur siège.

À la suite des résultats négatifs de l'exercice enregistrés par les sociétés contrôlées Kapunkt GmbH et Genetier Sas, qui ont généré des capitaux propres négatifs, la Société a procédé à l'affectation des pertes supérieures aux capitaux propres et à la reconstitution des capitaux correspondants à hauteur de 25 milliers d'euros pour Kapunkt GmbH et de 100 milliers d'euros pour Genetier Sas. Ces pertes ont été comptabilisées dans un fonds approprié du passif dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis des sociétés liées ou quoi qu'il en soit de couvrir leurs pertes.

La participation dans d'autres sociétés se réfère principalement à la participation dans Banca Popolare di Vicenza pour 100 milliers d'euros.

## 9. Créances financières sur les sociétés contrôlées

Le tableau suivant mentionne les financements octroyés aux sociétés contrôlées et les mouvements correspondants :

(montants en milliers d'euros)

Sur des sociétés contrôlées :	Valeur initiale	Augmentations	Cessions	Valeur finale	Taux
Kapunkt GmbH	115	-	(115)	-	4%
	<b>115</b>	<b>-</b>	<b>(115)</b>	<b>-</b>	

Au cours de l'année 2014, le financement octroyé à la société contrôlée s'est éteint.

## 10. Autres actifs non courants

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts de garantie	109	65
<b>Total autres actifs financiers (non courants)</b>	<b>109</b>	<b>65</b>

Le montant des Autres actifs non courants s'élève à 109 milliers d'euros, soit une hausse de 44 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent..

Cette hausse est principalement liée aux dépôts de garantie versés pour l'ouverture de nouveaux points de vente directs. Ces dépôts de garantie ne rapportent pas d'intérêt.

## 11. Stocks

Le poste « Stocks » passe de 9 722 milliers d'euros en 2013 à 10 504 milliers d'euros lors de l'exercice 2014. Cette hausse est due principalement à une demande supplémentaire de volumes lors de la dernière partie de l'exercice 2014, avec livraison début 2015, de la part de certains clients du secteur optique. Cette demande naît de la nécessité de compenser, par un stock approprié, la baisse de la capacité de production de l'établissement asiatique en raison de l'approche des festivités du Nouvel An chinois. De plus, l'ouverture de nouveaux points de vente a entraîné une augmentation du fonds de roulement.

Enfin, la variation des stocks tient compte d'un ajustement de provision de 88 milliers d'euros à la suite de l'élimination de produits et matériaux obsolètes qui a été effectuée en cours d'exercice.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Matières premières (au coût)	1.776	1.666
Travaux en cours (au coût)	299	285
Produits finis (au coût)	9.008	8.325
Provision pour dépréciation des stocks	(580)	(553)
Acomptes	1	-
<b>Total Stocks</b>	<b>10.504</b>	<b>9.722</b>

Ci-dessous sont exposés les mouvements de provision pour dépréciation de stocks au cours des années 2014 et 2013 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Provision pour dépréciation des stocks au 1er janvier	553	814
Provisions	115	-
Reprise de provision	(88)	(260)
<b>Provision pour dépréciation des stocks 31 décembre</b>	<b>580</b>	<b>553</b>

Les provisions pour dépréciation des stocks passent de 553 milliers d'euros à 580 milliers d'euros, faisant ainsi apparaître une hausse de 27 milliers d'euros. Cette variation est le résultat des provisions pour risques de stocks à hauteur de 115 milliers d'euros, partiellement compensée par l'utilisation desdites provisions enregistrées au cours d'exercice à la suite de l'élimination de produits et matériaux obsolètes

## 12. Créances commerciales et autres créances

Le détail des créances commerciales et autres créances est le suivant :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Créances commerciales	7.862	8.705
Autres créances	1.854	1.647
<b>Total créances clients et autres créances</b>	<b>9.716</b>	<b>10.352</b>

Au 31 décembre 2014, les créances commerciales s'élèvent à 7 862 euros, en baisse de 843 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. La diminution des créances commerciales, même avec un chiffre d'affaires supérieur à celui de 2013, est due à la cession des créances sur les principaux acteurs du secteur de l'optique et à une meilleure gestion du crédit.

Le montant des créances cédées à la société d'affacturage et non encore encaissées par celle-ci au 31 décembre 2014 s'élève à 6 943 milliers d'euros.

Les créances commerciales ne rapportent pas d'intérêt et ont généralement une échéance à 90-120 jours.

Les créances commerciales sont comptabilisées, nettes des provisions pour dépréciation des comptes de tiers, pour un montant de 304 milliers d'euros.

Les mouvements de provision pour dépréciation des comptes de tiers de l'exercice sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 1 <sup>er</sup> janvier	407	419
Provisions	61	100
Reprise de provision	(164)	(112)
<b>Provision pour dépréciation des comptes de tiers au 31 décembre</b>	<b>304</b>	<b>407</b>

Dans les créances sur des tiers, le montant le plus important est la créance sur l'INPS relative aux indemnités de fin de contrat pour 1 750 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2014, l'analyse des créances commerciales par échéance est la suivante :

(montants en milliers d'euros)

Total	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
<b>2014</b>						
<b>7.862</b>	6.343	534	185	153	208	439
<b>2013</b>						
<b>8.705</b>	7.223	510	310	133	118	412

### 13. Créances sur les sociétés contrôlées et associées

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Créances commerciales sur les sociétés contrôlées et associées	4.320	4.877
<b>Total créances sur les sociétés contrôlées et associées</b>	<b>4.320</b>	<b>4.877</b>

Au 31 décembre 2014, l'analyse des créances commerciales sur les sociétés du Groupe est la suivante :

(montants en milliers d'euros)

Total	En cours	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
<b>2014</b>						
<b>4.320</b>	1.851	-	103	54	60	2.252
<b>2013</b>						
<b>4.877</b>	1.577	0	267	169	310	2.554

Le tableau ci-après reporte le détail des créances, sur chaque société contrôlée, à la fois directement et indirectement, et sur chaque société associée :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Sociétés contrôlées :</b>		
East Coast S.r.l.	10	-
Fedon America Inc.	127	636
Fedon Far East Ltd.	1.128	1.062
Genetier S.a.s.	699	556
Kapunkt Gmbh	1.516	1.698
Shenzhen Fei Chi L.t.d.	38	33
Shenzhen Fei Dong cases L.t.d.	802	891
<b>Total créances sur les sociétés contrôlées et associées</b>	<b>4.320</b>	<b>4.877</b>

### 14. Avoir fiscal

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Impôts directs	541	351
Créances TVA	1.093	287
<b>Total avoir fiscal</b>	<b>1.635</b>	<b>638</b>

L'avoir fiscal augmente de 997 milliers d'euros. Cette augmentation est due principalement aux créances TVA échues au 31 décembre 2014.

## 15. *Autres actifs courants*

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Actifs de régularisation	377	164
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>377</b>	<b>164</b>

Les autres actifs courants s'élèvent à 377 milliers d'euros et enregistrent une hausse de 213 milliers d'euros en raison de l'augmentation des actifs de régularisation comptabilisés au bilan afin de suspendre des achats de prestation de services non liés à cet exercice.

## 16. *Actifs financiers à la juste valeur*

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Polices d'assurance	4.400	-
Titres	60	40
<b>Total actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>4.460</b>	<b>40</b>

Le montant des actifs financiers augmente de 4 420 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation est imputable principalement à la signature de polices d'assurance liées à des gestions séparées pour un montant total de 4 400 milliers d'euros, destinées à maximiser la rémunération des liquidités bien qu'en présence d'une garantie sur les sommes versées et d'une liquidité élevée de l'investissement.

Les autres actifs financiers disponibles pour la vente sont des investissements effectués en titres de la dette publique sur des marchés réglementés.

La juste valeur de ces titres a été déterminée sur la base des cours du marché à la date de clôture de l'exercice.

## 17. *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts bancaires à vue et encaisse	4.371	1.917
Dépôts bancaires à court terme	17	13
<b>Total Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>4.387</b>	<b>1.930</b>

La trésorerie enregistre une hausse de 2 457 milliers d'euros (2013 : 1 930 milliers d'euros).

Cette augmentation est due principalement à l'octroi de financements par les banques (pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous reporter au paragraphe « 19. Financements à court et moyen-long terme »).

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux journaliers appliqués aux dépôts bancaires.

## 18. Capital social et réserves

### Capital Social

Au 31 décembre 2014, le capital social est constitué de 1 900 000 actions ordinaires, entièrement souscrites et libérées, d'un montant nominal de 2,58 euros chacune.

À l'occasion des augmentations de capital gratuites, effectuées au cours des années 1983, 1987 et 1992, la Société a utilisé les réserves suivantes qui, en cas de distribution, contribuent à la formation du bénéfice imposable de la Société :

Réserve de réévaluation Loi n° 413/91	186.483
Réserve de réévaluation Loi n° 130/83	14.444
Réserve de réévaluation Loi n° 72/83	248.688
<b>Total capital social et réserves</b>	<b>449.615</b>

Sur ces réserves ainsi que sur la part distribuable résiduelle, comme indiqué ci-dessus, aucun impôt différé n'a été affecté puisque les administrateurs estiment qu'il est peu probable que les conditions nécessaires à leur imposition se réalisent.

### Réserve légale

Le solde de la réserve légale au 31 décembre 2014 s'élève à 980 milliers d'euros et est constitué des provisions pour bénéfices jusqu'à l'exercice clôturé au 31 décembre 2004.

### Autres réserves

Le poste « Autres réserves » se compose des réserves générées par les comptabilisations sur la base des normes IAS/IFRS et par la réserve d'apport en capital des actionnaires.

### Report résultats antérieurs

Le poste « Report résultats antérieurs » se compose des provisions pour bénéfices non distribués lors des précédents exercices pour 3 103 milliers d'euros.

Les actions propres détenues au terme de l'exercice sont au nombre de 29 943. Les mouvements correspondants d'achat et de vente, qui ont eu lieu en cours d'exercice et qui n'ont pas affecté le compte de résultat, sont les suivants :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (milliers d'euros)	Participation % capital social
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	40.528	105	2,480%
Achats	4.895	13	0,258%
Ventes	(15.480)	(40)	-0,815%
<b>Situation au 31 décembre 2014</b>	<b>29.943</b>	<b>77</b>	<b>1,576%</b>

En vertu de l'art. 2427, alinéa 1, n° 7-bis C.C., l'état ci-après mentionne, pour chaque poste des capitaux propres au 31 décembre 2014, la description, la possibilité d'utilisation et de distribution, ainsi que l'utilisation effective lors des précédents exercices.

(montants en milliers d'euros)

Nature / Description	Montant	Possibilité d'utilisation	Part disponible	Récapitulatif des utilisations effectuées lors des trois exercices précédents :	
				pour couvrir les pertes	pour d'autres raisons
Capital social	4.902				
<b>Réserves de bénéficiaires :</b>					
Réserve légale	980	B			
Apport en capital des actionnaires	2.494	A,B,C	2.494		
Autres réserves	1.098	A,B	1.098		
Résultats reportés	3.103	A, B, C	3.103		
<b>Total</b>	<b>12.577</b>		<b>6.695</b>		

**Légende :**

A: pour augmentation de capital    B: pour couvrir les pertes    C: pour distribution aux actionnaires

La Société a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4e alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, qui au 31.12.2014 s'élève à 92 milliers d'euros, sera déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales.

## 19. Financements à court et moyen-long terme

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Financements à court terme :</b>		
- Découverts bancaires	1.842	1.598
- Financements bancaires (part courante)	1.504	616
- Financement lié au crédit-bail	187	199
- Autres financements	206	-
<b>Total Financements à court terme</b>	<b>3.739</b>	<b>2.413</b>
<b>Prêts et financements à moyen/long terme :</b>		
- Financements bancaires (part M/L)	6.569	573
- Financement lié au crédit-bail	2.184	2.369
- Autres financements	824	506
<b>Total Financements à moyen/long terme</b>	<b>9.578</b>	<b>3.448</b>

### Découverts bancaires

Les découverts bancaires ne sont pas assortis de garantie réelle ou personnelle. Ils englobent toutes les formes auto-amortissables et de caisse.

### Financements bancaires à moyen-long terme

Le tableau suivant indique la répartition par date d'échéance des financements bancaires à moyen / long terme au 31 décembre 2014 :

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée (année)	Montant au bilan 31/12/2014	dont à court terme	dont à moyen/long terme
BANCA ANTONVENETA	15/11/2006	4.000	Euribor 3m+1,05	5	573	573	-
BANCO POPOLARE DI VERONA	25/07/2014	3.000	Euribor 6m+2,25	4	3.000	375	2.625
UNICREDIT	13/10/2014	2.000	Euribor 3m+2	3	2.000	-	2.000
MEDIOCREDITO ITALIANO	15/12/2014	2.500	Euribor 6m+1,9	5	2.500	556	1.944

Au cours de l'exercice, de nouveaux financements ont été contractés par la Société pour un montant total de 7 500 milliers d'euros, en vue de la réalisation de son programme de développement futur. Ces financements prévoient un tableau d'amortissement avec remboursement en mensualités, à l'exception du financement octroyé par Unicredit qui, ayant la caractéristique de *bullet*, prévoit le remboursement en un versement unique à l'échéance.

#### Financements liés au crédit-bail

Ceux-ci sont liés à l'opération de sale and lease back conclue en février 2009 dont le contrat a une durée de 18 ans pour 4 080 milliers d'euros qui, nette du maxi loyer, s'élève à un montant net de 3 100 milliers d'euros. Cette opération s'est conclue sur l'immeuble dénommé « ex Gefide », situé à Pieve d'Alpago. De plus, il faut signaler la dette résiduelle relative aux mensualités non échues des contrats de crédit-bail stipulés pour l'achat de biens comptabilisés au bilan selon la méthode financière.

#### Autres financements

(montants en milliers d'euros)

Établissement bancaire	Date de souscription	Montant nominal	Taux	Durée (année)	Montant au bilan 31/12/2014	dont à court terme	dont à moyen/long terme
SIMEST	07/12/2012	1.030	0,4994% semestriel	7	1.030	206	824

Ils se réfèrent à un prêt bonifié pour la réalisation d'un programme de développement commercial dans les pays sis en dehors du territoire de l'Union européenne, en vertu de la Loi du 6.8.2008, n° 133, art. 6, al. 2, lettre a), avec Simest SpA, d'un montant équivalant à 1 685 125,00 euros à rembourser en sept ans, avec deux ans de période d'anticipation. Ce prêt bonifié est garanti par un cautionnement. En date du 31 décembre 2012, un premier acompte de 506 mille euros a été versé, assorti du cautionnement correspondant de la Banca Popolare di Vicenza. Au cours de l'exercice 2014, un second acompte de 525 milliers d'euros a été versé.

## 20. Provisions pour risques et charges

(montants en milliers d'euros)

	Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	Autres provisions	Total
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>106</b>	<b>717</b>	<b>824</b>
Provisions de l'exercice	19	385	404
Utilisations	(11)	(317)	(328)
Intérêts actualisation	14	-	14
<b>au 31 décembre 2014</b>	<b>128</b>	<b>785</b>	<b>914</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2013</b>	<b>111</b>	<b>845</b>	<b>956</b>
Provisions de l'exercice	15	432	448
Utilisations	(19)	(560)	(579)
Intérêts actualisation	(1)	-	(1)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>106</b>	<b>717</b>	<b>824</b>

### *Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents*

Les « provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents » sont allouées sur la base des dispositions des législations et des accords économiques collectifs concernant les situations d'interruption du mandat conféré aux agents. Ce passif à moyen/long terme est actualisé sur la base d'un taux d'intérêt de 1,49 %.

### *Autres provisions :*

#### *Provisions pour couverture de pertes*

Le poste « Provisions pour couverture de pertes » contient les pertes excédant les capitaux propres des sociétés contrôlées Kapunkt GmbH pour 387 milliers d'euros et Genetier Sas pour 223 milliers d'euros. Ces pertes sont comptabilisées dans la mesure où la Société est en train d'accomplir des obligations légales ou implicites vis-à-vis de la société liée ou quoi qu'il en soit de couvrir ses pertes.

#### *Provisions pour litiges en cours*

Les « provisions pour litiges en cours » contiennent les provisions, à hauteur de 20 milliers d'euros, pour couvrir un risque maximum lié aux litiges en cours.

#### *Provisions pour retours Giorgio Fedon 1919*

Les « provisions pour retours Giorgio Fedon 1919 » contiennent les provisions à hauteur de 32 milliers d'euros pour d'éventuels retours de la marque Giorgio Fedon 1919.

#### *Provisions pour risques de personnel*

Les « Provisions pour risques de personnel », s'élevant à 123 milliers d'euros, contiennent la provision de la Société, suite à la signature en avril 2013 d'un important accord qui prévoit le recours à l'instrument des contrats de solidarité sur le site de production. Ce contrat concerne environ un tiers du personnel chargé de la production, à savoir un nombre compris entre 30 et 40 personnes. Cet instrument a été lancé le 2 mai 2013 et est encore en vigueur aujourd'hui, au printemps 2015.

Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilità) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Par ailleurs, l'accord préfigure la possibilité de recourir, au cours

de 2015 et de 2016, à d'autres instruments de flexibilité, incluant la « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria - CIGS » (chômage partiel extraordinaire) et la « Mobilità » (départs sur base volontaire), en indiquant les modalités opérationnelles de la mise en place de telles procédures, y compris le montant des aides au départ à verser aux travailleurs concernés. Sur la base de l'analyse des variables économiques découlant de l'accord en question, la Société avait constitué une provision pour risques de personnel à hauteur de 115 milliers d'euros. Vu la baisse du nombre de salariés qui a déjà eu lieu au cours de l'année 2014, déjà mentionnée précédemment, cette affectation apparaît appropriée et ne nécessite aucun ajustement.

## 21. Avantages du personnel

Le tableau suivant indique la composition des avantages du personnel au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013 :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Indemnités de fin de contrat	3.797	3.392
<b>Total Avantages du personnel et fonds de retraite</b>	<b>3.797</b>	<b>3.392</b>

Le tableau suivant indique les mouvements des provisions :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en début de période</b>	<b>3.392</b>	<b>2.927</b>
Utilisation des indemnités de fin de contrat	(310)	(247)
Provisions de l'exercice	445	491
Coût financier	59	66
Écarts actuariels	210	155
<b>Indemnités de fin de contrat conformément à la norme IAS 19 en fin de période</b>	<b>3.797</b>	<b>3.392</b>

La valeur de la provision pour indemnités de fin de contrat a été correctement déterminée par la Société en appliquant les méthodologies actuarielles. L'évaluation du passif est effectuée par des actuaires indépendants en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les parts des indemnités de fin de contrat transférées dans le Fonds de trésorerie auprès de l'INPS (Institut national de la prévoyance sociale) à la suite des modifications apportées par la loi budgétaire n° 296/06 sont inscrites à l'actif.

Dans le cadre du calcul actuariel de la provision pour indemnités de fin de contrat, la Société a utilisé le calcul effectué par un actuaire indépendant qui en a déterminé la valeur sur la base des indicateurs suivants :

- taux de mortalité : l'actuaire a utilisé les données provenant de récentes études sur la survie effectuées par l'ANIA (association nationale des entreprises d'assurance), qui ont mené à la constitution d'une nouvelle base démographique dénommée IPS 55. Ces études se fondent sur une projection de la mortalité de la population italienne durant la période 2001-2051 effectuée par l'ISTAT (institut italien de la statistique) en adoptant une approche de type « age-shifting » afin de simplifier la gestion des tables par génération ;
- taux d'invalidité : les probabilités annuelles de fin de service en raison d'une invalidité ont été établies sur la base des données publiées par l'INPS en 2000 ;

- probabilité annuelle de fin de service pour d'autres causes : estimée à 3 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- probabilité annuelle de demande d'indemnités de fin de contrat anticipées : estimée à 2 %, déterminée sur la base de l'évolution historique de ce paramètre au sein de la Société ;
- taux d'intérêt annuel : estimé à 1,49 %, sur la base de l'évolution prévue de la courbe des taux au cours de la période donnée ;
- taux d'inflation annuel : estimé à 1,5 % au cours de la période donnée.

## 22. Dettes commerciales

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Dettes commerciales	5.076	4.615

Les dettes commerciales ne rapportent aucun intérêt et sont normalement dues à 90-120 jours.

## 23. Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Dettes commerciales envers des sociétés contrôlées	7.044	9.961
Dettes financières envers les sociétés contrôlées	3.733	-
<b>Total dettes commerciales envers les sociétés contrôlées</b>	<b>10.777</b>	<b>9.961</b>

En 2014, un contrat de financement porteur d'intérêts a été signé avec la société contrôlée Fedon Far East pour une somme totale de 3 733 milliers d'euros.

Le tableau suivant indique les dettes envers les sociétés contrôlées :

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Sociétés contrôlées :		
East Coast S.r.l.	128	138
Fedon America Inc.	286	623
Fedon Far East Ltd.	9.767	8.749
Genetier S.a.s.	119	71
Kapunkt Gmbh	154	159
Shenzhen Fei Chi L.t.d.	115	103
Shenzhen Fei Dong L.t.d.	209	118
<b>Total dettes commerciales envers les sociétés contrôlées</b>	<b>10.777</b>	<b>9.961</b>

## 24. Autres passifs courants

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Dettes envers le personnel	635	505
Dettes envers des organismes de prévoyance	269	310
Dettes liées à l'IRPEF	299	364
Passifs de régularisation	20	72
Autres dettes	690	511
<b>Total autres passifs courants</b>	<b>1.913</b>	<b>1.762</b>

Les autres passifs courants augmentent de 151 milliers d'euros par rapport à l'exercice précédent. Ce montant se compose principalement de dettes échues vis-à-vis des salariés pour des salaires et appointements relatifs au mois de décembre et pour des vacances échues et non encore prises.

## 25. Engagements

### *Engagements de crédit-bail opérationnel – Société en tant que bailleur*

La Société a établi des contrats de crédit-bail commercial pour son propre portefeuille d'investissements immobiliers, représenté par des bureaux et des constructions pour la production non utilisés directement. Tous les crédits-bails contiennent une clause qui permet la réévaluation du loyer sur base annuelle aux conditions du marché.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

*(montants en milliers d'euros)*

	2014	2013
Jusqu'à un an	152	187
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	446	430
À plus de cinq ans	5	-
<b>Total</b>	<b>603</b>	<b>617</b>

### *Engagements de crédit-bail opérationnel – Société en tant que locataire*

La Société a établi des contrats de crédit-bail opérationnel pour des immeubles à usage commercial, services de logistique et pour la location de voitures. Les locations immobilières ont une durée de vie moyenne comprise entre 1 et 10 ans, les crédits-bails entre 1 et 4 ans avec clause de reconduction. Les reconductions sont une option de la société qui détient les biens.

Les loyers futurs liés à des contrats de crédit-bail opérationnel non résiliables, existants au 31 décembre, sont les suivants :

*(montants en milliers d'euros)*

	2014	2013
Jusqu'à un an	749	697
À plus d'un an et jusqu'à cinq ans	707	504
À plus de cinq ans	-	-
<b>Total</b>	<b>1.456</b>	<b>1.201</b>

### *Cautionnements et garanties*

Le tableau ci-après reprend le détail des cautionnements et des garanties émis en faveur de tiers :

(montants en milliers d'euros)

Type et établissement	Devise	Montant
<b>Cautionnements :</b>		
Unicredit en faveur de SIMEST	Euros	558
Banca Popolare di Vicenza en faveur de SIMEST	Euros	537
Banca Nazionale del Lavoro en faveur de GECITER	Euros	170
Banca Popolare di Vicenza en faveur d'AEROPORTI DI ROMA	Euros	110
Unicredit en faveur d'AEROPORTI DI ROMA	Euros	75
Unicredit en faveur de SEA AEROPORTI	Euros	25
<b>Garanties données par la Banque pour le compte de la Société :</b>		
Ordre de crédit Cassa di Risparmio del Veneto à Fedon Far East	Euros	1.500
Ordre de crédit Unicredit SpA à Fedon Far East	USD	1.000

## 26. Information sur les parties liées

La Société opère dans le cadre d'un groupe d'entreprises.

Giorgio Fedon & Figli S.p.A. contrôle directement et indirectement les sociétés contrôlées mentionnées dans le tableau suivant :

	Siège	% de participation	
		31/12/2014	31/12/2013
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.	Italie	Société mère	Société mère
<b>Sociétés contrôlées intégralement consolidées :</b>			
Genetier S.a.s.	France	100%	100%
Kapunkt GmbH	Allemagne	100%	100%
Fedon America Inc.	États-Unis	100%	100%
Fedon Industries S.A.	Luxembourg	100%	100%
East Coast S.r.l.	Roumanie	100%	100%
Shenzhen Fei Dong Limited	Chine	100%	100%
Shenzhen Fei Chi Limited	Chine	100%	100%
Fedon Far East Limited	Hong Kong	100%	100%
GF 1919 Far East	Hong Kong	100%	100%

Les rapports avec les parties liées sont présentés dans le tableau suivant, et plus particulièrement ceux envers des sociétés contrôlées et associées, ainsi que les rémunérations dues aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes pour les fonctions qu'ils exercent au sein de la Société.

### Termes et conditions des transactions entre parties liées

Les rapports entre les sociétés du Groupe sont régis aux conditions de marché compte tenu de la qualité des biens et des services prestés. Les soldes existants en fin d'exercice ne sont pas assortis de garanties et ne sont pas réglés au comptant. Il n'y a pas de garantie, donnée ou reçue, en rapport à des créances et des dettes avec des parties contrôlées et associées.

Les rapports de crédit et de débit, ainsi que les produits et les charges, que Giorgio Fedon & Figli S.p.A. a envers les sociétés contrôlées et associées, sont reportés dans le tableau suivant :

**Sociétés contrôlées**

(montants en milliers d'euros)

	Ventes commerciales	Achats de produits finis, marchandises et services	Intérêts perçus	Créances commerciales et financières	Dettes commerciales et financières
<b>East Coast srl - année 2014</b>	<b>107</b>	<b>1.163</b>	-	<b>10</b>	<b>128</b>
East Coast srl - année 2013	108	1.038	-	-	138
<b>Fedon America Inc. - année 2014</b>	<b>142</b>	<b>525</b>	-	<b>127</b>	<b>286</b>
Fedon America Inc. - année 2013	149	331	-	636	623
<b>Fedon Far East - année 2014</b>	<b>1.260</b>	<b>26.605</b>	<b>2</b>	<b>1.128</b>	<b>9.767</b>
Fedon Far East - année 2013	1.095	22.867	-	1.062	8.749
<b>Genetier sas - année 2014</b>	<b>1.549</b>	-	-	<b>699</b>	<b>119</b>
Genetier sas - année 2013	1.404	-	-	556	71
<b>Kapunkt gmbh - année 2014</b>	<b>23</b>	<b>201</b>	<b>1</b>	<b>1.516</b>	<b>154</b>
Kapunkt gmbh - année 2013	283	105	5	1.813	159
<b>Shenzhen Fei Dong - année 2014</b>	<b>386</b>	<b>59</b>	-	<b>802</b>	<b>209</b>
Shenzhen Fei Dong - année 2013	905	31	-	891	118
<b>Shenzhen Fei Chi - année 2014</b>	-	<b>391</b>	-	<b>38</b>	<b>115</b>
Shenzhen Fei Chi - année 2013	-	494	-	33	103

**Rémunération des administrateurs**

(montants en milliers d'euros)

		31/12/2014	31/12/2013
Fedon Callisto	Président et administrateur délégué	620	570
Fedon Italo	Administrateur	25	25
Fedon Piergiorgio	Administrateur	25	25
Da Col Angelo	Administrateur	25	25
Franco Andreetta	Administrateur	25	25
Fedon Flora	Administratrice	13	9
Fullin Stefania	Administratrice	13	9
<b>Total</b>		<b>746</b>	<b>688</b>

Les rémunérations susmentionnées sont des rémunérations brutes auxquelles doivent s'ajouter les frais accessoires à charge de la Société.

La rémunération du président et administrateur délégué est constituée de 25 milliers d'euros délibérés par l'assemblée en date du 29 avril 2013, 295 milliers d'euros délibérés par le Conseil d'administration en tant que rémunération des administrateurs assumant des fonctions opérationnelles particulières et 300 milliers d'euros comme rémunération variable liée aux résultats de l'exercice.

Enfin, les informations sur les participations détenues par les membres des organes d'administration, dans la Société même, sont fournies ci-après :

Nom et Prénom	Société	Nombre d'actions détenues à la fin de l'exercice précédent	Nombre d'actions détenues au 31 décembre 2014
Fedon Callisto	Giorgio Fedon SpA	476.773	514.507
Fedon Italo	Giorgio Fedon SpA	155.594	155.594
Fedon Piergiorgio	Giorgio Fedon SpA	246.854	246.854
Fedon Flora	Giorgio Fedon SpA	86.773	108.238
Da Col Angelo	Giorgio Fedon SpA	31.563	47.845
<b>Total</b>		<b>997.557</b>	<b>1.073.038</b>

Il s'agit d'actions détenues par les administrateurs, à la fois directement et par l'intermédiaire de sociétés.

### Rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires

La rémunération des commissaires aux comptes et des secrétaires pour l'année 2014 s'élève à 76 milliers d'euros (2013 : 70 milliers d'euros).

## 27. *Gestion du risque financier : objectifs et critères*

Les principaux instruments financiers, autres que les produits dérivés, comprennent les financements bancaires, les crédits-bails financiers, les dépôts bancaires à vue et à court terme. Le principal objectif de ces instruments est de financer les activités opérationnelles de la Société. En sus des instruments financiers cités précédemment, d'autres instruments financiers, tels que les dettes et les créances commerciales provenant des activités d'exploitation, sont utilisés.

Dans le respect de la politique de la Société, aucun des produits dérivés détenus ne l'est à des fins spéculatives.

Les principaux risques générés par les instruments financiers sont le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque de liquidité. Le Conseil d'administration réexamine et détermine périodiquement les politiques à adopter afin de gérer ces risques.

Les modalités de gestion de ces risques sont décrites ci-après.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt tire son origine à la fois des dettes financières à court terme et des dettes financières à moyen/long terme. Puisque la plus grande partie de la dette est à taux variable, les variations des taux d'intérêt du marché influencent le coût des différentes formes de financement en ayant une incidence sur le niveau des charges financières.

Le tableau suivant indique la sensibilité du bénéfice avant impôts de la Société, à la suite des variations des taux d'intérêt auxquelles on peut raisonnablement s'attendre, en maintenant constantes toutes les autres variables. Il n'y a pas d'impact sur le patrimoine de la Société.

	Augmentations/Diminutions en pourcentage	Effet sur le bénéfice avant impôts
<b>2014</b>		
Euros	+15%	22
Euros	-10%	(14)
<b>2013</b>		
Euros	15%	35
Euros	-10%	(23)

#### *Risques de change*

Puisque la Société opère au niveau international, celle-ci est exposée au risque de change. La principale devise, en dehors de la zone euro dans laquelle opère la Société, est le dollar américain. Au cours de l'année 2014, la Société a mis en œuvre des instruments financiers pour la couverture des flux financiers en devise.

#### *Risque de variation du prix des matières premières*

L'exposition au risque de prix est minime, si ce n'est indirectement par les variations des marchés pétrolier et sidérurgique.

#### *Risque de crédit*

La Société a pour politique d'évaluer les informations disponibles sur la solvabilité des clients, d'analyser les données historiques et d'appliquer aux clients qui en font la demande des conditions de paiement échelonné liées à des procédures d'ouvertures de crédit. De plus, le solde des crédits fait l'objet d'un contrôle continu en cours d'exercice de façon à ce que le montant des encours ne dépasse jamais le montant des crédits octroyés. Toutefois, il existe des concentrations significatives de risque de crédit, même si celles-ci se réfèrent à des contreparties de premier plan actives dans le secteur de la lunetterie.

#### *Risque de liquidité*

La Société veille constamment au maintien de l'équilibre et de la flexibilité entre les sources de financement et les utilisations.

Les deux principaux facteurs qui influencent la liquidité sont d'une part les ressources générées ou absorbées par les activités opérationnelles ou d'investissement et, d'autre part, les caractéristiques d'échéance et de renouvellement de la dette.

Le tableau suivant résume la durée des passifs financiers de la Société au 31.12.2014 sur la base des paiements contractuels non actualisés :

(montants en milliers d'euros)

	À vue	< 3 mois	< 3 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	Total
<b>2014</b>						
Emprunts		156	1.348	6.569		<b>8.073</b>
Découverts bancaires		1.842				<b>1.842</b>
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	2.745	7.395	5.713			<b>15.853</b>
Autres passifs financiers		45	444	1.414	1.498	<b>3.401</b>

(montants en milliers d'euros)

	À vue	< 3 mois	< 3 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	Total
<b>2013</b>						
Emprunts		153	463	573		<b>1.189</b>
Découverts bancaires		1.598				<b>1.598</b>
Dettes commerciales et envers les sociétés contrôlées	2.666	7.151	4.758			<b>14.575</b>
Autres passifs financiers		52	147	1.377	1.498	<b>3.074</b>

Au 31 décembre 2014, la Société disposait de lignes de crédit non utilisées pour un montant approximatif de 10 922 milliers d'euros.

### Gestion du capital

L'objectif de la gestion du capital de la Société est de garantir le maintien des indicateurs de capital à un niveau approprié de façon à soutenir l'activité et à en maximiser la valeur pour les actionnaires. La Société gère la structure du capital et le modifie en fonction des variations des conditions économiques.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
Emprunts – découverts bancaires – autres passifs financiers	13.316	5.861
Dettes commerciales	5.076	4.615
Dettes commerciales envers les sociétés contrôlées	10.777	9.961
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4.387)	(1.930)
Actifs financiers à la juste valeur	(4.460)	(40)
<b>Dette nette</b>	<b>20.323</b>	<b>18.466</b>
Capital	12.223	13.873
Bénéfice net non distribué	-	-
<b>Total capital</b>	<b>12.223</b>	<b>13.873</b>
<b>Capital et dette nette</b>	<b>32.546</b>	<b>32.338</b>
<b>Rapport dette/capital</b>	<b>62%</b>	<b>57%</b>

## 28. Instruments financiers

### Juste valeur

Le tableau suivant présente une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur par catégorie de tous les instruments financiers de la Société :

(montants en milliers d'euros)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2014	2013	2014	2013
Actifs financiers :				
Liquidités	4.387	1.930	4.387	1.930
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.460	40	4.460	40
Créances financières sur les sociétés contrôlées	-	115	-	115
<b>Total</b>	<b>8.847</b>	<b>2.085</b>	<b>8.847</b>	<b>2.085</b>
Passifs financiers :				
Découverts bancaires	1.842	1.598	1.842	1.598
Financements à taux variable	8.073	1.189	8.073	.189
Financements pour biens en crédit-bail	2.371	2.568	2.371	2.568
Autres financements	1.030	506	1.030	506
<b>Total</b>	<b>13.316</b>	<b>5.861</b>	<b>13.316</b>	<b>5.861</b>

La juste valeur des financements a été calculée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux d'intérêt en vigueur.

Les dépôts bancaires à court terme sont rémunérés à un taux variable basé sur les taux quotidiens appliqués aux dépôts bancaires. Par conséquent, la juste valeur correspondante est équivalente à la valeur nominale.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction a été déterminée sur la base des cotations des titres sur le marché à la date de clôture de l'exercice.

### *Instruments financiers*

L'excédent de liquidités a été investi, de façon défensive, dans des instruments financiers de type traditionnel comme des actions, des obligations à court et moyen terme et des polices d'assurance liées à des gestions séparées. Ces dernières ont été souscrites afin de maximiser la rémunération des liquidités bien qu'ayant une garantie sur les sommes versées et une liquidité élevée de l'investissement.

## **29. Produits des ventes et des services**

Le premier niveau d'information sectorielle est basé sur les secteurs d'activités, puisque les risques et le rendement s'étudient en premier lieu via des différences entre les produits offerts. Le second niveau d'information sectorielle du Groupe repose sur les segments géographiques.

Le secteur optique fournit l'information des ventes des étuis à lunettes et des accessoires pour l'optique qui est le cœur de métier de l'entreprise.

Le secteur Autres fournit l'information sur la vente et les résultats du secteur maroquinerie qui comprend la production et les ventes des articles de bureau sous la marque « Giorgio Fedon 1919 ».

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2013.

*(montants en milliers d'euros)*

2014	Secteur optique	% sur produits	Secteur maroquinerie	TOTAL	% sur produits
Total produits	49.498	92,5%	3.995	53.493	100%

*(montants en milliers d'euros)*

2013	Secteur optique	% sur produits	Secteur maroquinerie	TOTAL	% sur produits
Total produits	47.185	92,5%	3.852	51.037	100%

Les tableaux ci-après présentent des données relatives aux produits, suivant les zones géographiques, pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2013.

*(montants en milliers d'euros)*

2014	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits du secteur	29.705	3.716	9.577	10.495	53.493

*(montants en milliers d'euros)*

2013	Italie	France	États-Unis	Autres	TOTAL
Produits du secteur	29.366	3.995	6.717	10.959	51.037

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2014 a augmenté de 4,8 % par rapport aux chiffres réalisés en 2013, pour atteindre 53 493 milliers d'euros.

En particulier, en ce qui concerne le cœur de métier de la Société, l'on enregistre une hausse de 4,9 %, équivalant à 2 313 milliers d'euros, alors que la division maroquinerie a enregistré une hausse de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent, avec une hausse des produits de 143 milliers d'euros.

En particulier, il convient de signaler que :

- la hausse des produits avec les fabricants de lunettes est directement due à une excellente gestion des activités de développement de nouveaux produits qui a permis, en cours d'exercice, d'acquérir de nouvelles lignes qui ont compensé, en partie, la tendance qui s'était déjà manifestée en 2013 à transférer en Chine une grande partie de la production des étuis entraînant ainsi une diminution généralisée des prix moyens ;
- la croissance du chiffre d'affaires des ventes au détail du secteur optique est due à l'enrichissement de l'offre qui compte désormais de nouveaux accessoires à plus grande valeur ajoutée et des instruments de vente innovants.

Dans le secteur de la maroquinerie, la croissance du chiffre d'affaires des produits de la marque Fedon 1919 est due en grande partie aux ventes réalisées par les magasins monomarkes (ventes au détail 1919) dont le nombre a augmenté avec les nouvelles ouvertures de Malpensa, à Milano, du terminal 2 de l'aéroport de Fiumicino, à Roma, de Desenzano del Garda au sein du centre de commercial Il Leone et du point de vente à Calle Larga, dans la ville de Venise, qui ont consolidé leurs propres produits en cours d'exercice. Par contre, les ventes en gros de la maroquinerie de marque 1919 ont enregistré une diminution en Italie à la suite de la baisse générale des consommations et sont restées constantes à l'étranger où, d'une part, le marché russe n'a pas eu le développement attendu pour des raisons liées à l'instabilité de la zone et à la dévaluation du rouble, alors que le marché américain a, quant à lui, enregistré une croissance significative, couronnant ainsi les efforts faits au cours des années précédentes.

### 30. *Autres produits et autres charges*

#### Autres produits

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Revenus locatifs	208	190
Produits sur exercices antérieurs	183	166
Plus-values nettes provenant de la vente d'immeubles, d'installations et de machines	6	968
Produits divers	338	228
Autres produits	35	38
Indemnité et indemnisation	7	28
Subventions publiques reçues	-	23
<b>Total Autres produits</b>	<b>777</b>	<b>1.641</b>

Le poste Autres produits s'élève à 777 milliers d'euros, enregistrant une diminution de 864 milliers d'euros. Cette variation s'explique principalement par la plus-value enregistrée en 2013 et réalisée à la suite de la cession du bâtiment « Palazzo di Vetro » situé à Vallesella di Cadore.

## Achats matières premières et fournitures

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Achat des matières premières, fournitures et produits finis	33.037	30.244
Variation stocks de matières premières et marchandises	(707)	(327)
Variation stocks produits finis et semi-finis	(74)	24
<b>Total Achats matières premières et fournitures</b>	<b>32.256</b>	<b>29.940</b>

Le poste Achats matières premières et fournitures enregistre une augmentation de 2 316 milliers d'euros due à la hausse du chiffre d'affaires, à l'assortiment de produits de moyen-haut de gamme et des facteurs techniques et de production.

## Achat de prestation de services

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Travaux sous-traités	1.713	1.385
Transports et droits sur achats	2.718	2.262
Transports sur ventes	370	377
Commissions et charges accessoires	1.214	851
Promotion, publicité et foires	452	824
Entretiens des biens de propriété	179	448
Dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau)	236	294
Assurances	79	80
Rémunération des administrateurs	672	613
Rémunération des commissaires aux comptes	76	70
Conseils techniques et sociétaires	653	628
Services intérimaires et charges de personnel	165	338
Frais de déplacement	248	235
Cantine d'entreprise	167	168
Frais bancaires	146	88
Connexions réseau	435	122
Autres achats de prestation de services	484	442
<b>Total Autres achats de prestation de service</b>	<b>10.007</b>	<b>9.225</b>

Cette augmentation est due principalement à une augmentation des transports et droits sur achats pour 456 milliers d'euros liés à une augmentation des volumes produits par l'usine chinoise et, par la suite, aux commissions et aux travaux sous-traités.

Les frais liés aux activités promotionnelles et publicitaires ont quant à eux baissé.

## Redevances de crédit-bail

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Loyers	784	570
Locations	310	271
Autres redevances de crédit-bail	78	50
<b>Total Redevances de crédit-bail</b>	<b>1.172</b>	<b>891</b>

Les redevances de crédit-bail ont augmenté en 2014 de 281 milliers d'euros principalement en raison de la signature des contrats liés à l'ouverture des nouveaux points de vente de la marque Fedon 1919 dans le Terminal 1 de l'aéroport de Rome Fiumicino lors du mois de décembre 2013, à

l'aéroport de Milan Malpensa au mois de mai 2014, dans le terminal 2 de l'aéroport de Rome Fiumicino lors du mois d'octobre 2014, à Desenzano del Garda dans le centre commercial Il Leone lors du mois de novembre 2014 et enfin dans le centre historique de Venise au cours du mois de décembre 2014.

### Charges de personnel

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Salaires et appointements	6.298	6.305
Charges sociales	1.843	1.841
Indemnités de fin de contrat	454	491
<b>Total charges de personnel</b>	<b>8.595</b>	<b>8.637</b>

En 2014, les Charges de personnel s'élèvent à 8 595 milliers d'euros par rapport à 8 637 milliers d'euros lors de l'exercice précédent, en diminution de 42 milliers d'euros.

La Société a enregistré une réduction significative des charges de personnel direct en raison de l'accord conclu en avril 2013 avec les représentants syndicaux, accord qui a permis de mettre en place un contrat de solidarité effectif à partir du 2 mai 2013 et qui concernait en moyenne 30 travailleurs par mois. Cet accord, selon les prévisions d'origine, a conduit à la demande de prorogation du contrat de solidarité précité pour 12 mois supplémentaires, soit jusqu'au 2 mai 2015. Simultanément, une procédure de départs sur base volontaire (Mobilità) a été ouverte. Celle-ci a mené au départ de 15 travailleurs entre la fin 2014 et le mois de mars 2015, principalement des personnes proches de la retraite. Par ailleurs, l'accord préfigure la possibilité de recourir, au cours de 2015 et de 2016, à d'autres instruments de flexibilité, incluant la « Cassa Integrazione Guadagni Straordinaria - CIGS » (chômage partiel extraordinaire) et la « Mobilità » (départs sur base volontaire), en indiquant les modalités opérationnelles de la mise en place de ces procédures.

En raison de ce qui a été précédemment exposé, la réduction globale des charges de personnel direct s'élève en 2014 à 592 milliers d'euros. Par ailleurs, les charges de personnel indirect, englobant entre autres les charges de personnel des magasins, ont augmenté de 550 milliers d'euros en raison de la finalisation du groupe de gestion des ventes au détail 1919.

Le tableau ci-après présente le détail du nombre de salariés :

	2014	2013
Dirigeants	7	7
Employés	82	80
Ouvriers	146	161
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>248</b>
<b>Nombre moyen dans l'année</b>	<b>242</b>	<b>246</b>

### Autres provisions et autres charges

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Pertes sur exercices antérieurs	70	82
Impôts et taxes autres que sur les bénéfices	90	84
Provisions pour risques et charges	19	130
Ajust. Provisions pour risques de personnel & Retours 1919	-	(120)
Provision pour dépréciation des créances	61	100
Autres provisions et autres charges d'exploitation	177	166
<b>Total autres provisions et autres charges</b>	<b>417</b>	<b>442</b>

Les Autres provisions et autres charges sont substantiellement conformes à celles de l'exercice précédent.

### Correction des frais

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Constructions internes d'actifs corporels et incorporels	409	336
<b>Total correction des frais</b>	<b>409</b>	<b>336</b>

Les capitalisations pour charges de personnel interne et de matériel supportées se réfèrent à certains projets de développement pour 409 milliers d'euros.

### Amortissements

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Amortissement des immobilisations incorporelles	560	532
Amortissement des immobilisations corporelles	680	736
<b>Total</b>	<b>1.240</b>	<b>1.268</b>

### Dépréciation des immobilisations

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Dépréciation des immobilisations incorporelles	26	40
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>40</b>

La dépréciation des immobilisations incorporelles est due à l'abandon de certains projets et à la diminution de la durée de vie de certains projets du secteur optique et du secteur maroquinerie.

### Dépréciation des participations dans des sociétés contrôlées

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Dépréciations et pertes	385	317
<b>Total dépréciations des participations</b>	<b>385</b>	<b>317</b>

Les dépréciations des participations se réfèrent à la dépréciation effectuée sur les sociétés contrôlées Hawk Srl et Genetier Sas pour 385 milliers d'euros à la suite de la situation de déficit de fonds propres des sociétés.

### Charges financières

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Financements et découverts en compte courant	94	179
Autres financements	130	129
Pertes de change réalisées	288	372
Pertes de change pour conversion au change de fin d'exercice	543	14
Charges financières sur avantages du personnel	59	66
Autres charges financières	233	216
<b>Total charges financières</b>	<b>1.346</b>	<b>977</b>

Les charges financières ont enregistré une hausse de 369 milliers d'euros par rapport à 2013. Celle-ci est due principalement à la variation des pertes de change présumées.

### Produits financiers

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
Intérêts bancaires perçus	2	11
Intér. perçus sur soc. contr. liés aux financ. octroyés	1	5
Gains de change (réalisés et présumés)	752	633
Autres produits financiers	8	2
<b>Total des produits financiers (sur coûts historiques)</b>	<b>764</b>	<b>650</b>
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction	15	9
<b>Total</b>	<b>778</b>	<b>659</b>

Les produits financiers ont enregistré une augmentation de 119 milliers d'euros par rapport à 2013. Cette hausse est due principalement aux gains de change.

### Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 1 370 milliers d'euros (2013 : 1 160 milliers d'euros) et ont été capitalisés pour un montant de 409 milliers d'euros et imputés directement au compte de résultat pour la différence. La part des coûts capitalisés est relative au développement de nouveaux modèles d'étuis et de certaines nouvelles lignes mode du secteur de la maroquinerie. Une dépréciation des frais de recherche et développement des exercices précédents a été effectuée à hauteur de 26 milliers d'euros, car les conditions permettant leur capitalisation ne sont plus remplies.

Les frais de recherche au compte de résultat se réfèrent à des projets non terminés et/ou à des projets qui n'ont pas remporté le succès escompté sur le marché de référence.

## 31. Impôts

Les principales composantes des impôts sur les bénéfices pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2013 sont :

(montants en milliers d'euros)

	2014	2013
<b>Impôts courants</b>	<b>267</b>	<b>369</b>
IRES - Impôt sur le Résultat des Sociétés	39	50
IRAP - Impôt régional sur les activités productives	228	319
<b>Impôts exercices précédents</b>	<b>-</b>	<b>(31)</b>
Corrections liées à des impôts courants des années précédentes	-	(31)
<b>Impôts différés</b>	<b>(265)</b>	<b>229</b>
Relatifs à l'utilisation – correction d'impôts différés actifs sur pertes fiscales reportables	(119)	261
Relatifs à la survenance et au reversement des différences temporaires	(146)	(32)
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>1</b>	<b>568</b>

L'assiette fiscale a généré des impôts courants pour 267 milliers d'euros et des impôts différés pour 265 milliers d'euros.

### Tableau des rapprochements de la charge fiscale théorique

Le rapprochement entre la charge fiscale théorique et effective est proposé uniquement pour l'IRES, dont la structure présente les caractéristiques typiques d'un impôt sur le revenu des sociétés, en prenant en compte la part applicable à la Société. L'écart entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale effective est dû principalement à un montant élevé des pertes de change non réalisées comptabilisées dans l'exercice. Pour l'IRAP, nous n'avons pas établi de rapprochement entre la charge fiscale théorique et effective au vu de la base de calcul différente de l'impôt.

(montants en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>12</b>	<b>1.935</b>
<b>Charge fiscale théorique (%)</b>	<b>27,50%</b>	<b>27,50%</b>
<b>Impôts théoriques</b>	<b>3</b>	<b>532</b>
Corrections liées aux impôts de l'exercice des périodes précédentes		31
Différences temporelles imposables dans les exercices futurs :	192	(709)
Différences temporelles déductibles dans les exercices futurs :	674	(13)
Extourne des différences temporelles afférentes aux exercices antérieurs :	(282)	(439)
Différences permanentes qui ne s'inverseront pas dans les exercices futurs :	503	327
<b>Total différences</b>	<b>1.087</b>	<b>(803)</b>
<b>Bénéfice imposable</b>	<b>1.099</b>	<b>1.132</b>
<b>Charge fiscale effective (%)</b>	<b>2523,08%</b>	<b>16,09%</b>
<b>Impôts effectifs</b>	<b>302</b>	<b>311</b>
- Impôts courants IRES	39	50
- Actifs pour impôts constatés d'avance IRES	263	261
Autres mouvements	(385)	-

### Impôts différés

Les impôts différés au 31 décembre sont les suivants :

(montants en milliers d'euros)

	Bilan	
	31/12/2014	31/12/2013
<b>Impôts différés passifs</b>		
Amortissements anticipés à des fins fiscales	25	50
Amortissements terrains	38	38
Gains de change dus à l'évaluation	63	116
Avantages du personnel	106	113
Plus-value 2013 sur actifs	181	242
<b>Total passifs d'impôts différés</b>	<b>413</b>	<b>559</b>
<b>Impôts différés actifs</b>		
Provision pour dépréciation de créances	67	74
Provision pour dépréciation des stocks	182	174
Provisions pour indemnités de rupture de contrats d'agents	30	31
Pertes de change dues à l'évaluation	172	31
Dépréciation des immobilisations corporelles	70	70
Extourne de la réévaluation des actifs incorporels effectuée en vertu de la L. n° 342/00	531	523
Autres postes mineurs	212	159
Pertes disponibles pour compenser les bénéfices imposables futurs	762	738
<b>Total actifs d'impôts différés</b>	<b>2.026</b>	<b>1.800</b>

Parmi les créances d'impôts différés, il faut signaler la créance de 531 milliers d'euros résultant de l'annulation de la réévaluation des actifs incorporels effectuée conformément à la loi n° 342/00, pour laquelle les conditions de la loi n° 255/05 - Loi budgétaire 2006 ont été revues. Ce bénéfice est dû à une hausse des amortissements déductibles à partir de cet exercice à la suite de la hausse de la valeur fiscale résiduelle des biens réévalués.

Au 31 décembre, des impôts anticipés actifs ont été comptabilisés par rapport à des déficits fiscaux reportables au cours des prochains exercices pour un montant équivalant à 762 milliers d'euros, car il est prévu, sur la base des plans prévisionnels préparés et approuvés par les administrateurs, que ces déficits seront utilisés afin de compenser des bénéfices imposables futurs.

La Société a déduit fiscalement, lors des exercices précédents, les amortissements anticipés non comptabilisés au compte de résultat. Conformément à l'art. 109, 4e alinéa, lettre b) du T.U.I.R. (Texte unique des impôts sur les revenus), cela a donné lieu à une provision globale sur les réserves inscrites dans les capitaux propres, qui en détermine, en cas de distribution, l'imposition correspondante. La valeur de cette provision, qui au 31.12.2014 s'élève à 92 milliers d'euros, sera déterminée annuellement en fonction des excédents résiduels existant au terme de chaque période imposable découlant de corrections de valeur et de provisions déduites aux seules fins fiscales.

### ***32. Dividendes***

Au cours de l'année 2014, des dividendes ont été distribués aux actionnaire pour un montant total de 558 356 euros, soit 0,30 euros par action.

### ***33. Opérations atypiques et/ou inhabituelles***

Conformément à la communication Consob du 28 juillet 2006, il est précisé que la Société n'a pas mis en place, dans le courant de l'année 2104, des opérations atypiques et/ou inhabituelles telles que définies dans ladite communication.

### ***34. Événements postérieurs à la date des états financiers***

Après la date de clôture des états financiers au 31 décembre 2014, aucun fait ou événement pouvant avoir un impact significatif sur la situation patrimoniale et économique mentionnée dans le rapport annuel consolidé clôturé à cette même date ne s'est produit.

### ***35. Informations conformément à l'article 149 duodecies du Regolamento Emittenti***

En vertu de l'article 149 duodecies, nous reportons ci-après les montants dus au cabinet d'audit. Ceux-ci se réfèrent entièrement à Mazars Spa.

*(en milliers d'euros)*

Montants services de révision	70
Autres services	24
<b>Montants totaux</b>	<b>94</b>

## **Attestation relative aux états financiers de l'exercice en vertu de l'art. 154 bis, alinéa 5, du décret-loi n° 58 du 24 février 1998**

1. Les soussignés, Callisto Fedon, en sa qualité de président et administrateur délégué, et Caterina De Bernardo, en sa qualité de dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la société Giorgio Fedon & Figli S.p.A., attestent, conformément aux dispositions de l'art. 154-bis, alinéas 3 et 4 du décret-loi n° 58 du 24 février 1998, de :
  - la conformité relativement aux caractéristiques de la société et
  - l'application effective des procédures administratives et comptables pour la formation des états financiers de l'exercice au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014.
2. À cet égard, aucun fait marquant n'est à souligner.
3. Nous attestons également que :
  - 3.1 Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2014 :
    - sont rédigés conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS adoptées par l'Union européenne en vertu du règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil du 19 juillet 2002 ;
    - correspondent aux résultats des livres et des écritures comptables ;
    - reflètent, de façon correcte et véridique, la situation patrimoniale, économique et financière de la Société.
  - 3.2 Le rapport de gestion contient une analyse fiable de l'évolution et du résultat de la gestion, de la situation de la Société, ainsi que la description des principaux risques et incertitudes auxquels celle-ci est exposée.

Date : 13 mars 2015

Callisto Fedon

(Président et administrateur délégué)

Caterina De Bernardo

(Dirigeante chargée de la rédaction des documents comptables de la Société)

## Rapport de la société de révision conformément aux articles 14 et 16 du décret de Loi du 27.1.2010, n.39

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société  
Giorgio Fedon & Figli S.p.A.

1. Nous avons effectué la révision comptable des comptes annuels consolidés de la société, Giorgio Fedon & Figli S.p.A et de ses filiales ("Groupe Giorgio Fedon") constitués par situation patrimonial - financière, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau de variation des capitaux propres et le tableau de financement avec les annexes, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014. La responsabilité de la rédaction des comptes annuels conformément aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005 appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression d'une opinion sur les comptes annuels basée sur la révision comptable.
2. Notre examen a été effectué selon les principes de la révision comptable recommandés par la Consob. Conformément à ces principes et critères, la révision a été planifiée et effectuée afin d'obtenir tout élément nécessaire pour vérifier si les comptes annuels consolidés sont affectés d'erreurs significatives et s'ils sont, dans leur ensemble, appropriés. La procédure de révision comprend l'examen, sur la base de contrôles par sondages, des éléments probatoires supportant les soldes et les informations contenues dans les comptes annuels, ainsi que l'évaluation de la justesse et de l'exactitude des critères comptables utilisés et du bien-fondé des estimations faites par les administrateurs. Nous estimons que le travail effectué fournit une base raisonnable pour l'expression de notre opinion professionnelle.  
  
Pour notre opinion sur les états financiers consolidés de l'année précédente pour laquelle les données sont présentées pour fines de comparaison, nous nous référons à notre rapport publié le 28 Mars 2014.
3. A notre avis, les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2014 du Groupe Giorgio Fedon sont conformes aux International Financial Reporting Standards adoptés par l'Union Européenne, et aux dispositions émises sur la base de l'article 9 du Décret Législatif n° 38/2005; ces comptes annuels consolidés sont donc réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation nette, de la situation financière, du résultat, des capitaux propres et du tableau de financement du Groupe Giorgio Fedon pour l'exercice clos à cette date.
4. La responsabilité de la rédaction du rapport de gestion, et du rapport sur la sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, publiés dans la section *investor relations* du site internet de la société, conformément à la législation en vigueur, appartient aux administrateurs de Giorgio Fedon & Figli S.p.A.. Nous sommes responsables de l'expression de l'opinion sur la cohérence du rapport de gestion et

### MAZARS SPA

PIAZZA ZANELLATO, 5 - 36131 PADOVA  
TEL: +39 049 780 09 99 - FAX: +39 049 807 79 36 - [www.mazars.it](http://www.mazars.it)

SEDE LEGALE: CORSO DI PORTA VIGENTINA, 35 - 20122 MILANO  
TEL: +39 02 58 20 10 - FAX: +39 02 58 20 14 03 - [www.mazars.it](http://www.mazars.it)

SPA - CAPITALE SOCIALE € 1.000.000,00 I.V.  
REG. IMP. MILANO E COD. FISC. / P. IVA N. 03099110177 - REA DI MILANO 2027292  
ISCRITTA AL REGISTRO DEI REVISORI LEGALI AL N. 413/00 CON D.M. DEL 12/04/1995 G.U. N.315/S DEL 21/04/1995  
UFFICI IN ITALIA: BARI - BOLOGNA - BRESCIA - FIRENZE - GENOVA - MILANO - NAPOLI - PADOVA - PALERMO - ROMA - TORINO

responsables de l'expression de l'opinion sur la cohérence du rapport de gestion et des informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m) e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, avec les comptes annuels, conformément à la loi. A ces fins, nous avons effectué les procédures indiquées dans le principe de révision n° 001 émis par le «Consiglio Nazionale dei Dottori Commercialisti e degli Esperti Contabili» et recommandé par Consob. A notre avis le rapport de gestion et les informations indiquées à l'alinéa 1, lettre c), d), f), l), m) e à l'alinéa 2, lettre b) de l'art. 123-bis du Décret Législatif n° 58/1998, présentés dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise et sur la structure propriétaire, sont cohérents avec les comptes annuels de Giorgio Fedon & Figli S.p.A. au 31 décembre 2014.

Padova (Italie), 27 Mars 2015

*Mazars S.p.A.*  
*Signée par*  
Stefano Bianchi  
Associé

*Ce rapport est une traduction française du rapport de la vérification original, qui a été publié en italien.*

## **GROUPE FEDON**

**Siège social : Domegge di Cadore (BL) – Frazione Vallesella**

**Via dell'Occhiale, n° 11**

**Capital social 4 902 000 € entièrement libéré**

**Registre du commerce et des sociétés n° 00193820255**

**Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255**

**\* \* \***

### **RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

#### **À L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DU GROUPE FEDON**

**En vertu de l'art. 153 du décret-loi n° 58/1998 et de l'art. 2429, alinéa 2 du Code Civil**

**\* \* \***

Messieurs les Actionnaires,

Dans l'exercice des fonctions qui nous ont été confiées, dans le respect des dispositions légales en la matière et des compétences du collège des commissaires aux comptes quant aux états financiers consolidés établies par le Conseil national des experts comptables, nous vous informons que le projet d'états financiers consolidés du Groupe Fedon au 31 Décembre 2014 a été rédigé conformément aux International Financial Reporting Standards (« IFRS » ou « principes comptables internationaux »).

Eu égard à ce qui précède, nous donnons acte de ce qui suit :

-en ce qui concerne l'activité de contrôle effectuée au cours de l'exercice 2014, nous vous prions de vous reporter à notre rapport sur les états financiers de la société mère Giorgio Fedon & Figli SpA ;

-les administrateurs de la société mère Giorgio Fedon & Figli SpA nous ont remis, dans les délais légaux, les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion y afférent ;

-l'examen des états financiers consolidés de la part du collège des commissaires aux comptes a été effectué dans le cadre de son activité de contrôle sur les règles formelles inhérentes à la formation et à la rédaction des états financiers consolidés, en utilisant les informations contenues dans le rapport du cabinet d'audit Mazars SpA, en date du 27 mars 2015, cabinet responsable du contrôle légal ;

-les états financiers consolidés se composent du bilan, du compte de résultat, de l'état des flux de trésorerie, de l'état des variations des capitaux propres et de l'annexe. Ils sont commentés dans le rapport des administrateurs sur l'évolution de la gestion de la Société.

-les états financiers susmentionnés intègrent les états financiers de la société mère Giorgio Fedon & Figli SpA et ceux des sociétés italiennes et étrangères sur lesquelles celle-ci exerce son contrôle,

directement ou indirectement, en vertu de l'art. 2359 du Code Civil, et mentionne la liste desdites sociétés ;

-les états financiers consolidés ont été soumis au contrôle légal du cabinet d'audit Mazars SpA qui a, comme précédemment mentionné, délivré la déclaration y relative en date du 27 mars 2015, sans relever de faits marquants ;

-le périmètre de consolidation englobe les participations dans des sociétés italiennes et étrangères sur lesquelles Giorgio Fedon & Figli SpA exerce son contrôle, directement ou indirectement ;

-les principes de consolidation adoptés sont conformes aux prescriptions édictées par la loi en la matière ;

-l'annexe contient toutes les informations nécessaires relatives aux postes du bilan et du compte de résultat ;

-les états financiers des sociétés contrôlées consolidées sont soumis au contrôle comptable et légal des organes correspondants chargés dudit contrôle, lorsque ceux-ci existent ;

-en cours d'exercice, nous avons pris connaissance et contrôlé dans notre fonction du Comité de Vérification la conformité de la structure organisationnelle de la Société et du respect des principes de bonne gestion par la collecte d'informations auprès des responsables administratifs et par des rencontres périodiques avec le cabinet d'audit, dans le cadre d'un échange réciproque de données et d'informations importantes.

Le collège des commissaires aux comptes ne relève aucun motif d'opposition à l'approbation des susdits états financiers consolidés du Groupe Fedon, qui se concluent par un bénéfice de **1 272 milliers** d'euros, tel que présenté par le conseil d'administration.

Vallesella di Cadore, le 30 Mars 2015

Le collège des commissaires aux comptes

(Pio Paolo Benvegnù)

(Monica Lacedelli)

(Maurizio Paniz)

**GIORGIO FEDON & FIGLI S.P.A.**

**Siège social : Domegge di Cadore (BL) – Frazione Vallesella**

**Via dell’Occhiale, n° 11**

**Capital social 4 902 000 € entièrement libéré**

**Registre du commerce et des sociétés n° 00193820255**

**Immatriculation fiscale et TVA n° 00193820255**

**\* \* \***

**RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**RELATIF À L’EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2014**

**ARTICLES 14 DU DÉCRET-LOI N° 39 DU 27/01/2010 ET N° 2429 DU CODE CIVIL**

**\* \* \***

Messieurs les Actionnaires,

Le contrôle légal des états financiers de l’exercice de votre Société a été réalisé par le cabinet d’audit Mazars S.p.A., mandaté par l’assemblée des actionnaires du 18 juillet 2008 en vertu de l’art. 2409bis du Code Civil. Nous rédigeons donc le présent rapport en vertu de l’art. 2429 du Code Civil.

Au cours de l’exercice clos au 31 Décembre 2014, nous avons exercé notre activité de contrôle en nous inspirant des règles de conduite du collège des commissaires aux comptes recommandées par le Conseil national des experts comptables.

En particulier, nous donnons acte que :

- nous avons veillé, dans notre fonction du Comité de Vérification, au respect de la loi, de l’acte constitutif et des principes de bonne gestion ;
- nous avons régulièrement rencontré les membres du cabinet d’audit chargés du contrôle comptable, et ces entretiens n’ont révélé aucune donnée ou information importante susceptible d’être mentionnée dans le présent rapport ;

- nous avons contrôlé la présentation générale des états financiers, leur conformité légale en ce qui concerne leur formation et leur structure, avec une attention particulière quant à l'inscription à l'actif des frais de recherches et de développement ayant une utilité pluriannuelle. À cet égard, nous n'avons aucune observation particulière à formuler. Nous avons effectué notre examen en nous référant aux International Financial Reporting Standards (« IFRS » ou « principes comptables internationaux ») ainsi qu'aux normes en vigueur qui régissent les états financiers de l'exercice, applicables dans le cas d'espèce ;
- nous nous sommes assurés que le rapport de gestion du conseil d'administration contenait les informations obligatoires visées par les dispositions de l'art. 2428 du Code Civil ;
- à notre connaissance, lors de la rédaction des états financiers, les administrateurs n'ont pas dérogé aux normes en vigueur conformément à l'art. 2423, alinéa 4 du Code Civil ;
- nous avons également vérifié la correspondance des états financiers avec les faits et les informations dont nous avons eu connaissance à la suite de la réalisation de nos devoirs, et nous n'avons aucune observation à émettre à ce propos.

En ce qui concerne les obligations à charge du collège des commissaires aux comptes en vertu de l'art. 2403, 1<sup>er</sup> alinéa du Code Civil et le Comité de Vérification, nous vous signalons que nous avons œuvré en veillant au respect de la Loi, de l'acte constitutif et des principes de bonne gestion.

Au cours de l'exercice, nous avons pris part aux réunions du conseil d'administration ainsi qu'aux assemblées des actionnaires, qui se sont toutes tenues dans le respect des normes statutaires, législatives et réglementaires qui en régissent le fonctionnement.

Au cours des séances du conseil d'administration, les administrateurs nous ont fourni, dûment, des informations détaillées sur l'activité exercée et sur les opérations d'importance économique, financière et patrimoniale majeure mises en place par la Société. Nous avons également pu nous assurer que les opérations délibérées et mises en place, bien que généralement alignées sur les politiques de groupe, sont conformes à la loi et aux Statuts de la Société, s'inspirent de principes de rationalité économique et ne sont manifestement pas imprudentes ou hasardeuses, en conflit

d'intérêt avec la Société, contrairement aux délibérations prises par l'assemblée ou en mesure de compromettre l'intégrité du patrimoine de la Société.

L'organe d'administration nous a également fourni des informations sur l'évolution générale de la gestion et son évolution prévisible, ainsi que sur les opérations d'importance majeure, de par leur taille ou caractéristiques, effectuées par la Société. Les contrôles aléatoires que nous avons effectués sur les documents nous permettent d'affirmer raisonnablement que les actions mises en place par l'Organe de Direction sont conformes aux Lois et aux Statuts de la Société.

Par l'obtention des informations auprès des responsables des fonctions et leur confrontation, toujours de façon aléatoire, avec les documents de la Société, nous avons également effectué l'examen de la structure organisationnelle de la Société, afin d'exercer notre activité de contrôle sur sa conformité, ainsi que sur la fiabilité du système administratif et comptable pour représenter correctement les faits liés à la gestion : à cet égard, nous n'avons aucune observation particulière à formuler.

Durant l'exercice, au cours de l'activité de contrôle décrite ci-dessus, aucun autre fait significatif digne d'être mentionné dans le présent rapport n'est intervenu, aucune déclaration en vertu de l'art. 2408 du Code Civil ne nous est parvenue et aucun avis juridique prévu par la loi n'a été émis.

Dans le rapport de gestion, les administrateurs ont dûment illustré les résultats de l'exercice qui vient de se terminer et qui, en présence d'une conjoncture défavorable. Ils ont également mentionné les mesures adoptées, ainsi que les perspectives et les activités prévues dans le plan de développement quinquennal 2015 – 2019 tendant à augmenter le chiffre d'affaires.

Au vu également des résultats de l'activité exercée par le cabinet d'audit chargé de la révision comptable, résultats contenus dans le rapport accompagnant les états financiers, délivré le 27 Mars 2015, sans relever de faits marquants, le collège des commissaires aux comptes ne souligne aucun motif d'opposition à l'approbation des susdits états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2014, qui se concluent par un bénéfice de **10,572 milliers d'euros**, ainsi qu'à la proposition du conseil d'administration en matière et proposition de dividende, après avoir vérifié, conformément à l'art. 2426, 1<sup>er</sup> alinéa, n° 5 du Code Civil, qu'il existe des réserves en mesure de couvrir

abondamment la part des frais de recherche et de de développement, inscrits à l'actif et non encore amortis.

Enfin, le collège des commissaires aux comptes remercie les administrateurs, pour les informations toujours ponctuelles, correctes et exhaustives fournies en cours d'exercice, et le personnel administratif pour la collaboration que celui-ci lui a apportée au cours de son mandat.

Vallesella di Cadore, le 30 Mars 2015

Le collège des commissaires aux comptes

(Pio Paolo Benvegnù)

(Monica Lacedelli)

(Maurizio Paniz)